

1843

1843

LEON TROTSKY

1843

Réponse au...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

LA CITE

DE DIEU

L'ECRITURE

ET DES PERES.

OU

Réponse au Sieur Jurieu Ministre
et Professeur dans l'Eglise
Préendue Reformée de Ro-
terdam, et Professeur en
Théologie.

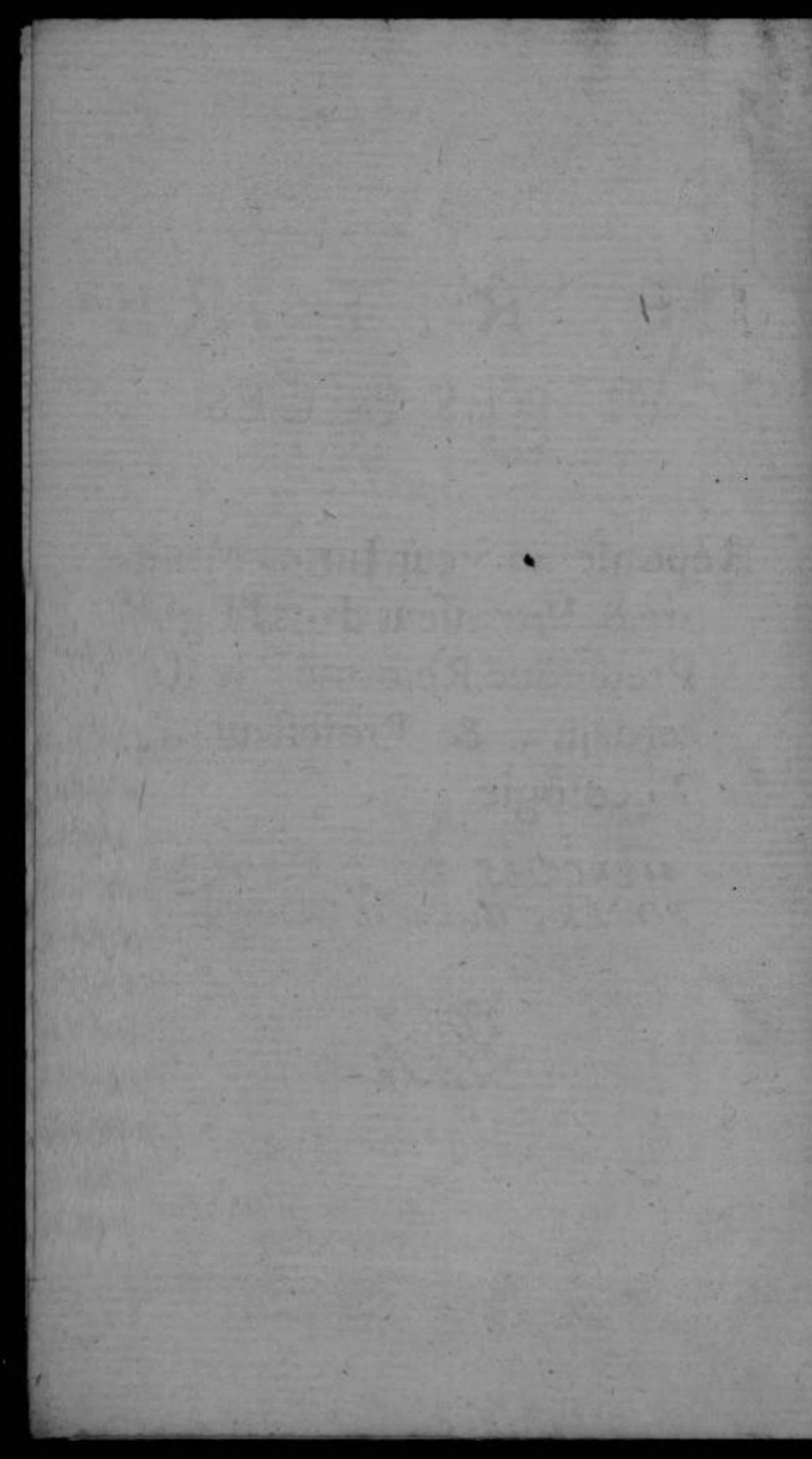
Par HERCULE DE LA ROQUE
BOYER, Docteur en Théologie.



A PARIS, Chez

Les Libraires de la Cour, et de la Ville,
chez les Libraires de la Cour, et de la Ville,

M. D. C. C. L. X. V.



LA CLEF

^{resp}
DE P^g XVII - 475

L'ECRITURE ET DES PERES.

OU

Réponse au Sieur Jurieu Ministre & Professeur dans l'Eglise Pretenduë Reformée de Rotterdam, & Professeur en Theologie.

Par HERCULE DE LA ROQUE-BOYER, Docteur en Theologie.



A TOULOUSE;

Chez DOMINIQUE DESCLASSAN, Marchand
Imprimeur - Libraire, prez Saint Rome.

M. DC. XCI.



L A C A R E

D E

L E C R I T U R E

E T D E S P E R R E S

R e c o m m e n d e s a u x J u r i s c o n s u l t e s

E t a u x P r o f e s s e u r s d e l a U n i v e r s i t e

P r e s e n t e s a u J u r y d e l a F a c u l t e

d e M e d e c i n e d e l a U n i v e r s i t e

d e M o n s i e u r

M e m b r e d e l a C o m m i s s i o n d e l a

C o n s e r v a t i o n d e l a B i b l i o t h e q u e

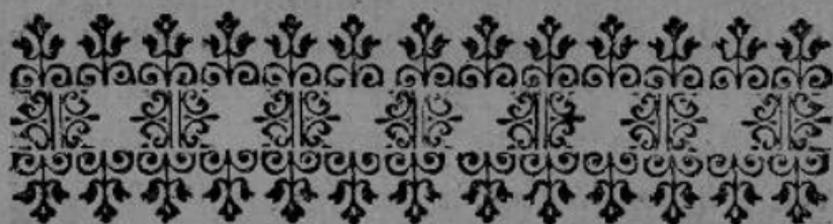


A T O U T O U R

C o n t r o l e d e l a C o m m i s s i o n d e l a C o n s e r v a t i o n d e l a B i b l i o t h e q u e

d e M o n s i e u r





A U R O Y.

SIRE,

*Le bon accüeil que, V^{otre} MAJESTE^s,
voulüt bien faire à mon Livre de la Doctrine
Chrétienne, que je me donnai l'honneur de
lui dédier, fut trop favorable, & les soins
qu'elle a employés depuis pour rapeller dans
l'Eglise, ceux que le malheur des tems &
les considerations du monde en avoient si in-
justement separez, sont trop ardens & trop
infatigables pour ne me donner pas lieu de
croire, qu'elle agréera cette Réponse que je
prends la liberté d'exposer aux yeux du pu-*

blic , sous son auguste protection , puisqu'elle ne se propose que l'achevement de son pieux ouvrage , & qu'elle n'a pour souveraine fin que l'accomplissement de son souhait , qui pour tout dire est digne de **LOUIS LE GRAND** ; En effet après avoir mérité le nom de Grand par des travaux heroïques , & des actions immortelles , qui ont rendu la victoire inseparable de vôtre Sceptre , auquel elle a pris plaisir de s'attacher , qui vous ont fait cueillir tous les jours des palmes ; & qui vous ont attiré l'estime , l'amour & l'admiration des plus vieux & des plus sages Generaux dans vôtre conduite , & des plus braves Capitaines dans vôtre valeur , qui ont tous esté également ébloüis de l'une & de l'autre , vôtre Majesté , qui brille plus par l'éclat de sa pieté , que par celui de ses Lys , s'est fait un grand honneur & un parfait plaisir que de porter à juste titre celui de Roy Tres Chrétien , & de Fils aîné de l'Eglise , qu'elle a rétablie dans son ancien lustre , & dans sa premiere splendeur ; en ne faisant de toute la France qu'un Temple grand & superbe qu'elle a consacré à la gloire de l'Eglise Catholique Apostolique Romaine , qui depuis Jesus-Christ jusqu'à present a toujours fait Profession de Christianisme , triomphé pendant dix sept siècles de toutes les Heresies , fermé la bouche aux Sectaires , confondu les Sectes , rendu à

L'ancienne discipline Canonique sa vigueur & sa force, & conservé le pretieux dépôt, qui au dire de S. Jude n'a esté qu'une fois traduite aux Saints: Tout ce que vous avez fait de grand jusques-là vous a fait veritablement reconnoître pour le plus sage & le plus magnanime Prince qui fut jamais, qui par une adresse aussi spiriuelle que judicieuse avoit sçeu heureusement réunir en sa personne sacrée, la prudence & la valeur de tous les Roys ses predecesseurs, ce qui le rendoit l'arbitre souverain de la paix & de la guerre dans tout le monde Chrétien, & digne d'être appellé le Prince de l'Univers; mais la bonne oeuvre que le Roy des Roys a bien voulu commencer, pour suivre & achever par les bras invincibles de vôtre Majesté, qui est l'ornement des autres, l'éleve autant au-dessus des autres Rois, qu'elle est élevée au-dessus de ses sujets; Car enfin si c'est être admirable, comme l'on n'en peut pas douter, quand vôtre Majesté, qui ne tient son bonheur que d'elle-même, a porté le bruit de son nom, la terreur de ses armes, & le nombre de ses fameuses victoires jusqu'aux dernieres extremités de la Terre, c'est sans contredit être plus qu'admirable encore quand par les voyes les plus secretes, les plus obscures, & les plus inconnues de la Morale, & de la Politique Chrétienne dont elle est après Dieu la seule

ouvrier, & la maîtresse toute-puissante. Elle a sçeu surmonter les passions, corriger les mœurs, & changer les inclinations, que le malheur de la naissance, la nature enracinée, l'intérêt pressent, & des préjugés furieusement inveterés rendoient apparemment insurmontables; Là elle a triomphé de ses ennemis à la tête des armées pour leur inspirer cette noble ardeur qui lui est naturelle, & qui est capable des grandes exécutions, ici elle s'est soumis les esprits des rebelles, & à l'exemple du plus grand conquérant de l'Univers, parce qu'il estoit au-dessus de ses conquêtes, elle n'a point gagné de victoire qui ne lui ait valu deux triomphes, puis qu'il est constant qu'elle n'est pas moins entrée dans le cœur de ses sujets, qu'on a vu suivre avec le Char de son Triomphe, & qui ont esté rapidement changez en autant de courtisans, que dans les Villes qui relevent de son autorité Royale, & dependent volontairement de son obeissance, qui leur est infiniment glorieuse; Là elle a relevé son Royaume au plus haut point de grandeur & de puissance où il pouvoit jamais monter, mais cette élévation estoit sujete à cette secrette force du tems, qui devore & consume tout, qui brûle les trophées les plus magnifiques, & renverse sans pitié les plus superbes Arcs de Triomphe: Ici elle l'a posé dans une si haute situation, & mis dans un

dégré si relevé & si ferme, qu'elle peut voir de là tous les changemens qui troublent la nature & ses élémens, car selon le sentiment du Prophete, le Royaume du Roy qui est juste sera comme le Soleil en la presence de toutes les Nations: Là elle a travaillé puissamment à l'affermissement de son Etat, ici elle n'a rien oublié pour appuyer la colonne de la verité, & maintenir une Religion qui par l'aveu de ses adversaires même en est le siege & le centre, qu'est-ce que vôtre Majesté a opposé aux efforts redoublez de ces enfans débâchez qui avoient quitté la maison de leur pere en un tems où sa puissance ne voyoit rien au dessus d'elle sur la Terre, elle pour les ramener à la Foy de Jesus-Christ n'a mis en usage que de fortes exhortations, que de prieres ardentes, que de douces promesses, que de riches dons, que de grosses pensions, que d'emplois avantageux, que de charges & de dignitez si glorieuses & si éclatantes, qu'elles ont prevenu les desirs, & surpassé même les esperances de ceux qui les remplissent à cette heure, & si elle a mis en train les moyens dont s'estoient servis les premiers les Constantin & les Theodoses; la France a éprouvé favorablement que vôtre Majesté en estoit la tutrice commune & bienfaisante, & que sa justice a l'exemple du Dieu vivant & glorieux dont elle est la vivante image, se sçavoit

laisser vaincre à sa clemence plus que paternelle : si bien qu'on n'a sçeu qu'admirer le plus dans cette occasion , ou de sa sagesse profonde, ou de sa tendresse inconcevable : J'avoie que vôtre Majesté a travaillé plus qu'on ne sçauroit dire à l'extirpation de l'Herésie, elle l'a attaquée jusques dans son fort, elle a détruit ses erreurs, qui tirant leur origine d'un homme, ne pouvoient être qu'humaines, elle a surmonté l'opiniâreté & l'entêtement de ceux qui pour leur défense resistoient fierement à la puissance de Dieu, en resistant à la sienne : elle a changé en un moment leurs desirs en un desir uebement de lui plaire, elle a enlevé leurs cœurs, elle a veu leur fierté plier sous les doux attrait de son amour, se ramollir aux flammes brûlantes de sa charité sincere, & se rendre à ses bontez incomparables ; elle les a flattez en les vainquant, & en les flattant elle a fait consentir leurs esprits à être aussi éclairez qu'heureux, & ils ont veu par une douce experience qu'elle n'avoit point de plus haute ambition que celle de ressusciter des morts spirituels, qui baisoient leurs liens, qui caressoient leurs draps mortuaires, qui refusoient de sortir de leurs sales tombeaux, d'ôter les grosses pierres, & d'enlever les Sceaux qu'ils tenoient pour inviolables, quoi qu'ils les engageassent miserablement dans les tenebres, dans le silence, dans la pourriture & dans

la mort, que de redresser des enfans devoyez, que de les ramener comme l'Ange de l'Or de leurs honteux égaremens, que de les gagner tous à Dieu par Jesus-Christ, afin qu'estant tous les imitateurs de sa rare pieté, de sa justice incorruptible, & de sa charité exemplaire, ils peussent être chacun dans leur rang & au degré qui leur est marqué les compagnons d'une même gloire, porter les mêmes couronnes de vie, & être assis sur les mêmes Trônes, d'honneur, de magnificence, de pompe, & d'immortalité: Tous ces grands & heroïques, mais saints & pieux efforts, nous obligent; **SIRE**, & nous obligent indispensablement de vous appeller le pere commun de la patrie, l'amour & les delices du genre humain, le soutien & le bouclier inexpugnable de la verité, le genereux protecteur de l'Eglise, le puissant restaurateur de ses droits, & l'ardent & le zelé & l'invincible défenseur de la Religion de ses Ancêtres, puisque nous voyons avec une joye incroyable que vôtre Majesté a soulagé les peuples, recompensé largement la fecondité, abregé les procez, reformé les Loix, rétabli le commerce, entretenu les negociations des étrangers, rendu les Mers navigables, & autant de campagnes libres, les liberaux florissans, les sciences accreditées, & l'Eglise pacifique, heureuse, triomphante; Si bien que l'Eglise & que l'Etat sçavent,

voient, & sentent, qu'ils doivent à vôtre Ma-
jesté generalement & uniquement tout ce
qu'ils goûtent de repos, de tranquillité, de
fortune, de bien, de félicité, & de gloire:
Mais ce n'est pas seulement dans ce grand &
vaste Royaume qu'à l'exemple du grand Char-
lemagne vous avez montré la solidité de vô-
tre piété & l'ardeur de vôtre zele pour l'agran-
dissement de la Religion, dont Jesus-Christ est
l'Auteur, vous l'avez bien sçeu porter plus
loin, & les combats qui vous sont livrés à
toute heure à cause d'elle, quasi par tous les
Princes de la Chrétienté; & le secours prompt
& entier que vous avez constamment prêté au
Prince brave mais infortuné qui est abandon-
né & persecuté de tous, & duquel contre tous
pourtant vous soutenez si glorieusement l'in-
nocence opprimée, en sont des preuves sensibles
autant qu'éclatentes: Ce seroit ici un bel en-
droit à louer V. M. mais je n'ay garde de jeter
ma faux dans le champ de mon compatriote,
& mon parent & de ravir cette gloire au plus
juste & poli Ecrivain de nôtre siecle: Trop
heureux si mon petit grain de l'Encens ne
rend pas à vôtre Majesté, qui a le goût si
fin & si delicat une mauvaise odeur: & s'il
est permis à mon humble lierre de ramper au-
tour des lauriers, & si hauts & si pompeux
que les vôtres: Mais si la providence Di-
vine vous a donné à la France par un mira-

elé, si elle l'a bien voulu continuer en vôtre belle vie, qui n'en est qu'une preuve aussi douce que puissante pour rendre vôtre joye accomplie, elle veut bien accorder à vôtre Majesté, la grace de en voir de ses propres yeux une image glorieuse & immortelle en la personne de Monseigneur le Dauphin, qui a receu immediatement de vous les plus vives marques de sa grandeur, comme le premier ordre des intelligences reçoit de Dieu seul les plus purs rayons de sa lumiere; Car enfin les plus braves & les plus aguerris, mais les plus moderés & les plus retenus chefs de son armée voyans cet incomparable Prince y signaler également sa sagesse & sa valeur, dans les rencontres les plus terribles, & dans les dangers les plus éminens & les plus mortels, n'ont point fait difficulté de l'appeller hautement le second Alexandre de nos jours, puis qu'il est vrai que ses premiers combats l'ont fait reconnoître aussi bien que le maître de l'Asie, pour un Prince digne de Commander à toute la Terre, & de la remplir toute entiere du bruit de son nom, de ses armes, de sa conduite, de sa justice, & de sa liberalité; avec cette difference pourtant, que celui-cy a employé souvant plusieurs lustres, à combler des fosses, à faire des tranchées, à abattre des rempars, à ouvrir des portes, à forcer des Places, à gagner des Villes, à conquerir

des Provinces; Mais celui-là est venu à bon point dans quelques journées de ces grandes & difficiles executions, & nous pouvons dire justement de ce nouveau Cesar, ce qu'on a dit par flaterie de l'ancien, qu'il est venu, qu'il a vœu les places & qu'il les a vainquës, & que ses victoires sont allées d'un pas plus vite que les messagers qu'il vous envoyoit incessamment, & il ne faut pas s'en étonner, car il a appris de vôtre Majesté, l'art d'armer ses Soldats d'armes toujours victorieuses, en leur inspirant par son visage, par son geste, par sa parole, par son action & son exemple, autant de générosité que de terreur à ses ennemis, & sur tout celui de regner dans l'esprit de tous, par l'amour de sa bonté & de sa clemence, & par l'admiration de sa justice & de sa charité; mais me souvenant qu'il n'y a qu'un seul Peintre qui soit digne de représenter son Heros qui fait la première & la plus noble passion de son cœur, je me contenterai d'admirer ce que je ne puis pas décrire; & demander à Dieu qui a fait gagner en si peu de tems à ce Prince clement & intrepide tant de fameuses batailles que ce successeur presomptif de vôtre Couronne, qui est la plus belle & la plus brillante de la Terre, travaille si heureusement, que ses efforts accompagnés de sa grace toute-puissante surpassent vos desirs & vos esperances. Puisse vôtre Majesté, qui n'est

qu'une suite continuelle de prosperitez & de victoires, qui est plus grande que vôtre Monarchie, quoi que redoutable à toute la Terre, & pour laquelle les veritables Convertis ont une admiration mêlée d'amour & de reconnoissance: puisse-t'elle long-tems & heureusement jouir du fruit de ses peines, voir de ses yeux, que ceux qui rentrent dans l'Eglise y rentrent plus de cœur que du corps, que comme ils ne respectent que son Empire, ils tiennent à beaucoup d'honneur de n'embrasser qu'une même Foy, qui estant selon S. Augustin la Foy d'un Prince fidele & juste, est la Foy des élus de Dieu, que ceux qui y sont confirmez ne sont occupez que du soin d'y confirmer les autres: puisse l'esprit de Dieu, qui ne laisse jamais l'œuvre de ses mains imparfaite, perfectionner & consommer & couronner celle de vôtre Majesté, jusqu'à la resurrection des justes; C'est S I R E, le comble des desirs les plus passionnez & les plus ardens de celui qui est avec une profonde soumission & un zele respectueux.

S I R E,

De Vôtre Majesté;

Le tres-humble, tres-obeissant & tres-fidele serviteur & sujet.

HERCULE DE LA ROQUE-BOYER.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Second block of faint, illegible text, appearing as several lines of a letter or document.

Third block of faint, illegible text, continuing the document's content.

Fourth block of faint, illegible text, showing more lines of the document.

Fifth block of faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.



LA CLEF

DE

LECRITURE

ET DES PERES;

O U

REPONSE AU SIEUR JURIEU
Ministre & Professeur dans l'Eglise
Pretendue Reformée de Rotterdam, &
Professeur en Theologie.

AVANT que d'entrer en matiere
il est necessaire que je donne l'ex-
plication de quelques passages
que le Sieur Jurieu a ambitieusement ra-
portez pour inspirer aux nouveaux Con-
vertis de l'horreur pour l'Eglise Catholi-
que Apostolique Romaine; Le premier *Matthieu*
est tiré de l'Evangile selon S. Mathieu, 10.33.34
qui me confessera devant les hommes, je *Marc 8.*
le confesserai aussi devant mon Pere qui 38.
est dans le Ciel, & qui me renoncera de- *Luc 9.*
vant les hommes, je le renoncerais aussi 26. & 12.

1. Ti- devant mon Pere qui est dans le Ciel ; Le
Math. 11. second est encore tiré du même Evangile
 12. où Jesus-Christ dit , celui qui peche &
Math. 12 & blaspheme contre le S. Esprit , il n'y
 32. aura point de pardon pour lui , ni en ce
Marc 3. siecle ni en l'autre ; Le troisiéme celui qui
 28. & 29 perd son ame tout le reste lui est inutile ;
Math. Le quatriéme , si quelqu'un vous dit , je
 24. 22. suis ici, ou là, dans les cabinets, ou dans les
Luc 17. deserts , ne le croyez point ; Le dernier est
 23. pris du chap. 4. de la premiere à Timothée
Marc 13 où l'Apôtre nous défend sous de griéves
 21. peines de recevoir ces Doctrines du demon,
1. Timot. qui défendent de se marier & de manger
 4. 1. 2. 34. des viandes que Dieu a créées , & du cha-
 pitre sixième de la premiere aux Corin-
1. Corint thiens , où l'Apôtre proteste que nul Ido-
 6. 9. lâtre ne peut être sauvé.

Jesus-Christ nous disant , comme il
Math. 10 fait , qui me confessera devant les hom-
 33. 34. mes , je le confesserai aussi devant mon
Marc 8. Pere qui est dans le Ciel , & quiconque
 38. me reniera & me renoncera devant les
Luc 9. hommes , je le renierai & le renoncera
 26. & 28 aussi devant mon Pere qui est dans le Ciel ;
11. Timo. celui qui peche & blaspheme contre le S.
 11. 12. Esprit , il n'y aura point de pardon pour
Math. 12 lui ni en ce siecle ni en l'autre ; celui qui
 32. perd son ame tout le reste lui est inutile ;
Marc 3. si quelqu'un vous dit , je suis ici, ou là, dans
 28. 29. les cabinets, ou dans les deserts , ne le
Luc 12. croyez point , n'y alés point , n'embrassez
 10. point ces Doctrines de diable , qui défen-
Marc 8. dent de se marier & de manger des vian-
 36. des que Dieu a créées , que S. Paul au 14.

chap. de la premiere aux Corint. v. 14. 15. *Math. 22*
 16. nous défend de parler en une langue 22.
 inconnue : Enfin les Idolâtres ne pouvant *Luc 17.*
 pas être sauvez comme S. Paul le proteste, 23.
 pourquoi, dit-il, demeurerions-nous dans *Marc 13*
 l'Eglise Romaine qui est la mere de l'Ido- 21.
 lâtrie & de la prostitution, & ne sorti- *I. Timot.*
 rions-nous point de cette Babilone d'où 4. 1. 2. 3.
 Dieu sur peine de mort éternelle nous 4.
 commande de sortir ; Mais que cét emploi *I. Corint*
 de ces divers textes de l'Ecriture Sainte est 6. 9.
 outrageant à l'Eglise Romaine, que cette *Aposaliq*
 application lui est injurieuse, & qu'elle
 porte bien avec soi des marques assurées
 d'un zele amer & d'une haine inveterée
 contr'elle ; car enfin tous ces passages ra-
 portez ne sont qu'une noire calomnie &
 un abus manifeste & criminel de la parole
 de Dieu, qui justifie authentiquement le
 langage de l'Apôtre S. Pierre, qu'il y aura
 des personnes qui pour satisfaire leur am-
 bition la retourneront en un mauvais sens
 comme je pretens de vous les faire voir
 par les paroles de Jesus-Christ, par tou-
 tes les circonstances des textes, & par l'ex-
 position que leur ont donné les premiers
 Peres de l'Eglise, & les plus celebres Doc-
 teurs de l'antiquité, que les Protestans re-
 connoissent dans leur confession de foy
 pour les vrais & solides interpretes des
 Ecritures ; mais avant toutes choses il est
 juste qu'avec l'Apôtre S. Paul je remercie
 Dieu le Pere, qui par sa lumiere m'a
 rendu digne de participet au sort des
 Saints, & qui par un miracle de son amour

Col. I. 13

14.

& de sa puissance, m'a retiré de la puissance des tenebres, qui m'obsédoit de toutes parts, & qui m'obligeoit de prêcher alors les Doctrines que je combats & que j'aborre aujourd'hui, parce qu'à l'exemple de ce divin Apôtre il m'a transféré au Royaume de son fils, au tems qu'il avoit déterminé dans son conseil éternel; car comme remarque S. Augustin, la conversion du fidele est une œuvre qui a plusieurs parties & plusieurs degrés que Dieu acheve & que Dieu consomme avec nous & à l'heure que nous y pensons le moins; & au moment qu'il a développé nos esprits & touché nos cœurs, nous connoissons les Doctrines véritables, nous les suivons & nous les aimons, & par la liberté & le plaisir qu'elles nous donnent nous travaillons à détruire celles que nous avons prêchées aux autres, parce que nous sommes convaincus qu'elles sont contraires à l'Évangile de Jesus-Christ.

Jesus-Christ en disant, qui me reniera devant les hommes je le renierai devant mon Pere, il n'a eu en veüe que de nous faire connoître en la personne de ses Apôtres, qu'il merite nos adorations & nos respects, puis qu'il a une puissance divine non seulement sur les corps comme les hommes de la terre, mais aussi sur les ames qui sont l'ouvrage de ses mains, & par consequent de son domaine, & qu'étant Dieu veut éternellement avec le Pere, il est si digne de toute l'affection de nos cœurs, qu'il n'y a point de peril, de

scandale, ni de mort, qui puisse être capable de nous en separer, & d'en éteindre les brûlantes flâmes; Ce n'est pas, dit S. Ciprien, la peine, mais la cause qui fait que la confession & que le martyre sont des sacrifices agreables à Dieu, es tu prest à confesser Jesus-Christ, reconnois-le pour le Fils de Dieu, & pour ce nom adorable, souffre avec constance tous les combats qui te sont livrés, & il te dira que tu l'as confessé; cette confession, dit Clement Alexandrin, est la marque de celui qui reconnoit Jesus-Christ, non seulement pour Dieu, grand & glorieux, mais aussi pour Sauveur; Et S. Justin, les Chrétiens, dit-il, aiment mieux souffrir des morts cruelles & honteuses, que de nier avec les infideles que Jesus-Christ soit leur Dieu; Celui-là, dit Tertullien, le confesse, qui honore son nom, qui celebre sa divinité, & qui est toujours prêt, & même devant les plus severes Tribunaux, de dire qu'il est le Christ de Dieu; car s'il croit de cœur à Justin, il veut faire confession de bouche à salut. Pourquoi, dit-il ailleurs rougirions-nous de Jesus-Christ ou de son Evangile, car ce seroit le confondre au stile des Hebreux, & douter de la puissance de l'un & de l'autre, & S. Bernard dit, que nôtre honte seroit déraisonnable de ne pas souffrir pour celui qui a tant d'attraits, & qui s'est aneanti pour nous jusques à la mort de la Croix; S. Cyrille tranche net, & témoigne que ces paroles ne peuvent s'adresser qu'aux

*S. Cypri-
de l'ex-
hort. des
marty. p.*

333.

*Annotationes in
Epist. 37.
Testim. l.*

*3. ad
Quirin.
Clement
Alexan.*

*S. Rom.
l. 4.*

*Tertul.
in scor-
piac.*

*Tertul.
adversus
gnostic.*

*Rom. 1.
10.*

*Bern. Ep.
185.*

S. Cyril. Juifs incredules, qui ne reconnoissoient
somm.in que Moïse, & qui renioient Jesus-Christ &
Job. 1.3. ses miracles; & ce crime nous peut-il être
 imputé à nous, dis-je, qui reconnoissons
 Jesus-Christ pour le propre Fils de Dieu,
 & pour le Redempteur du monde; à nous
 qui mettons toute nôtre esperance & tou-
 te nôtre confiance en lui, à nous qui
 erions avec S. Pierre, qu'il est le Christ, le
 Fils du Dieu vivant en qui se trouvent les
 paroles de vie eternelle, & qui avec saint
 Jean établissons nôtre felicité en la con-
 noissance que nous avons de ce veritable
 Fils de Dieu, & qui disons avec lui, celui
 qui n'a point le Fils n'a point la vie. Que
 si celui qui ne croit pas au Fils de Dieu
 fait Dieu menteur; que font ceux qui im-
 putent aux Chrétiens les créances des
 Payens & des Infideles, que renier sa veri-
 té & sa justice, & se ranger au parti du
 pere de l'injustice & du mensonge.

Bochard

Crot.

Mestre-

rat sur

les Heb.

morus en

ses not.

Admi-

rand.

Capel la

place en

teurs the

ses sur le

peché cõ-

tre le S.

Esprit.

Le second texte qui porte, que celui
 qui aura peché contre le S. Esprit, il n'y
 a plus de remission pour lui, ne nous re-
 garde pas non plus, puisque par l'aveu des
 plus celebres Theologiens du parti Protes-
 tant, elles s'adressent seulement aux Scri-
 bes & aux Pharisiens qui attribuoient les
 miracles que Jesus-Christ faisoit au Prin-
 ce des Demons, comme ils le recueillent
 des témoignages convaincans des trois
 Evangelistes, & qu'ils assurent que ceux
 qui se rendent coupables de cét execrable
 peché, pechent d'une volonté constante
 & d'un endurcissement prodi-

*St Epijs
sur les
heretis
el brig
mi-pi
t. p.
771*

gieux, d'une malice délibérée, contre le total de la pieté, & des vertus & des mœurs, contre les lumieres propres du S. Esprit; qu'en un mot ils pechent comme les Demons qui blasphement contre le S. Esprit aussi-bien que contre le Fils de Dieu; mais graces à Dieu nous ne sommes, ni les Sectaires d'Origene qui mettoient la troisiéme personne de la bienheureuse Trinité au rang des creatures, ni de Macedoinius qui avoient les mêmes sentimens, mais que le Concile de Constantinople sous l'autorité de Theodose l'ainé a retranché de la Communion de l'Eglise, oyez sur ce sujet S. Cyrille qui ne laisse pas la moindre ombre de difficulté, le même Jesus-Christ qui en soutenant la gloire de sa divinité a dit, qui me reniera devant mon Pere, je le renierai devant les hommes, a bien voulu dire, qui aura blasphemé contre le S. Esprit; car le S. Esprit de même que le Fils est un Createur Tout-puissant & infini, & non pas une creature foible & mortelle; mais peut-on accuser de rien de semblable les Catholiques qui adorent le S. Esprit comme Dieu, qui croyent qu'il en a l'essence, les attributs & les qualités, & dont le caractere essentiel & incommunicable aux creatures est d'être le scrutateur des reins, des pensées, & des cœurs.

Celui qui perd son ame tout le reste lui est inutile, l'application de ce texte aux Catholiques découvre une pitoyable foiblesse & une ignorance grossiere; car ex-

fin tous les Interpretes Hebreux, Grecs; Syriens & Latins, demeurent d'accord que ces paroles sont dites par comparaison, & l'incomparable S. Chrysostome assure que Jesus-Christ parle en cét endroit à peu près en la même sorte, que quand il dit ailleurs, qu'il n'est pas venu mettre la paix, mais la guerre, & separer le Fils d'avec le Pere, & la mere d'avec la fille; si bien que ceux qui sont élus & fideles ne peuvent pas diviser leurs cœurs où Jesus-Christ a erigé son Trône, & dont il demande toutes les affections, il ne faut pas les partager entre lui & les creatures. Celui-là donc dans la pensée de ce Pere gagne son ame en la perdant, qui se défait de ses desirs impurs, & qui ne sert plus en esclave ses cupiditez criminelles; & celui-là trouve la vie, non quand il vient à se donner la mort, mais quand prenant le couteau tranchant de la parole de Dieu, il mortifie le vieil homme, il arrête ses mouvemens, & épuise son sang, & lui ôte la vie; S. Cyprien qui avoit expliqué avant S. Chrysostome ces admirables paroles de Jesus-Christ a les mêmes sentimens; Origene veut que ces paroles regardent seulement les Martirs dont les pertes les plus notables leur ont procuré de glorieuses & d'immortelles recompenses, puis qu'ayant demeuré quelque tems sur les selettes, sur les chevalets, & sur les rouës, ils doivent être éternellement assis sur douze Trônes jugeans les douze Tribus d'Israël; Clement Alexandrin re-

*Euthym.
Fulgent.
Ep. 2. de
stat. vi-
due.*

*Chrysost.
sur le ch.
19. de s.
Math.*

Math. 10

*Et sur la
virgini-
té.*

*S. Cypr.
l. 31. ad
quirin. p.
380.
Origene
hom. 36.*

marque que l'ame ayant été perduë par l'orgueil, elle se recouvre par l'humilité, & celui-là trouve son ame qui s'étudie à se connoître soi-même; Nous étions perdus, dit Terrullien, si nous n'eussions été perdus, car nous gagnons tout au moment que nous pouvions tout perdre. Et si le monde nous condamne nous sommes justifiés, au moment qu'il nous blâme nous recevons de la loüange de nôtre bon maître, nous perdons un pere & une mere, dit S. Cyrille, un pere & une mere qui est après Dieu le principe de nôtre être; mais que ces pertes sont avantageuses pour eux, qui des fleurs fletries qu'ils étoient ont droit à l'Eternité; Nous perdons nôtre ame & nôtre vie, & en échange par la regeneration & le renouvellement du S. Esprit, nous la mettons en état de ne pouvoir jamais plus se perdre, jamais s'alterer, jamais se corrompre; & Theophile sur ces parols a les memes pensées qu'il exprime avec des termes differens.

Je viens au quatriéme, si quelqu'un vous dit; le Christ est ici, ou là, dans les cabinets ou dans les deserts, ne le croyez point; mais je prie ceux en faveur desquels j'ay composé cét écrit de me permettre d'user de ce raisonnement que je croi être sans replique, ou ceux qui se servent de ces paroles contre la presence réelle de Jesus-Christ, en autant de lieux que le Ciel en renferme dans son enceinte où se celebre le Divin service, sont des Docteurs & des Ministres Protestans,

*Clemens
Alex.*

*strom,
l. II.*

*Tertul.
Apologe-
ticum.*

*Hieroni.
6. Ecl. &
Cassian.
collat.
ultim.*

*S. Antoi.
au ra-
port de
S. Atha-
nase sur
sa vie.*

*S. Cyril.
cōment.
in Esai.
l. 5. Tom.*

*l. p. 752.
Theoph.
sur le ch.*

*10. de S.
Math.*

ou c'est le peuple ; si ce sont des Docteurs & des Ministres , je pose pour fait constant qu'ils ne sont point versez dans la lecture de l'Ecriture Sainte ni des Peres , puisque tous les Evangelistes & tous les Peres après eux demeurent d'accord , que Jesus-Christ étant élevé dans le Ciel , ils se trouverent plusieurs Imposteurs qui se disoient le Messie , & attiroient par l'éclat de ce nom plusieurs personnes à leur parti ; & cela est si vrai qu'il n'y a quasi point de chap. dans l'Evangile ou dans les Actes où Jesus-Christ n'avertisse ses disciples de s'en donner garde ; les paroles de Jesus-Christ sont plus claires que le jour , en ce temps là , dit Jesus-Christ , c'est à dire lors de la ruine de Jerusalem , en ce temps là , si quelqu'un vous dit , le Christ est icy , ou il est là , n'en croyés rien , car il se trouvera des faux Christs , qui feront de si grands signes , & de si grands miracles , que les élus même , s'il pouvoit , en seroient seduits ; prennés garde que je vous avertis de ces choses avant qu'elles arrivent ; mais tous les Peres de l'Eglise n'ont fait que marcher sur les mêmes traces ; ils appellent faux Christs tous ceux qui du tems de Jesus-Christ s'opposoient fortement à l'agrandissement de son nom , à l'avancement de son regne , & sur tout à la gloire de ses miracles ; & ils mettent en son rang Herode intrus par les Romains , Anne , & Caïphe , les Scribes , les Pharisiens , & depuis l'Assension de Jesus-Christ dans le Ciel ils content ces imposteurs , Theo-

Math.

24. 22.

23. 24.

Marc.

13. 21.

22. 23.

Luc. 17.

23.

Actes 5.

36. 37.

das, & Judas, Barchocebas, ^{4.} temps de *Euseb.*
 l'Empereur Adrien, qui au rapport de *l. 8. 6.*
 Joseph Historien Juif avoit tellement *C. 46.*
 seduit les Juifs, qu'ils disoient de lui, voicy *2. Thes-*
 le Christ est icy, & voicy le Christ est là; *sal. chap.*
 ils y enrollent encore celuy dont parle *S. 2.*
 Paul aux Theffaloniens, & celuy qu'al- *Socra-*
 legue *S. Jude*; & un Pseudomoses de *tes. l. 7.*
 Crete qui vivoit sous l'Empereur Theo- *C. 37.*
 doze; que si c'est le peuple qui raisonne de *S. Jude.*
 la sorte, je ne daignerois luy repondre, *4. ver-*
 pa ce que ceux qui le composent sont des *ses.*
 esprits ignorans & legers, qui jugent des
 choses non par la raison & le jugement,
 mais par le caprice & l'averfion, & detour-
 nent l'Ecriture Sainte en un mauvais
 sens pour leur propre condamnation, se-
 lon la doctrine de *S. Pierre*, & selon celle *2. Pier-*
 de *S. Jude*; ce sont des hommes sensuels *re. 3. 6.*
 qui affectent de se separer parce qu'ils *S. Jude.*
 adherent à leur sens charnel & à leurs pas- *16. 19.*
 sions brutales. D'où vient que *S. Augustin*
 invectivant contre eux, les appelle des
 emissaires d'erreur, dont les dogmes n'ont
 d'autre fondement que leur imagination
 blessée à un tel point qu'elle est devenuë
 incurable par la prevention qu'ils possede;
 non dit *S. Pierre*, l'écriture ne s'explique
 pas par une interpretation particuliere,
 quoique le peuple, & quelque fois même
 les honnestes gens de tout sexe en fassent *1. Pier-*
 leur boudin victorieux, comme s'en plaig- *re Ch. 1.*
 noit autrefois *S. Ambroise* & *Zuingle* l'un *v. 20.*
 des plus illustres défenseurs du parti Protec-
 tant; ce dernier même dit qu'après avoir

1. co-
rint.
Chap.
41.

1. Ti-
mot. 4.
42. 3.
1. 5.

serieusement medité les paroles de Saint Pierre que nous venons de citer, & celles de Saint Paul, l'explication de l'Ecriture Sainte n'appartient qu'à ceux à qui l'Eglise en a donné le pouvoir; pour ce qui est de ce celebre passage de S. Paul à Timothée, l'Esprit dit clairement qu'aux temps à venir que quelques-uns renonceroient à la foy, & autant des esprits d'erreur, & des Doctrines des Diables, qui interdrirent le Mariage, & les viandes que Dieu a créées pour être prises avec action de grace par les fideles; ajoûtés, dit Saint Chrisostome, les deux versets suivans, & il n'y aura plus de difficulté, car toute creature de Dieu, ajoûte l'Apôtre, est bonne, & nulle de celles que l'on peut prendre en benissant Dieu ne doit être rejetée, parce que la parole de Dieu & la priere les sanctifie toutes; remarqués je vous prie, dit S. Bazile, que l'Apôtre n'en veut qu'à ceux qui condamnoient le Mariage, & les viandes, tels qu'étoient dès les premiers siecles, les Encratites, & les Manicheens, les Tationites, & les Marcionites, loin dit S. Augustin, que les Catholiques croient que les viandes soient mauvaises, comme venant d'un mauvais principe, ils croient qu'elles sont toutes bonnes, parce qu'elles viennent de celuy qui est seul bon; loin aussi de dire que le Mariage soit mauvais, les Catholiques disent qu'il est bon & honorable en toutes choses, mais principalement pour ces trois raisons, pour l'ordre de la generation,

tion, pour la Foy & le Sacrement, & de
 peur qu'on ne nie que S. Augustin ait
 jamais donné une telle explication si
 conforme à la Doctrine des Catholiques,
 lisez le chapitre 34. du peché Originel
 contre Pelage & vous la trouverés en au-
 tant de mots; mais S. Jérôme en son li-
 vre contre Jovinien, ne donne-t'il pas
 avant S. Augustin la même explication
 aux parôles de l'Apôtre, nous ne suivons
 pas, dit-il, l'Herésie de Marcion, & des
 Manicheens, & nous ne deffendons pas le
 Mariage comme s'il étoit mauvais, nous
 n'avons garde aussi de suivre les erreurs de
 Tatien le chef des Encratites, qui disent
 que le Mariage, & les viandes estoient
 souillées, que si l'Eglise Romaine defend
 aux Clercs & aux seculiers de se marier, ce
 n'est que pour mieux se disposer au service
 divin, vacquer aux choses Saintes, & plaire
 à ccluy qui les appelle: elle ne le defend
 pas aux autres qui ne sont pas reverus de
 ce caractere, & honorés de cette Onction;
 pour les viandes, il y a dequoy s'étonner
 qu'on n'en approuve pas l'abstinence pour
 quelques jours, puis que l'Ecriture nous
 apprend qu'il n'y a rien de plus propre
 pour mortifier la chair & vaincre ses
 convoitises, & que les Prophetes se sont
 servis de ce remede, pour desarmer la
 colere de Dieu, qui est invincible à toute
 autre chose qu'à la penitence, à la priere,
 à la foy & au jeûne; mais parce qu'il y a
 deux textes qui font le plus de la peine

I. corint.
ch. 14.

aux nouveaux Convertis, & qui les embarrassent le plus fortement ; hâtons-nous de leur donner la satisfaction qu'ils demandent, en ôtant de leur esprit des scrupules qui les troublent, qui les affligent, qui les confondent ; le premier est celuy de l'Apôtre S. Paul, s'il y en a, dit-il, qui ayent les dons des langues, qu'il n'y ait pas plus de deux ou trois, qui parlent en une langue inconnüe, & qu'ils parlent l'un après l'autre, & qu'il y ait quelqu'un qui interprète ce qu'ils auront dit, que s'il n'y a point d'interprète, que celuy qui a ce don se taise dans l'Eglise, & qu'il ne parle qu'à soy même & à Dieu, si je prie en une langue inconnüe mon cœur prie, mais mon esprit & mon intelligence est sans fruit ; j'aymerois mieux ne dire dans l'Eglise que cinq paroles dont j'aurois l'intelligence pour en instruire aussi les autres, que d'en dire dix mille en une langue inconnüe : Pour penetrer une matiere si importante qui est l'achoppement de tant d'honnêtes gens, qui d'ailleurs sont si raisonnables & si judicieux, vous devés remarquer trois choses, la premiere que l'Apôtre dans ces paroles ne parle en aucune maniere de la Sainte Messe, ni des Prêtres, qui font à Dieu ce divin service, mais de quelques particuliers qui s'ingeroient alors de leur autorité privée à faire des prieres, à produire des Himnes, & à prononcer des Cantiques dont ils étoient les auteurs, comme s'ils y eussent été poussés par le S. Esprit, & comme si ces lan-

gues de feu qui s'arrêterent sur les Apôtres au jour de la Pentecôte s'étoient posées sur eux, & n'est il pas juste veut dire l'Apôtre, que puis que le but que vous avés dans ces prières, est l'edification des fideles, vous les proposés en une langue qui descendant de leurs oreilles dans leurs cœurs l'y produise & engendre heureusement, au lieu que la Sainte Messe à pour souveraine fin le culte de Dieu, & que les divins & publics Offices ne regardent que l'illustration de sa gloire.

Que s'ils étoient dits dans une langue vulgaire, le peuple qui juge des choses par les yeux de la nature, & qui dans cette qualité à du penchant pour prophane-
Odi. prophana-
 ner les plus saints Misteres, ne manque-
num vul-
 roit pas de prendre de la main gauche, *gus &*
 ce qu'il devoit prendre de la droite, *arceo.*
 & donnant des mauvaises interpretations aux choses saintes, tomberoit infailliblement dans l'erreur; de plus encore qu'il faudroit que chaque Province, & chaque Ville, eut sa langue particuliere, car bien par exemple que les François parlent une même langed, chacun pourtant à dans cette langue un idiome divers, s'il m'est permis de parler ainsi; ce n'est pas que ce peuple bien qu'ignorant la langue latine n'en reçoive de tres-grands fruits, car outre qu'il peut s'il y applique son cœur participer au saint Sacrifice pour appaiser Dieu, & au Sacrement pour se sanctifier luy même, n'a-t'il point de part à toutes les prieres que le Prêtre presente à Dieu,

Session

22. c. 8.

Étant certain qu'après luy avoir demandé pardon pour ses propres pechés, il le demande aussi pour les pechés de tous ceux qui l'assistent, & qui joignent leurs intentions aux siennes; & n'est il pas vray encore qu'à la veüe de l'appareil des seremonies si divines & si saintes, il est excité cōme parle le Concile de Trente à une sincere & ardente devotion, qui le réjouit & le console autant que le souvenir de ses pechés le trouble & l'abat. Adjoûtés que l'Apôtre pour nous assurer qu'il parle là de ses prieres particulieres, nous parle aussi de la benediction particuliere qui les suit comme elle est exprimée dans l'original; enfin le fidele ne peut point dire *Amen* à ces Oraisons privées, au lieu que nous trouvons dans les liturgies de la Messe de S. Jacques, de S. Clement, de S. Bazile & de S. Chrysostome, que le peuple le dit après la Consecration, & qu'il est ravi de joye en disant la seconde chose que je vous prie de bien considerer, c'est la difference qu'il y a entre les Sermons & les prieres, dans les Sermons il faut se servir du langage connu au peuple, car celuy qui preche, ne preche que pour enseigner, que pour instruire, que pour édifier, aussi voyés vous, dit saint Augustin, que l'Apôtre a porté ainsi dans ce celebre passage; or il luy seroit impossible d'enseigner, d'édifier, & d'instruire s'il parloit à des gens qui n'entendent pas son langage; au lieu que dans les prieres il s'adresse à Dieu, qui n'entend pas

Seulement les langues, mais qui donne la langue à celuy qui desire d'apprendre ses secrets, comme il le disoit à Moÿse, & à qui comme parle le Prophete Royal, il communique la langue des deserts, si bien que selon le raisonnement de l'Apôtre & de S. Augustin après luy, celuy qui instruit dans l'Eglise, doit parler dans l'Eglise une langue qui soit entendüe, & ce qu'il a dit dans une langue inconnüe, il doit interpreter ensuite pour edifier l'Eglise; & je demande à Messieurs les Protestans qu'ils ne disent de bonne foy, si cela se fait ou ne se fait point parmi les Catholiques; s'ils me disent que cela se fait comme ils ne peuvent pas dire autrement, l'Eglise Romaine est donc exempte du blâme qu'on luy met sus, puis qu'elle pratique l'Ordonnance de l'Apôtre, s'ils me disent que cela ne se fait point, ils auront supposé à faux, & pour les en convaincre, il ne faut que jetter les yeux sur l'Ordonnance du Conc. de Trente, qui enjoint expres-
Conc. de Trente
sess. 22.
Ch. 8.
sement aux Prêtres d'expliquer les Evangelies au milieu de la Messe, & les principaux points de ce divin service, & les prieres & les Commendemens, & generale-ment toutes les exortations qui peuvent porter à la devotion sont expliquées, & traduites même en un langage vulgaire, & mises entre les mains de tous les Chrétiens; En troisiéme lieu l'Eglise Romaine se sert de la langue latine, soit pour ne changer pas le formulaire du service Divin, qui à été immuable dans toutes

les Nations, soit pour conserver l'unité de la Foy, soit pour suivre l'exemple de Jesus-Christ, soit pour éviter des inconveniens aussi facheux que frequens; je dis pour conserver le formulaire du service divin, car ceux qui connoissent l'histoire de l'Eglise tombent d'accord que la langue Latine est aussi ancienne que l'Eglise, & que le peuple ne s'en servant point d'autre, le service ne pouvoit être fait qu'en Latin, & le formulaire que l'on en dressa ne devoit être conçu que dans la même langue, sans que le tems qui change tout, y peut apporter aucun changement; & nous lisons que c'estoit la coûtume du peuple Latin, que de conserver inviolablement le formulaire du service de leurs Dieux, jusques là qu'au rapport de l'Orateur Romain du temps d'Auguste on faisoit le service de Mars en la lague de Numa, qui n'étoit plus intelligible; je dis pour conserver l'unité de la foy, car qui engendre, & qui entretient cette unité de l'Eglise, & cette union des cœurs, que cette uniformité de langage, au lieu que les langues particulieres qui ont de differences infinies, ne servent qu'à la ruiner & à la détruire; c'est pourquoy on a veu au grand scandale de l'Eglise, que ceux qui ont affecté dans les Offices divins des langues particulieres, ont fait selon le témoignage de S. Augustin, un malheureux schisme dans l'Eglise, & ont mieux aimé s'en separer, pour satisfaire leurs desirs ambitieux, que de tenir à celle qui ne leur prechoit rien tant que l'union,

*Salvator
carmi-
na vix
saur
doibus
suis in-
telli-
genda.*

la paix, la concorde, & la langue qui les y pouvoit entretenir, & qui leur disoit les larmes aux yeux, & les soupirs dans la bouche, ce que disoit l'Apôtre S. Paul aux fideles de Corinthe; je vous prie par la dilection de nôtre commun Epoux, que vous parliés tous en même langage; à raison de quoy les Rabins disent, qu'il faut bien prendre garde que la diversité de langage n'attire sur nous le mal qu'elle attirera sur Babel, & sur ceux qui la bâtissoient, qui dans leur langage est un mot Hebreu, qui veut dire confusion, separation, destruction, & l'Apôtre S. Paul dans cette *Eph. 4.* veuë, veut que nous prenions un grand 3. soin de garder cette precieuse unité.

Cette uniformité, cét accord & cette consonance est si utile afin que je ne dise si necessaire dans le service Divin & dans les prieres, qu'elle en fait le prix & la valeur par les fruits qui nous en reviennent; je ne veux pas vous parler de moi-même de peur que vous ne m'accusiez d'exagerer les choses, mais ce seront & S. Chrysostome en son homilie 7. au peuple d'Antioche, & S. Basile en son Epitre 68. & saint Ambroise au Livre de la Penitence, & Tertullien en son Apologetique qui vous parleront & qui vous feront entendre une verité qui paroîtroit incroyable dans la bouche des autres.

Mais comme l'Eglise de Jesus-Christ est unie, elle est aussi universelle, qui demande la langue de l'Empire Romain, le plus beau, le plus étendu, & le plus puis-

sant de toute la Terre ; & cette langue universelle de l'Occident est connue en Italie , en Allemagne, en Angleterre , & sur tout en France , que si le peuple ne l'entend pas , dira-t'on , que Dieu dans la Messe ne l'entende pas , ou qu'elle soit inconnue aux Prêtres qui font ces Divins services; mais c'est la pratique de l'Eglise & de Jesus-Christ: car nous trouvons que du tems de Jesus-Christ les Juifs faisoient le service public de l'Eglise en langue Hebraïque , que le peuple ne pouvoit entendre , parce que la langue Syriene étoit sa langue maternelle , & imitant aujourd'hui leurs Peres , tous ceux qui entendent leur langage sont témoins que dans tous les lieux où ils se trouvent ils se servent de cette même langue , qu'ils appellent dans leur Talmuel , la langue de Canaan , la langue sainte , la langue consacrée; C'est pourquoi les Chrétiens qui sont selon le raisonnement de l'Apôtre saint Paul des Juifs spirituels , dont la langue est de Dieu , ne se serviront - ils point à leur tour d'une langue qui n'a pas moins été consacrée que l'Hebraïque , & qui ne celebre pas moins la gloire & les vertus du Sauveur du monde , comme le disoit autrefois en Latin l'Empereur Constantin dans le Concile de Nicée.

Math.

27. 46.

Marc.

15. 34.

Enfin je dis l'exemple de Jesus-Christ , car bien qu'il soit remarqué qu'il prie son Pere , mais en une langue que le peuple ne pouvoit entendre , & qu'il prie pourtant avec une voix si enflammée qu'au prix

d'elle , celle des Seraphins n'est que glace , d'une voix si forte qu'elle fait fendre les pierres , & d'une voix si haute que tout le monde la pouvoit entendre ; *Eli Eli l'amma sabacthani*, c'est à dire , mon Dieu , mon Dieu cōment m'avés vous delaissé ; or quād dit S. Augustin il prioit de la sorte , il prioit pour être oui de tous , il faisoit l'Office de grand Prêtre , pour nous sanctifier tous , pour nous consacrer tous à Dieu , & pour nous rendre tous agreables à ses yeux , & on n'oublia pas adjoûter il dans l'inscription qu'on mit au dessus de luy , des lettres latines , parce que sa bienheureuse mort regardoit tout le monde , dont l'Empire Romain étoit l'abrege ; mais les Catholiques ne peuvent consentir que la Messe , & les autres Offices divins , soient dits en langue vulgaire , soit parce que dans toute l'Escriture sainte , nous n'avons point de commandement formel de dire la Messe en langue vulgaire , soit parce que pour la faire connoître au peuple la multitude des langues , demenderoit que chaque Province eut la sienne particuliere , soit parce que les Provinciaux n'entendent pas mieux le Francois que le Latin , soit parce qu'il faudroit autant de Messes qu'il y a des Provinces , soit parce que les Prêtres , ne pourroient pas dire la Messe dans un autre Province , sans porter leur Missel , & sans avoir des Clercs aussi connoisseurs de la langue qu'eux mêmes , soit parce que les fidelles ne pourroient pas entendre la Messe dans leur vo-

yage, sans mener avec eux des Prêtres de leur pays, & de leur langage, soit parce que nonobstant la multitude de langues, l'Eglise ancienne d'Occident n'a point voulu se servir d'autre langue que de la Latine; soit parce que dans les lieux où l'on a voulu violer cette coutume, aussi ancienne que loüable; les hommes ont violemment dressé Autel, contre Autel, & ont formé un chisme dignes de larmes de sang, soit parce que l'Eglise n'ayant qu'une foy, elle ne peut avoir qu'une langue, qui l'engendre dans le cœur, soit parce qu'une même langue, est un merveilleux instrument pour conserver la paix, & la Communion des Saints, soit parce qu'on feroit dependre la sainte Messe, & les divines, celestes, & immuables doctrines, qu'elle renferme du temps, & de l'usage, puis qu'il est vray que la langue Françoisé qui le regarde, comme son Roy, ou plutôt comme son Tiran vieillit ou se rajunit selon son caprice; soit parce que Calvin, ne se seroit d'autre langue que de la Latine, quand en qualité de Chanoine de Noyon il disoit la Messe; soit parce que le peuple qui ne connoit pas la langue Latine, justifie par une aveugle confiance, qu'il croit ce qu'il ne voit point, & ce qu'il n'entend point; soit parce qu'il faut être d'un naturel fort bizarre, & d'un esprit fort chagrin, sur tout quand on est dans une même société, dans une même famille, & dans une même fraternité, que d'affecter une langue particuliere, qui rend

suspectes les veritez mêmes, qui viennent de vous; & qu'au contraire il n'y a rien de plus juste, de plus à propos, de plus sur, & de plus doux, que de prier Dieu tous ensemble, de concert avec un même cœur, & avec une même langue, qui en exprime les sentimens; comme le disoit l'un des plus grands hommes de l'Eglise, soit parce que c'est pecher contre le droit des gens, contre le bon sens & la raison, que de vouloir frustrer le Pais Latin, d'un avantage qui n'est pas dénié aux autres, puis qu'il est vray que les Grecs se servent de la langue Greque, que le peuple n'entend pas, les Maronites de la langue Caldaïque, qui ne leur est pas vulgaire, soit parce que ce ne sont pas de choses essentielles à la religion, ni des points fondamentaux, des doctrines dont il fait profession; mais p'ûtôt des choses de discipline, dont les reglemens doivent ceder aux loix de la charité, qui est l'accomplissement, & la plenitude de la loy.

Mais j'entens un nouveau Catholique qui me dit à la suggestion du Sr. Jurieu; He bien me voilà revenu de l'averfion que j'avois pour un langage barbare que je croiois dérober à mes oreilles la religion de mon Dieu; Mais où est l'homme où est l'Ange qui pourra effacer de mon cœur celle que j'ai conçu pour l'idolatrie de l'Eglise Romaine, qui est répandue sur son culte, & qui seule fust pour me faire encourir la disgrâce de mon Dieu, & m'exclurre de son bien-heureux royaume;

I. Corin.
ch. 6. v. 9

ces paroles terribles de S. Paul, ne raisonnent jamais à mes oreilles, que mes cheveux ne se dressent, que ma chair ne frissonne, que mes genoux ne chancellent, & que mon cœur ne fremisse d'horreur, car toutes les paroles de ce grand Apôtre, sont autant de clauses de l'Arrêt de ma damnation; ne vous flates point, dit-il, les idolâtres ne peuvent entrer au Royaume du Ciel; & n'est ce pas le comble de l'idolâtrie, que d'adorer du pain, une croix, un saint, son image, & ses reliques; n'est ce pas mettre la creature à la place du Createur, & n'est ce pas luy ravir la gloire, dont il est si jaloux, & qu'il a juré de ne céder jamais à un autre; j'avoue chers freres, que si cela est comme vous le dites, vous êtes le mieux fondés du monde, & votre zele est de Dieu, & votre devotion digne d'exemple; mais j'abandonne la cause, si ce que vous dites n'est la plus grande imposture du monde, & pour vous le faire voir, je ne vous demande mes bien-aimés qu'une grace, que vous ne me pouvez pas refuser, c'est d'apporter aux reflexions que je vay faire, sur ces Doctrines importantes des cœurs dociles, afin que la parole de Dieu, cette benite semence y soit heureusement receüe, y germe, y croisse, y fructifie, & y produise ces cent grains, ce centuple de consolation & de joye, que Jesus-Christ a promis, à tous ceux qui l'écoutent de cette sorte, & qui la mettent en pratique.

Jesus-

Jesus-Christ disant dans tous les endroits, où il nous a parlé de la Sainte Eucharistie, qu'il y est present d'une maniere particuliere, & que ce qui donne le Prêtre est son Corps, l'adoration par l'aveu même de Calvin, & de Luter, en est une suite legitime & necessaire; aussi voyés-vous que tous les Peres de l'Eglise, ont suivi constamment cette pure, & Apostolique Doctrine, S. Augustin dit expressement, que ceux qui mangent la chair du Sauveur, bien loin de pecher en l'adorant, pecheroient en effet, s'ils ne l'adoroient pas; S. Ambroise nous parle de la chair de Jesus-Christ, que les Saints adorent dans la sainte Messe; S. Chrysostome nous presente les Anges inclinés & adorans, & assure que ceux qui ne l'adorent pas dans l'Eucharistie, ne sont pas plus excusables que ceux qui auroient refusé d'adorer Jesus-Christ homme pendant qu'il étoit sur la Terre; Eusebe Demeze veut que le Fils de Dieu, ne nous ait laissé le Sacrement de son Corps, & de son Sang, qu'afin que nous ayons le moyen d'adorer dans ce mystere, le prix de nôtre redemption, & Theodorat appelle l'Eucharistie un objet digne de nôtre adoration, & Zuingle, & Melancon rapportent, comme le Concile de Trente l'adoration à Zesus-Christ, & au dire du scavant Hospinien les Lutheriens adorent Jesus-Christ dans les Sacremens. d'Ailleurs encore ce que la Confession des plus habiles Theologiens du party Protestant, l'on ne peut

St.
 Aug. sur
 le Ps. 98.
 8. p.
 452.
 S. Amb.
 l. 1. du
 S. Esp.
 l. 1. l. 12.
 Chry.
 hom. m.
 sur la
 pre aux
 corint.
 Eusebe
 Demeze
 hom. 9.
 Theo.
 sur le
 genre
 des
 quest.
 55.
 sur le
 Levi-
 9. 11.
 Exer⁶

Grosli-
us Zan-
chius
Parens
Diodati
Paille.

être à juste-titre idolatre, que quand on adore une fausse Divinité, ou quand on l'adore dans un faux symbole de sa présence; or il est constant qu'aucune de ces marques d'idolatrie, ne peuvent en aucune maniere estre données aux Catholiques, qui n'adorent dans l'Eucharistie que le Fils de Dieu, qui est Dieu avec le Pere benit éternellement, qui ne l'adorent que dans le Symbole, qu'il a bien voulu luy même établir, où son Corps est comme sur un Trône de grace, de misericorde & de paix, environné d'un Arc en Ciel, dans toute l'étendue de sa Majesté, avec tous les merites de sa mort, & toutes les graces de son esprit; nous ne traitons pas d'idolâtres, ni Abraham quand il adore Dieu dans un four fumant, & dans un brandon de feu, ni Jacob quand il l'adore au bout de cette échelle, qui touche le Ciel par une de ses extremités, & par l'autre la Terre, ni Moysse dans le buisson d'Horib, ni Elie dans le vent subtil & doux, ni les Israélites dans l'Arche de l'Alliance, & pourquoy nous appellerons-on calomnieusemēt idolâtres, quand nous adorons Jesus-Christ dans l'Eucharistie, où il est d'une maniere plus forte, plus intime, plus édifiante & plus salutaire, qu'il n'étoit dans ces anciens Symboles; est-ce que cette action sera contraire à l'intention de Jesus-Christ, mais l'ordre exprés qu'il nous donne de faire commemoration de luy dans l'Eucharistie, ne contient-il pas un commandement formel

de l'y adorer, puis qu'il renferme en soy toutes les parties du culte que nous luy devons, que Calvin rapporte à la reverence, à l'amour, à la priere & à la reconnaissance.

Mais pour vous detromper de ces fausses idées qu'on a mises dans vos esprits credules; écoutes comme parle le saint Concile de Trente dans la Session trezième, & dans le Canon fixième; Il faut dit-il adorer du culte de la trinité, Jesus-Christ le Fils unique de Dieu, dans le Très S. Sacrement de l'Eucharistie; Le S. Concile ne discerne-t'il point l'adoration à Jesus-Christ, ne la termine-t'il pas à Jesus-Christ, & après cela le Sr. Jurieu ose vous dire, qu'on vous oblige dans le S. Sacrement de l'Eucharistie, d'adorer un morceau de pain, une vile & incensible creature, indigne de nos soumissions, & de nos hommages; ô Seigneur vengés votre gloire outragée, & ne souffrés pas à l'avenir que ceux qui invoquent votre nom, vomissent de si affreuses calomnies, que si dans les Sacremens il y a des accidans & des creatures, il n'y a pourtant que la propre substance de la Chair & du Sang de Jesus-Christ, il n'y a que son sacré Corps, auquel les Catholiques rendent leurs adorations, il n'y a que luy que leurs ames embrassét, côme il n'y a qu'elles à qui il donne des marques de son amour, ce qu'il ne fait pas dans tous les autres lieux où il se trouve, & si quelqu'un vouloit se flatter de cette pensée, que les ac-

cidans, & les apparences du Pain & du Vin y doivent avoir leur part, je luy répons avec S. Chrysostome dans sa Messe, nous ne nous inclinons pas devant les Sacremens, ni devant les voiles dont il est couvert, ni devant les accidans qui en sont inseparables, mais devant vous grand Dieu terrible & tout puissant; Et ne me dites pas je vous prie avec le Sr. Jurieu, qu'il peut arriver que les especes n'étant pas bien Consacrées par quelque défaut qui se rencontre, ou dans la maniere, ou dans la forme du Sacrement, ou dans la personne du Prêtre qui n'a pas intention de Consacrer Jesus-Christ, n'étant pas dans l'Hostie il n'est pas permis de l'y adorer; car les Catholiques ayant cette assurance morale que Jesus-Christ est dans l'Hostie, ils sont obligés de l'y adorer, comme un enfant qui est persuadé qu'un tel est son Pere, doit sans doute le respecter, & luy donner toute l'assistance dont il connoitra qu'il a besoin; Que si cet enfant se trompe dans le jugement qu'il fait, que celui-là est véritablement son pere, il ne laisse pas de faire une action de vertu, & il seroit coupable devant Dieu, s'il n'agissoit pas conformément à sa connoissance, & cette assurance à pour fondement la bonne foy du Prêtre, que la charité Chrétienne ne nous permet pas de tenir pour suspect, & la sagesse de l'Eglise Romaine qui n'admet au divin service que des personnes de foy & de probité, & qui n'oublie rien afin que les especes

soient Consacrées, & sur l'autorité de tant d'autres qui le croient aussi-bien que nous; toutes les fois donc qu'un Catholique assiste à la Messe, & qu'il est bien persuadé de la Consécration des especes, il est obligé à cette adoration, sans que son action le rende idolatre, encore que les especes ne soient pas bien Cōsacrées, & que le corps de Jesus-Christ ne s'y trouve pas, car que cette assurance qui est morale encore puisse nous tromper, nous sommes obligés de suivre sa direction & ses lumieres, qui peuvent jeter l'erreur dans l'entendement, & non pas dans la volonté; & permettez-moy icy! ô nouveaux Convertis, de vous faire une petite demande, parce qu'elle fait merveilleusement à mon sujet; Je vous demande donc si quelqu'un des Apôtres trompé par les apparences, eut pris un autre pour Jesus-Christ, & luy eut rendu dans cette ressemblance la même adoration que merite Jesus-Christ, je vous demande si cette adoration eut été accusée d'idolatrie, si vous le dites, vous vous opposés aux plus sçavans de vos Docteurs, que si cette action est exempte d'idolatrie, celle par laquelle vous adorés Jesus-Christ dans l'Eucaristie, persuadés qu'il y est, en est exempte pareillement; & ne m'allegués point que le dessein que les Catholiques ont d'adorer Jesus-Christ qu'ils croyent être dans le Sacrement, ne peut pas excuser leur action, qui est contraire à la loy de Dieu; comme l'intention qu'avoient les Israélites d'adorer Dieu dās le

*Daillé
Ami-
raud.*

Veau d'Or n'empêcha pas que leur action ne fut regardée comme une Idolatrie ; c'est à dire comme le plus grand de tous les crimes , car il y a une difference infinie entre les Israélites & les Catholiques ; ceux-là representoient Dieu n'onobstât son commandement exprés , sous un symbole qui tiroit son original de la plus insigne Idolatrie du monde , je veux dire de celle des Egiptiens qui adoroient le nom de leur Dieu Apis , ceux-cy n'ont d'autres Symboles , que ceux que Jesus-Christ a établis avant que de celebrer la Pâque avec ses Disciples , & d'expirer sur une honteuse croix. Ceux-là ne ramenoient jamais dans l'esprit l'Image qu'ils adoroient , qu'ils ne se souvinssent d'un peuple idolatre , que Dieu avoit maudit en sa colere ; & ceux-cy ne voyent jamais celles que Dieu a établies parmy-eux , qu'ils ne rappellent doucement en leur memoire , qu'un Dieu a été sacrifié pour eux , afin qu'ils soient benits en luy de toute benediction spirituelle & temporelle ; ceux-là avoient perdu le souvenir de leur liberateur , & ceux-cy en font une douce commemoration ; Enfin nous croyons que les fideles doivent adorer Jesus-Christ , que les Anges , que les Apôtres , que les Mages , & que toutes les creatures adorent , soit qu'ils Communient , soit qu'ils ne Communient pas au Sacrement de l'Eucaristie , parce que Jesus-Christ n'y est pas par la vertu de leur foy , mais par celle de la Consecration , qui a la force de changer le Pain & le

Vin , alimens communs & ordinaires au Corps , & au Sang de Jesus-Christ, & qui leur imprime une forme qu'ils ne peuvent perdre ; D'où vient que les Peres de l'Eglise remarquent qu'on les portoit aux absens , & aux malades sans les consacrer de nouveau.

Enfin si les Israëlités ont adoré le Seigneur dans l'Arche , non seulement lors qu'il faisoit sortir de cette divine source les ruisseaux de la grace de sa benediction sur eux , mais encore dans les prieres particulieres qu'ils luy adressoient hors de ce temps ; qui pourra après cela raisonnablement contester, que les nouveaux Israëlités ne puissent , & ne doivent adorer Jesus-Christ , soit dans leur Communion actuelle , soit dans les autres parties du Culte qu'il exige d'eux.

Pour les Images , comment pourra dire le Sr. Jurieu sans trahir sa conscience , que les Catholiques adorent les Images , de cette supreme & souveraine adoration , que les Peres Grecs apellent la *Trine* ; puis que le second Concile de Nice qui fut particulièrement assemblé , pour scavoir si cette adoration pouvoit convenir aux Images , decida la question en ces mots si energiques ; on doit rendre aux Images non pas une adoration de la *Trine*, qui n'appartient qu'à la seule divinité , mais une adoration d'honneur , la premiere adoration suppose une connoissance que nous avons d'un estre increé , infini , & souverain , & elle consiste proprement dans un

I. I. Nic.

II. Act.

6. in di-

finit fi-

dei Act

4.

Act. 4.

in Ana-

th.

plain acquiescement, & une parfaite soumission, & comme nous n'attribuons pas aux Images cette excellence infinie, nous ne pouvons avoir pour elles cette soumission & cette dependance qui procede de nôtre volonté, & qui se montre par des marques de respect & de confiance; que si nous nous humilions & nous prosternons devant ces Images, si nous les honorons par des soumissions exterieures, ce sentiment d'estime & de veneration est tout autre que celuy que nous avons pour Jesus-Christ, parce qu'ils ne supposent ces Images, ni divinité, ni superiorité, ni autorité, ni excellence, mais un simple rapport, & une simple ressemblance avec leur original; D'où vient aussi que nous ne leur témoignons point dans cette veüe, nôtre servitude, nôtre dependance, nôtre obeissance, en quoy consiste le souverain culte Religieux que nous avons pour Dieu, afin que je me serve des termes dont est conçu la lettre que les Peres écrivirent à la fin du second Concile de Nice à l'Empereur Constantin, & à l'Imperatrice sa Mere.

- Gen. 22.* Je dis le même du culte que nous rendons aux Saints, qui ne blessent en rien
3. Rois 1. l'autorité & la superiorité de Dieu, ni
16. l'honneur que nous lui devons ne peut avoir la moindre ombre d'idolatrie; car si
4. Rois l'Écriture dit que Jacob adora son Frere
Deut. 6. Esau à la façon des Orientaux, qu'Abraham adora les Canancens, que Berzabée & le Prophete Nathan adorerent David, c'est

à dire qu'ils eurent pour eux des sentimens d'estime, d'honneur & de respect, mais non pas le culte qui nous portent à l'aneantissement & à la dependance, ne peut être rendu qu'à une Majesté supreme qui en est digne, & ce sont ces actes de Religion qui sont telement propres à Dieu, que par le consentement de tous les Theologiens anciens & modernes, ils ne peuvent appartenir à l'homme.

Mais vous devés faire deux reflexions, c'est que l'honneur que nous rendons aux Saints nous la rendons à Jesus-Christ, selon la Doctrine de S. Athanase & de S. Jerôme, & de S. Ambroise, & de S. Augustin, & de S. Bernard, comme je l'ay fidelement cotté dans la marge, & copié sur les Originaux.

L'autre est que le Concile de Trente dans le Chapitre troisiéme de la Session vingt-deuzième, veut que la gloire qu'on rend aux Saints tourne toujors à celle du Maître; & l'ors qu'on celebre le Sacrifice de la Messe pour honorer la memoire des Saints, l'honneur du Sacrifice se raporte entierement à Dieu. Il n'y a non plus d'apparence que nous idolatrons quand nous invoquons les Saints, qui sont dans le Ciel dans le même esprit que S. Paul invoquoit les fideles de Rome qui étoiét alors sur la Terre, après avoir déclaré naturellement que nous reconnoissons Jesus-Christ pour le seul mediateur de redéption, qui nous a recóiliés avec Dieu, qui a expié tous nos pechês par son Sacrifice

Saint

Athan

l. de

virgi-

dit S.

Hieron.

Ep. ad

R. P.

Ambros.

de cul-

tu sanet

S. Aug.

Ep. 1.6.

S. Cle-

ment de

fid. ord.

l. 4. c. 16.

S. Ber.

en ses

serm.

Rom. 15.

30

d'une valeur infinie, qui nous donne accés auprès de son Trône, & nous fait obtenir ses dons, ses grâces & ses gloires, j'ay pour garans de cette reflexion, & saint Augustin en son livre vingtième, contre Fauste dans le Charitre quatre-vingts-unième, & le Concile de Trente en la Session vingt-cinquième sur le sujet de l'invocation des Saints; Mais qu'on ne m'oppose pas que c'est la marque & le caractère de la plus haute idolatrie, que de s'adresser à des gens qui ont des yeux & ne voyent point nos infortunes & nos defastres, qui ont des oreilles, mais qui ne peuvent écouter nos plaintes, des mains sans pouvoir agir pour nôtre délivrence, & des pieds sans se pouvoir porter aux lieux où nous reclamons leur secours dans nos besoins les plus pressans; Mais l'Écriture du vieux & nouveau Testament pose le contraire, & si les Peres de l'Église ont des sentimens opposés aux leurs, de quel front oseront-ils à l'avenir debiter des Doctrines evidement contraires, & à la parole de Dieu, & à l'opinion de ceux qui ont

1. Roys
28.

été appelés pour en être les interpretes; Pour l'Écriture Sainte, il faudroit être bien nouveau dans la lecture de ce divin

Aug. l.

de cura

pro. mor

tuis c. 15

& au.

22. l. de

sivit.

livre, pour n'y avoir pas leu que Samuël mort, entendit le discours de la Pitthonise, ce-n'est pas dit S. Augustin un phantôme, ce fut veritablement l'ame de Samuël qui se presenta.

Qui ne sçait encore qu'Elisée après sa mort, écrivit une lettre à Joram dans l'a-

quelle il le reprenoit aigrement de ses impietés & de ses desordres, qu'Elizée mort vit son serviteur Giesi absant, quand il prenoit les presens de Naamon de Sirie qu'il avoit gueri de sa lepre, que Moysse mort sceut la Transfiguration de Jesus-Christ sur le Tabor; qu'Abraham entend la priere du mauvais Riche qui le conjuroit de le soulager dans ses tourmens effroyables, & que les premiers Peres de l'Eglise disent que c'est plutôt une Histoire qu'une Parabole; Et qu'enfin S. Pierre donna les mêmes instructions & les mêmes aver-tissemens après sa mort, qu'il avoit donnés durant sa vie; Que si vous demandés comment ces bien-heureux morts sçavent ce qui se passe sur la Terre, S. Gregoire & S. Augustin vous l'apprendront mieux que je ne sçaurois jamais faire: le premier vous dira qu'ils le sçavent par cette admirable penetration de la vision beatifique, qui leur fait découvrir dans l'essence divine comme dans un miroir très fidele, les choses éloignées, & les choses à venir à proportion de la lumiere de gloire qui leur est donnée; & le second nous assure, qu'ils le sçavent par une connoissance particuliere, & une revelation speciale dont Dieu les favorise, à peu près semblable à celle que Dieu donnoit aux Prophetes; Il est vray que quelquefois l'Ecriture dit, que les morts ne sçavent plus rien après leur mort de ce qui se passe sur la Terre, par une connoissance naturelle & par le ministère des sens, comme ils le sçavoient

II. Pa-
ral 22.]

Math 7.

Luc 16.

24.

II. Pier-

re 11. 15.

Greg. 11.

Mag. 6.

12.

*Daillé
de obi.
Cult.
Reg. li.
9. 1. 1.*

pendant leur vie ; ou, qui n'empêche pas qu'ils ne le sachent par une connoissance particuliere, & une revelation surnaturelle & divine, aussi voyés - vous que l'éloquent Daillé ne nie pas, que la coutume de prier les Saints ne fût établie dans le quatrième siecle, & qu'elle ne soit autorisée par les écrits des Saints Peres que je viens d'alléguer, par la revelation admirable, & la connoissance divine qu'ils leur attribuent ; disons donc après de si convaincantes épreuves, & des témoignages si assurés, disons avec le Concile de Laodicée & celui de Cartage, que l'adoration que les fideles rendent aux Saints, estant une adoration d'honneur, de société, d'estime, & de dilection, elle ne peut être soupçonnée d'idolatrie, parce qu'ils réservent à Dieu seul le culte souverain, & l'adoration supreme.

Mais parce que les nouveaux Convertis, dans la prevention furieuse qui les possède, ne prennent pas pour la Doctrine des Catholiques, celle que les Catholiques reconnoissent ; Mais celle que le sieur Jurieu leur impute. Dans cet esprit ils traitent d'idolatrie le culte que les Catholiques rendent à l'Image des Saints, quoi qu'il ne puisse porter cette qualité ni dans son objet, ni dans son principe ; dans son objet, car les Images des Saints ne representent aucune fausse divinité, dans son principe estant clair que ce culte n'est pas une declaration de leur Domaine souverain, & de leur autorité supreme, ni

une soumission & dependance qui engage la foy ; & lie la conscience.

Que si quel qu'un se récrie tant contre le culte que nous rendons à l'Image des Saints, je veux lui donner un avis qui n'est pas à rejeter par mon sens ; c'est que celui qui accuse d'idolatrie les Catholiques sous prétexte qu'ils ont en honneur les images des Saints fait Dieu lui-même l'auteur de cette idolatrie : car n'est ce pas Dieu qui a autorisé ce culte dans les miracles de ses serviteurs, dont nous honorons les actions, & dont nous avons la memoire en veneration ; demandez-le à S. Paul & il vous répondra que la verité de Jesus-Christ n'a esté attestée & confirmée que par les miracles de ses serviteurs, & lui-même vous dira que ses miracles étoient un témoignage évident de sa divinité & de sa sainte & extraordinaire mission ; d'où vient que S. Augustin dit en termes formels dans l'une des Epitres que Dieu parle aux hommes par les œuvres merveilleuses qu'il fait de tems en tems en son Eglise : or Dieu autoriserait-il le culte des images par des miracles sensibles autant qu'éclatans s'il y avoit de l'idolatrie dans ce culte, d'où résulte par une consequence inévitable, que s'il y a de l'idolatrie dans ce culte, elle ne peut venir que de Dieu, elle en tire tout son fondement, elle procede de Dieu comme de sa cause ; je chargerois trop cét écrit si je voulois ici déduire par le menu & représenter par le detail tous les miracles des

S. Aug.
Epi. 499
quest. 6.

Greg. m.
Ep. 11.
Theop.
in ho-
vat,
Theod.
in sine-
on
Georg.
In act.
Theod.
si cert.
concil.
Nicen. 2.
Exso-
phr.
Lypsius.
Virgo.
hall.
Turfet.
Virgo.
Lauret
S. Ang.
de
Mira-
bil.

images des Saints & toutes les autorités & les témoignages des saints Peres qui les confirment indisputablement, mais je renvoye à cet égard le lecteur à la marge où j'ai pris un tres-grand soin de les mettre fidelement & de les copier sur les originaux, me contentant de finir cet article par l'admirable reflexion de saint Augustin qui est capable de donner sur cette matiere tout l'éclaircissement possible à ceux qui ne veulent pas volontairement s'aveugler eux-mêmes; ou les miracles que les Catholiques racontent de images des Saints sont tous generalement faux, ou il y en a quelqu'un de veritable; assurement il est impossible que tous ces miracles soient faux, & que d'un si grand nombre d'Auteurs qui peuvent faire une juste Bibliothèque il n'y en ait aucun qui ne se soit trompé, & qui n'ait trompé le monde lors qu'il a écrit le miracle des images des Saints & qu'il les a écrits avec toutes leurs circonstances, que s'il s'en trouve un seul qui soit veritable, celui-là suffit pour nous persuader plainement que le culte des images des Saints n'est pas une idolatrie, autrement il faudroit dire que Dieu favorise l'idolatrie, qu'elle vient de lui & qu'il en est l'Auteur, le doux & l'amer peuvent-ils sortir d'une même source disent les Docteurs Hebreux après saint Jaques.

Enfin la primitive Eglise a été idolatre à l'égard de la veneration des Reliques si l'Eglise Romaine l'est, puisque

celle-cy se moule entierement sur l'exemple de celle-là, & parce que quelques-uns pourroient trouver cette proposition hardie, il est raisonnable que j'éclaircisse leurs esprits sur ce sujet; le Concile de Trente nous dit que Dieu fait beaucoup de miracles aux hommes par le moyen des Reliques; & en effet elles guerissent les malades & resuscitent même les morts, comme l'Écriture le témoigne par l'exemple du Prophete Elizée, & de celui de saint Paul, & que dans cette veüe il faut concevoir une profonde veneration pour les personnes qu'elles ramènent dans nos esprits; que si quelqu'un pour flater leur ambition vouloit leur attribuer cette vertu qu'elles operent sous nos yeux pour en priver celui qui là leur donne toute entiere ils leur diroient ce qu'ils dirent autrefois à des peuples qui vouloient leur sacrifier comme à des Dieux, ce n'est ni nôtre puissance ni nôtre autorité qui donne le mouvement aux paralytiques, mais à celui à qui rien n'est impossible, qui fait également ce qu'il lui plaît, & dans le Ciel & sur la Terre; & des miracles autant que d'actions: mais soit que Dieu se serve des Reliques des Saints comme d'un instrument, ou seulement comme d'un signe pour operer ces guerisons admirables, soit qu'il les fasse lui-même par la vertu qu'il leur communique, il faut tomber d'accord qu'il n'y peut avoir la moindre apparence d'idolatrie dans le respect que nous avons pour elles avec toutes les nations de la Terre;

Concile
de Tren.
session
26. de
l'invoc.
des
Saints.
4. Roys.
14. 27.
Act. 19.
II.

S. Aug.
l. 1. de
la cité
de Dieu

s. Ambr.
Sermon
23.

c'est ainsi que l'entend S. Augustin quand il dit, que les honneurs que nous rendons aux Reliques des Saints ne peuvent être soubçonnées d'idolatrie, parce qu'ils se rapportent à Dieu, nous les honorons en Reliques des Saints, parce que leurs corps ont été les Temples du Dieu vivant & les organes du Saint Esprit: ces Reliques dit saint Ambroise, sont les heureux instrumens dont ces grandes ames se sont servies pour glorifier Dieu, ou pour soutenir sa cause contre les ennemis de la Foy, nous les honorons parce qu'ils ont été consacrés, par les chaînes, par les prisons, & par les autres supplices qu'ils ont enduré, & qu'ils doivent un jour regner avec Jesus-Christ, pour lequel ils ont souffert, que si cét honneur va à Dieu, se rapporte à Dieu, se termine à Dieu, comme l'on n'en peut point douter; il n'y a dit saint Jerôme que vigilente, cét infame Heretique qui s'oppose à l'honneur que nous rendons aux Reliques des Saints qui n'a, ni d'autre rapport, ni d'autre but, ni d'autre fin que Dieu & Jesus-Christ son Fils, afin qu'ils soient glorifiez dans leurs Saints; ce qui donc nous accusent d'être idolatres doivent être punis selon les Loys, de memes peines & de memes supplices que nous meriterions si nous l'étrions en effet; cela étant ainsi, il me semble que j'entends sortir de la bouche des nouveaux Convertis le même langage qui sortit autres-fois de celle de S. Augustin lors qu'il eut abandonné la Secte

La Loy
du Tail-
lon.

des Manichens, certainement disoit ce veritable & glorieux Converti : la Foy Catholique n'enseigne pas ce que nous pensions qu'elle enseignat, & nous l'accusions à tort, pourrez-vous dire après ce grand homme, que l'Eglise Romaine étoit idolatre dans l'honneur qu'elle portoit aux Saints, dans la veneration des Reliques, & dans l'usage des images & des Reliques, & cependant le Concile de Trente crie qu'il faut ôter toute superstition & toute idolatrie à l'égard de ces trois objets de nôtre estime ; on nous avoit fait un portrait si affreux de l'Eglise Romaine que nous n'en pouvions pas même souffrir le nom, parce que nous la regardions comme la Babilon mystique de l'Apocalypse, comme la mere des idolatries, des prostitutions & des prophanations, comme celle qui porte sur son front le caractere horrible de l'ennemi juré de Jesus-Christ, & maintenant que nous avons levé le voile qu'elle n'y porte que le nom de Jesus-Christ son Epoux, dont elle revest les livrées & les couleurs, qu'elle n'enseigne, qu'elle ne preche, qu'elle ne recherche, qu'elle n'aime que la sagesse, que la pureté, que la sainteté, que l'humilité de cet adorable Sauveur, qu'elle ne glorifie qu'en sa bien heureuse mort, qui a racheté le monde, & qui est l'apropitiation & l'expiation eternelle pour tous nos pechez, qu'elle n'est éclairée que de ses lumieres, enrichie & penetrée que de sa charité, animée que de son esprit, embrasée que de

son amour ardente, que de son zele dont elle fournit tous les jours de si beaux & riches exemples en la personne de ceux qui ont quitté genereusement leurs honneurs, leurs biens & leurs propres vies, pour soutenir la verité de leur Divin maître, & en défendre les interets jusques dans les Regions les plus inconnuës, les plus barbares & les plus sauvages; Nous disons donc pleins de merueille & d'étonnement, & nous le disons hardiment que tous les témignages que le Sieur Jurieu a portez jusqu'ici contre nous sont aussi faux & calomnieux qu'horribles & punissables, devant Dieu, devant les Anges & devant les hommes.

Pour mettre la matiere des Ceremonies dans un grand jour, il faut sçavoir qu'il y a deux choses à considerer sur ce sujet, que la Religion des Juifs fut comme la source & la regle de toutes les autres, & parce qu'elle étoit pleine de ceremonies, & que c'étoit le voile que Moïse qui en étoit l'Auteur après Dieu, mettoit sur son visage pour cacher les veritez Evangeliques qu'elle contenoit, toutes les autres Religions qui faisoient gloire d'imiter la Religion Judaïque, avoit un esprit qui inclinoit à ces Ceremonies, & qui paroissoit passionné pour elles: d'où vient que les autres Nations que Dieu avoit laissé cheminer en leurs voyes qui ne le connoissoient point, & dont l'entendement, comme dit l'Apôtre au quatrieme des Ephesiens, étoit obscurci des tenebres

par le propre endurcissement de leurs cœurs, ne laissoient pas d'avoir & des Temples, & des Autels, & des luminaires, & des encensoirs, & des victimes, & des Prêtres, & des Sacrifices, & des habits riches & pompeux; mais au lieu que les Ceremonies des Payens quoi que consacrées à leur mode, étoient destinées à la superstition & à l'idolatrie, les Ceremonies des Catholiques se raportent uniquement au vrai Dieu, & à l'illustration de sa gloire; L'autre chose qui est à considérer, & qui n'est pas moins importante que la premiere, c'est que selon les Peres, comme les Apôtres avoient attiré les Juifs à la Communion de Jesus-Christ, en leur laissant quelques Ceremonies dont ils ne y avoient pouvoient se défaire qu'à la longue, de même les Chrétiens par la même condescendance avoient laissé passer dans leur Religion les Ceremonies des Egiptiens, des Grecs, & des Romains, & des autres peuples infideles, afin qu'en ce faisant le Juif aux Juifs, Grec aux Grecs, ils peussent tous les appeller à la Communion de Jesus-Christ; car c'est lui qui est notre paix, qui de deux peuples n'en a fait qu'un, qui a rompu en sa chair la muraille de separation, cette inimitié qui les divisoit, & qui par sa Doctrine a aboli la Loy, chargée de tant de preceptes, que les Prozelites de Justice qui se chargeoient de la Loy & de toutes ses Ceremonies, & des additions des Pharisiens,

Les Rasbins disent que parmi les Juifs il y avoit deux sortes de Prozelites, les Prozelites de la Loi, qui avoient renoncé à l'idolatrie sans embrasser le Judaïsme;

les Rabins dans leur Talmud mettent au nombre de plus de six cens ; afin dit l'Apôtre saint Paul au chap. 2. des Ephesiens versets 14. 15. & 19. de former en soy-mêmes, comme un seul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix entr'eux, afin que nous fussions les Citoyens d'une même Cité avec les Saints & les domestiques de Dieu. Aussi est-ce la raison pour laquelle, quoy S. Pierre témoigne que toute Nation qui le craint est agreable à ses yeux ; ajoutées que les ceremonies ont été comparées en un tems, qu'elles ont été dénuées en d'autres, & quelquefois elles ont été tolérées ; mais ce que l'Eglise tolere pour quelque tems pour des raisons importantes qu'elle a par devers elle, n'est pas la regle des Catholiques, mais seulement ce qu'elle approuve & qu'elle pratique constamment ; A ces deux reflexions j'en veux ajouter deux autres qui serviront beaucoup à l'intelligence de ce sujet ; la premiere est, que les Peres de l'Eglise nous apprenent que les Ceremonies de l'Eglise Chrétienne ont été substituées en la place des miracles qui frasoient les sens, & transportoient les cœurs ; la seconde, c'est un chagrin insupportable que de se déclarer contre des traditions constamment receuës, & des coûtumes que la primitive Eglise a autorisées par son exemple, & non seulement celles que l'Eglise Romaine pratique aujourd'huy, mais tant d'autres.

365. *negatifs qui est le nombre des jours de l'an.*

tres qu'il seroit difficile de vous représenter à cette heure, sans elles sont en grand nombre; je vous en dirai pourtant quelques unes pour faire foy de la maxime que j'établis, & que le sieur Jurieu nie atrocement; pour remédier au mépris naturel que les hommes ont pour les choses qui sont viles & simples, les anciens revêtaient la Religion de Ceremonies qui avoient tant de lustre, qu'elles donnoient dans les yeux de ceux qui en étoient les spectateurs & les témoins, selon la belle expression de S. Chrisostome; c'est-là qu'il faut rapporter les habits blancs qu'on donnoit aux nouveaux baptisez, afin qu'ils revêtissent à même-tems la belle robe de lumiere & de pureté; & les exorcismes, parce que dans le Baptême nous renonçons aux œuvres du Demon, sommes introduits en la famille de Nôtre-Seigneur, & avons droit à son heritage; & le lait & le miel; parce qu'au dire de S. Pierre, c'est la nourriture des petits enfans, & l'emblème de la douceur & de l'innocence; & l'Onction, parce qu'elle est la vraie image du S. Esprit, comme le témoigne l'Apôtre saint Paul au chapitre premier de la Deuxième aux Corinthiens verset vingt deuxième; & saint Jean au chapitre second de sa premiere Epitre verset vingt-septième; & le Chrême & l'imposition des mains; parce que saint Augustin nous apprend après saint Paul, que nous sommes parfumez, & aromatisés, & soutenus, & fortifiés; & vainqueurs, & par l'une &

par l'une &
vaine
le 20
par l'une &
vaine
le 20
par l'une &
vaine
le 20

par l'ausre. Et pourquoi à present ne nous servons - nous pas d'autres Cere- monies que l'Eglise a approuvées de tout tems, & qui ont été en sa disposition, mais descendons au détail, raportons ici quelles sont les Ceremonies de l'Eglise Romaine, afin que s'il y en a aucune qui n'ait pas eu lieu dans la primitive Eglise, & dans celle qui lui a succedé nous les retranchions; puisque nous demeurons d'accord qu'étans de choses exterieures, elles ne touchent point à l'essentiel du culte, & qu'elles sont en la pleine puissance de l'Eglise; quand vous entrez dans l'Eglise, ô Protestans! & que vous y voyez des Chandeliers, des Lampes qui éclairent en plein midi, de l'Encens, & des Encensoirs, des Autels, des Prêtres, avec de tours & de retours, avec des alées & des venuës à l'Autel, des habits bigarrés, d'amiois, d'aubes, de ceintures, d'écolles, de manipules, de chasubles, de couronnes, d'eau, de baisers, de cendres, de rameaux, ne vous étonnez pas à l'aspect de ces objets misterieux, que Jesus-Christ lui-même a instituez durant les quarante jours depuis sa Resurrection jusqu'à son Ascension, lors qu'il parloit à ses Disciples de son Eglise sous l'Emblème du Royaume de son Pere, mais qu'il a instituez afin que nous soyons ses imitateurs, que nous honorions Dieu, que nous nous excitions à l'aimer avec plus d'ardeur que jamais, que nos ames en soient éclairées & instruites; & qu'il apparaisse aux fideles & aux inf-

St Aug
sur le
28 v
11. chap
15 des
rebet

deles que l'Eglise est un corps que le bon ordre n'abandonne jamais, & que le S. Esprit conduit en toutes les voyes ; Mais pour découvrir toutes ces Ceremonies pour lesquelles vous avez tant de repugnance, encore qu'elles soient toutes consacrées au service de Dieu vivant & vrai, & quelles soient plus propres à vous a prendre le legitime usage que vous en devez faire, que de vous donner de pensées d'orgueil & de vanité, lisez je vous prie le chapitre vingt-troisième du livre de l'Exode, le chapitre second de saint Luc verset trente-deuxième, le chapitre dixième, verset treizième, & le chapitre vingt-deuxième, le chapitre vingt-sixième de S. Mathieu ; le chapitre quatorzième de S. Marc, le chapitre douzième de S. Jean, verset treizième ; le chapitre 16. du même s. Jean verset trente-un ; le chapitre onzième de saint Mathieu verset vingt-unième ; le chapitre troisième de l'Épître à Tite, le chapitre quatrième de la Première à Timothée ; le chapitre cinquième de la Première de saint Jean ; le chapitre premier de l'Apocalypse verset vingtième, & le chapitre huitième verset troisième & quatrième. Je laisse les autres de peur de ne grossir trop cet écrit, & vous ne manquerez pas de trouver dans ceux que je viens d'alleguer ce que vous cherchez ; mais ne confondez pas ce qui est le principal d'une Religion, avec ce qui n'en est que l'accessoire, l'ombre & l'habit, avec le corps & la substance, & la lettre avec

l'esprit, disoit autrefois à ce sujet S. Augustin aux Donatistes, d'où vient que le Pain de la vérité est amer pour les pécheurs, & qu'une chose si belle est devenue l'objet de l'aversion des hommes, d'où vient que quand les serviteurs de Dieu la leur annoncent, ils deviennent leurs ennemis, c'est que ceux qui aiment quelque autre chose que la vérité, veulent que ce qu'ils croient soit la vérité; & parce qu'ils ne veulent pas être trompez, ils ne veulent pas qu'on les puisse convaincre de l'être; ils aiment la vérité lors qu'elle leur montre la lumière; & ils la haïssent lors qu'elle leur représente leurs défauts; ils l'embrassent lors qu'elle leur découvre la beauté, & ils ne la peuvent souffrir lors qu'elle les découvre à eux-mêmes: d'où vient enfin qu'ils ne peuvent souffrir cette fille du Ciel, c'est qu'ils ne peuvent se défaire entièrement de leurs vieilles erreurs, ils en conservent les malheureux restes, qui saisissent leurs esprits, & qui les perdent à la fin, parce que s'ahurtans contre des choses extérieures qui ne font point l'ame du service Divin, ils ne peuvent jamais venir à la connoissance de la vérité.

J'aurois icy à parler de la Réalité du retranchement de la coupe du Baptême, du Mariage des Ordres, de la Penitence, de l'Extreme-Onction, de la Confirmation, des Jeunes, des Fêtes, mais l'ayant déjà fait dans mon Livre de la Doctrine Chrétienne, sans que le sieur Jurieu ait répondu, je passe au Sacrifice de la Messe. L'Écriture
Sainte

Sainte pose le Sacrifice de la Messe, d'une maniere qui n'est pas moins claire qu'elle est forte & conyainquante; S. Paul dans le Chapitre onzième de la premiere aux Corinthiens verset vingt-troisième & vingt-quatrième, la nuit même que le Seigneur fut livré aux Juifs, prit du pain & ayant rendu graces il le rompit, & dit, ceci est mon Corps qui est rompu pour vous, faites ceci en memoire de moi, car outre que le mot de rompu, ne put en aucune façon se rapporter au Sacrifice de la Croix, car cette même Ecriture atteste que nul des Os de Jesus-Christ ne pouvoit être rompu, le mot de faire ne veut pas moins dire Sacrifier que celui de rompre; d'où vient que S. Jérôme en son Livre quatrième chapitre quatre-vingts-deuxième, expliquant les paroles de S. Paul, dit, que Jesus-Christ enseigna le nouveau Sacrifice du nouveau Testament, que l'Eglise offre pour tout le monde; en second lieu S. Luc au chapitre vingt-deuxième verset vingtième, pour nous imprimer cette pensée que Jesus-Christ rependoit son Sang, non seulement sur la Croix comme il fit depuis, mais particulièrement instituant l'Eucharistie, il l'offriroit à Dieu son Pere, non seulement en Sacrifice d'actions de graces, mais encore en Sacrifice propitiatoire pour la remission des pechés, nous parle du Sang de Jesus-Christ rependu pour nous, c'est pourquoi S. Gregoire de Nice en l'Oraison premiere de la Resurrection, dit, que

Nôtre Seigneur prenant l'agression des Juifs par un genre secret de Sacrifice, qui ne se pouvoit voir par les hommes s'offrit en qualité de victime, étant lui même le Prêtre & l'Agneau; vous me demandés dit il quand cela fut, ce fut lors qu'il donna son Sang à boire à ses Disciples; mais qui doûtera du Sacrifice de la Messe, qu'il lise le chapitre cinquième de l'Épître aux Hebreux, & le chapitre troisième verset dixième, pour le croire à l'avenir avec une pleine fertitude de foy, car l'Apôtre dans le premier lieu pose cette maxime fondamentale, qu'il n'y peut avoir de vraie Religion sans Sacrifice, & sans des Prêtres établis pour les hommes, en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'ils offrent des Sacrifices pour eux, les Prêtres dit S. Chrysostome ne lui offrent pas le Sang des victimes, mais les Prêtres en ce terrible Sacrifice de l'Autel offrent Jesus-Christ même; le même Apôtre dit dans le second lieu que nous venons d'alléguer, nous avons un Autel duquel il n'est pas permis de manger à ceux qui savent dans le Tabernacle, le même Saint Chrysostome en son homilie trente-troisième, entend par cet Autel le Sacrifice de la Messe, puis qu'il n'y a point d'Autel sans Sacrifice & sans Prêtre, & en son homilie vingt-quatrième, sur les premiers aux Corinthiens chapitre dixième; tu ne vois pas dans la Crèche de Corps de Jesus-Christ, mais tu le vois sur l'Autel, tu ne vois pas une Femme qui le tient nu entre

des bras, mais le Prêtre qui le tient entre le sein & qui l'offre; quitte dit S. Optat Evêque de Mileve expliquant ces belles paroles de Jesus-Christ tirées du chapitre cinquième de S. Mathieu verset vingt-troisième; quitte ton present à l'Autel, & accorde toi plutôt avec ton frere, quitte le levain que tu as contre ton frere, qui aigrit ton cœur contre luy, & approche ensuite de l'Autel, afin que le Prêtre puisse offrir pour toy le saint Sacrifice de la Messe; car qu'est-ce que l'Autel, que le lieu où repose le Corps & le Sang de Jesus-Christ: mais il ne faut pas oublier les paroles de S. Luc qui sont convaincantes, elles se trouvent au chapitre treizième du Livre des Actes verset premier & second, il y avoit, dit-il, alors à Antioche des Prophetes & des Docteurs, entre lesquels étoient Barnabé & Symon, qui offroient le Sacrifice au Seigneur; les Protestans ont tourné mal à propos, tandis qu'il prechoit l'Evangile: car dira-t'on que ces illustres Pasteurs d'Antioche ne prechoient pas seulement au peuple mais au Seigneur: puis que le texte Sacré n'en parle point; ce seroit la dernière ridiculeté de soutenir que des hommes prechent à Dieu: mais tous les Theologiens anciens & modernes ne demeurent-ils point d'accord, que le mot de faire en Latin & celui de servir en Grec signifient sacrifier; nous avons pour garans de cette interpretation saint Paul écrivant aux Hebreux, & après lui les deux plus illustres mouvemens de l'anti-

quité : Premièrement les deux lettres de Pie Evêque de Rome , écrites en Grec à Juste Evêque de Vienne , dont voici les paroles tirées de l'original ; avant que tu sortisses de Rome , nôtre sœur Euprepie comme tu t'en peux souvenir , a assigné aux pauvres le titre de sa maison , où maintenant nous demurons avec nos pauvres , y faisant le service , & y disant la Messe : le second témoignage que je produirai pour la validité de ce fait est celui de Theodoret , qui rapporte que Frumentius ayant trouvé quelques Chrétiens dans les Indes , y bâtit une Eglise pour y faire le service Divin , & le même mot se trouve formellement dans les Liturgies des saints Apôtres , & particulièrement en celle de S. Jaques , ce qui paroît encore par l'action onzième du Concile de Chalcedoine où **Benjamin** l'interprete commun de ce venerable Concile parlant aux Peres Grecs appelle la sainte Messe Liturgie , puis donc que faire , offrir , servir , sacrifier le Corps de Jesus-Christ en la Loy nouvelle est une même chose , la partie la plus illustre & la plus necessaire que nous rendons à Dieu se trouve indisputablement dans la sainte Messe , où Jesus-Christ presente à Dieu un Sacrifice , & le même Sacrifice que Melchisedec offroit , c'est à dire pain & vin , comme dit S. Paul au chapitre septième de son Epitre aux Hebreux , mais pain & vin qui est son Corps , selon que l'a dit après luy le grand S. Ciprien , il y a quatorze cens ans au livre second de ses

Epitres, en l'Epitre troisieme, & S. Augustin au livre sixieme de la Cité de Dieu, au chapitre vingt-deuxieme, & en son Epitre quarante-huitieme & soixante-dix-huitieme, parlant de l'oblation de Melchisedec, en cette oblation, dit-il, la Messe est un Sacrifice que les Chrétiens offrent à Dieu par toute la Terre, comme le Prophete Malachie l'avoit divinement bien Prophetisé au chapitre premier verset dixieme, & prevenant en son Epitre soixante-dix-neuvieme, selon sa sagesse ordinaires toutes les objections specieuses que le Sr. Jurieu a fait sur cette importante matiere, il montre que par ce Sacrifice il ne faut point entendre, ou la Predication de l'Evangile, ou la simple administration des Sacremens, ou les prieres, ou les aumônes, ou les autres bonnes œuvres incapables de meriter, une si glorieuse qualité que l'est celle que le S. Prophete attribué à cette oblation pure & sainte, puis que toutes ses bonnes œuvres selon la belle expression du Prophete Isaye, & la force du terme Hebreu quand elles sont faites avec des mauvaises intentions se sentent de l'impureté de leur origine, car ce sont des drapeaux souillés; en la Loy nouvelle dit le Prophete Malachie; en la Loy nouvelle il y aura une oblation sainte entre les autres, un Sacrifice pur qui sera offert en autant de Nations que le Ciel en renferme dans son enseinte, & cette oblation selon S. Irenée en son livre quatrieme chapitre quatre-vingts-deuxieme, & au

chapitre trente-quatrième du même livre, ne se put entendre que du même Sacrifice de la Messe; jusques-là que Calvin le blâme d'avoir pû avoir de tels sentimens au livre quatrième de ses instructions, chapitre dix-huitième; S. Justin Martyr qui vivoit avant S. Irenée, en son livre de l'Eucharistie page cinquante-huitième soutient en son Dialogue contre Triphon; que Malachie parle du pain & de la coupe de l'Eucharistie, c'est ainsi que l'explique S. Ambroise en son livre des Sacramens Tome quatrième, & en son livre septième Epitre cinquante huitième, où il loue l'Empereur Theodose de ce qu'il luy avoit écrit d'offrir l'oblation pure, le Sacrifice de la Messe en actions de graces, de la victoire qu'il avoit remportée sur Maxime usurpateur de l'Empire; & Luther au chapitre septième page quatre cent soixante-cinquième, & Magdeburg Centurie quatrième, chapitre quatrième page cent soixante-cinq, demeurent d'accord de cette verité.

Je sçai bien les quatre choses que le sieur Jurieu allegue contre nous, qui par son sens sont hors de repliche; La première, c'est que l'Apôtre qui traite à fonds dans son Epitre aux Hebreux, des Sacrifices anciens & des nôtres, a passé sous silence le Sacrifice de la Messe; La seconde, c'est que selon l'Aphorisme de S. Paul, là où il y a remission pour les pechez, il n'y a point d'oblation pour le peché, que Jesus-Christ s'est offert une fois;

La troisieme, que sans effusion de sang il n'y a point de remission de peché; & enfin que le Sacrifice de la Messe induit l'imperfection de celui de Jesus-Christ sur la Croix: Mais pour attaquer ce chef des Protestans dans son fort, je dis que la premiere de ces raisons ne peut avoir lieu; car bien que l'Apôtre des Gentils témoigne par tout dans l'Épître aux Hebreux, d'avoir plus à cœur de nous représenter la perfection du Sacrifice de la Croix, que les moyens ordinaires dont Dieu se sert pour nous en faire sentir la toute-puissante vertu, ce grand Apôtre pourtant n'a voulu rien omettre des choses qui pouvoient contribuer à nôtre instruction & edification particuliere sur ce sujet, & c'est pour cela que dans les chapitres cinquieme & treizieme de son Épître aux Hebreux, il traite magnifiquement à son ordinaire du Sacrifice de la Messe, comme je viens de vous le montrer au long.

Pour la seconde, elle n'a pas plus de force que la premiere, car c'est d'une notoriété publique que les Catholiques croient du cœur & confessent de la bouche, que le Sacrifice de la Messe est le même que celui de la Croix; & afin que j'employe les propres termes du Concile de Trente traitant du Sacrement de l'Eucharistie page deux cens quatre-vingts-huit il faut croire, dit-il, que le Sacrifice qu'on offre à la Messe est le même que celui qui a été offert à la Croix, que c'est la même Hostie, sçavoir Jesus-Christ Nôtre

Seigneur, qui s'est offert lui-même sur la Croix, qui est le seul & unique Prêtre de ce Sacrifice de la Messe; les Ministres qui consacrent son Corps & son Sang n'offrant pas le Sacrifice par eux-mêmes, mais seulement comme tenant sa place, ce qui est évident par les paroles de la consecration; car le Prêtre ne dit pas, cecy est le Corps de Jesus-Christ, mais cecy est mon Corps; Dans le Sacrifice de la Croix Jesus-Christ s'immole à la Justice de Dieu son Pere, pour nous acquerir une Redemption eternelle, dans le Sacrifice de la Messe il se presente à Dieu pour nous en appliquer le merite, en l'un il acquiert le salut, en l'autre il nous en fait sentir la vertu Divine, en l'un il s'offre comme un Aigneau pour employer la pensée & les termes de saint Pierre, afin de nous retirer de nôtre vaine conversation, ou comme il parle ailleurs, il a porté lui-même nos pechez dans son propre Corps sur le Bois, afin que nous mourions pour le peché, & vivions pour la Justice, mais c'est en répandant réellement son Sang; dans l'autre cette victime pure & sans tache ne le repend qu'en Mystere, mais tant y a que ce dernier est un véritable Sacrifice, soit parce que Jesus-Christ y est véritablement present, soit parce qu'il y perpetue l'oblation par laquelle il nous a sanctifiés en presentant continuellement à son Pere la mort qu'il a soufferte, & ramenant doucement dans nos esprits l'amour infini qu'il nous a porté; C'est dans cette veüe

que saint Augustin considere Jesus-Christ sous deux égards differens , comme immolé sur la Croix & comme immolé en Sacrement , & toujours pour nous rendre la Divinité propice , non seulement il est offert toutes les solemnitez de Pâques , mais aussi tous les jours ; Il est vray que le Sacrifice de la Messe est un veritable Sacrifice , en ce que Jesus-Christ y est représenté sous cette figure de mort , mais c'est un Sacrifice de commemoration , puis qu'il nous remet devant les yeux celui par lequel il s'est présenté à Dieu pour purifier nos consciences des œuvres mortes , comme dit l'Apôtre ; mais ce Sacrifice de la Messe se rapporte tout entier à celui de la Croix , & en tire toute sa vertu & toute sa gloire ; Nous disons donc , que si les Sacrifices des Israélites se reïteroit , cette reiteration s'il m'est permis de parler ainsi , étoit une preuve de leur insuffisance & de leur foiblesse ; mais celui de Jesus-Christ étant parfait & consommé , & la perfection & la consommation de tous les autres qui l'ont precedé , il a eu assez de force , comme dit l'Apôtre saint Pierre , pour nous amener à Dieu , duquel le péché nous avoit miserablement separez , & ayant souffert une fois , il n'est plus obligé à souffrir de nouveau , puis qu'il nous a pleinement reconciliez avec Dieu , & qu'il a expié tous nos crimes ; mais pour combler la mesure de sa beneficence envers nous , il s'offre tous les jours sur nos Autels d'un e maniere non-sanglante ; pour

nous faire toucher le fruit de cette benite & salutaire mort : Maintenant il s'offre à Dieu son Pere par voye d'intercession par le ministere des Prêtres , pour nous le rendre favorable , sans qu'il soit besoin qu'il meure de nouveau , comme il s'offre dit l'Apôtre , & intercede tous les jours dans le Ciel pour nous , sans que cette oblation & intercession demande qu'il soit de nouveau couvert de crachats , lié de chaînes , & qu'il expire sur une Croix , & meure dans le sanctuaire de la vie , que si l'oblation & l'intercession de Jesus-Christ dans le Ciel ne fait point de tort à son Sacrifice sur la Croix , de quel droit veut on que l'oblation que Jesus-Christ fait de son Corps & de son Sang dans l'Eucharistie , ôte quelque chose de son prix & de sa valeur & en diminue l'efficace ; disons donc avec le Concile de Trente dans la Session deux cens vingt-deuxième Canon premier & troisième , que le saint Sacrifice de la Messe n'est pas seulement un pur Sacrifice de louange & d'actions de graces qui a été accompli sur la Croix , mais un Sacrifice efficace qui nous rend la Divinité favorable ; si bien qu'il ne faut point douter que si nous offrons cette Hostie sainte avec un cœur pur , une foy ardente , une douleur serieuse & vive de nos pechés , Dieu ne nous fasse misericorde & que nous n'obtenions de lui le secours de sa grace dans nos besoins ; l'odeur de cette victime sainte lui étant si agreable qu'il est impossible qu'il ne nous accorde en sa

considération, la grace de la penitence & la remission de nos pechez? D'où vient que l'Eglise dans l'une de ses prieres dit, que toutes les fois qu'on celebre cét auguste Sacrifice, on opere à même-tems l'ouvrage de nôtre salut, parce que Dieu répend sur nous par ce Sacrifice les graces très-abondantes, que cette pure victime nous a mérités par sa mort, à raison de quoi sainte Monique dans la priere qu'elle fait à saint Augustin son tres-cher fils ne lui recommande rien tant, sinon qu'il se souviene d'elle dans le Sacrifice de la Messe, comme il se peut recueillir du livre neuvième des Confessions de saint Augustin chapitre treizième page 334.

Je viens à la troisième, par laquelle le sieur Jurieu pretend rendre suspectes les creances des Catholiques: quand S. Paul a dit au chapitre neuvième de son Eptre aux Hebreux, que sans effusion de sang il ne se fait point de remission de peché, saint Paul dans le même chapitre répond pour nous; car il porte comme un principe inébranlable, que sous la Loy, & selon la Loy de Moïse, toutes choses étoient nettoyyées & purifiées par le sang, parce que Jesus-Christ qui en étoit la fin devoit nous nettoyyer & nous purifier par son sang precieux, selon la decision de saint Jean au chapitre premier de sa premiere Eptre. Mais le Sacrifice de la Messe est un Sacrifice non-sanglant, comme l'appelle saint Cyrille dans la declaration de l'Anathematisme onzième du Concile d'Ephese,

nous operons, dit-il, dans nos Eglises le saint & non-sanglant Sacrifice qui nous remet en memoire celui de Jesus Christ qui nous a rachétez de nos pechez par son sang, il l'appelle de ce nom dans sa Cathese quatriéme; & toutes les anciennes Lyturgies approuvées par saint Proclus Disciple de saint Chrisostome & Patriarche de Constantinople l'appellent un Sacrifice non-sanglant: or si ce Sacrifice est le même que celui de la Croix, comme l'enseigne expressement le Concile de Trente, pourquoi nous alleguer les paroles de saint Paul, tirées du chapitre neuviéme de son Epitre aux Hebreux verset vingt-deuxième, sans effusion de sang il ne se fait point de remission de peché; le Sacrifice de la Messe n'est-il point propitiatoire pour les pechez des hommes, soit que vous y consideriez Jesus-Christ qui y perpetue le Sacrifice qu'il a offert pour eux sur la Croix, & qui presente à son Pere d'une maniere misterieuse le sang qu'il y a versé pour toucher son cœur & émouvoir ses entrailles; soit que vous regardiez le Prêtre qui lui offre en leur nom cette divine Hostie, & que Dieu applique par ce moyen à tous ceux qui se repentent; mais pour expliquer à fonds cette matiere il faut faire ces trois reflexions essentielles; La premiere, que quand saint Paul a parlé de là sorte, il a égard au quatriéme chapitre du Levitique où Moise dit, que si quelqu'un a peché on répandra le sang de la victime & Dieu lui sera propice, & tous les Theologiens

giens appellent cette remission purement legale; La seconde, c'est que l'Apôtre ne parle point là que d'un Sacrifice d'expiation qui paye à Dieu un prix infini pour reparer l'injure qui est faite à sa Divine Majesté offensée, & tel est le Sacrifice de Jesus-Christ dont tous ceux de Moïse & d'Aaron n'ont été que les types & les ombres, au lieu que les Juifs avoient l'audace de lui preferer ceux de leurs Taureaux, de leurs Bœufs & de leurs Boucs, bien que leur sang, dit l'Apôtre, fut incapable d'ôter leurs pechez; La troisième est, que l'Apôtre pour montrer clairement qu'il ne parle là que d'un Sacrifice de Redemption, & non pas d'un Sacrifice d'application, il dit qu'autrement les Sacrifices eussent cessé d'être offerts, étant certain que Jesus-Christ n'en a offert qu'un seul qui a suffi pour nous sanctifier & nous consumer à jamais; si bien que Jesus-Christ ayant répandu son sang par le Sacrifice de la Croix, il nous a mérité la remission de nos pechez dont il fait une perpétuelle application dans nos âmes par le Sacrifice de la Messe, qui en est la commemoration; Pourquoi, dit S. Chrysostome, les pauvres Juifs se trouvoient dans cette dure nécessité, que d'offrir tous les jours des Sacrifices pour l'expiation de leurs fautes; c'est, dit-il, que ces Sacrifices ne pouvoient pas emporter leurs pechez passez, non plus que ceux qu'ils pouvoient commettre à l'avenir; mais le Sacrifice de nôtre souverain Sacri-

ficateur est plus que suffisant pour tous, c'est la raison pour laquelle il n'est point réitéré, mais bien appliqué, non seulement par la Foy, comme veulent les Novatiens, mais par la priere, par la crainte, par la penitence, par la contrition, par la charité, & d'une façon singuliere par le Sacrifice non-sanglant de la Messe; si les playes, dit il ailleurs, sont entièrement gueries, nous n'avons plus besoin comme les pauvres Juifs d'user de plusieurs Sacrifices, nous avons le grand Sacrifice de la Croix où tout a été accompli, non par la mort des bêtes, mais par celle d'un Dieu Homme, qui en memoire de cette grande action nous a ordonné un Sacrifice non-sanglant, qui est saint & raisonnable, Sacrifice spirituel & digne de la nouvelle aliance, où l'on apperçoit une espee plus que tranchante qui separe le corps d'avec le sang, & où la Foy ne demande pas comme Isaac, où est l'Holocauste, où elle l'y voit de ses yeux perçans, la derniere difficulté que l'on tire de la dignité du Sacerdoce de Jesus-Christ n'est pas considerable, parce qu'elle est fondée sur un faux principe; car le Prêtre ne doit pas être considéré dans les fonctions qu'il exerce comme l'Adjoint de Jesus-Christ, puisque c'est Jesus-Christ lui-même qui en qualité de victime & de Sacrificateur s'offre par son esprit eternel comme il s'offrit sur le Sacrifice de la Croix, selon l'enseignement de saint Paul, d'où vient que le Concile de Trente trait

rant du Sacrement de l'Eucharistie remarque expressément que Jesus-Christ est le seul & unique Prêtre dans le Sacrifice de la Messe, & que les Ministres qui consacrent le Corps & le Sang de Jesus-Christ n'offrent pas le Sacrifice par eux-mêmes; & l'Apôtre saint Paul remarque que les Prêtres d'Aaron ne devoient durer que sous la Loy, en signe de leur imperfection & de leur foiblesse, mais Jesus-Christ qui est un Prêtre eternel doit avoir un Sacerdoce qui doit durer autant que lui-même, dans les Actes d'amour, de Justice, & de paix qu'il exerce dans le tres-auguste Sacrement de l'Autel, & qui doit s'étendre depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, comme l'avoient prédit les Prophetes; Concluons donc avec l'Apôtre que le Sacrifice de la Messe est le caractère le plus essentiel de la Religion Catholique, Apostolique, Romaine, puisque comme il parle par lui Jesus-Christ nous sanctifie à jamais au chapitre dixième de son Epître aux Hebreux verset dix-neuvieme, c'est à dire qu'après nous avoir merité son grand salut, nous agissons de nôtre côté pour nous en appliquer l'effet & la vertu dans le Sacrifice de la Messe, mais si cette conclusion résulte necessairement de toutes les choses que je viens de dire sur le Sacrifice de la Messe, en voicy une autre qui n'est pas moins essentielle ni moins évidente; c'est qu'il n'est ni de la bonne foy ni du bon sens, de dire comme fait le sieur Jurieu, que le Sacrifice de la Messe a été inconnu.

aux Peres des quatre premiers siècles ;
 quoi qu'il soit constant que tous les Peres
 des quatre premiers siècles l'enseignent,
 par l'aveu même des premiers Reforma-
 teurs ; saint Irenée parle d'une manière
 incommode de la Messe, quand il a en-
 seigné la nouvelle oblation du Nouveau
 Testament, que l'Église ayant reçu des
 Apôtres offre à Dieu par-tout le monde,
 Magdeburg Centurie seconde chapitre
 quatrième page quarante-neuvième.

Saint Cyprien dit, que le Prêtre fait
 la fonction de Vicaire de Jesus-Christ, &
 que le Sacrifice de la Messe est offert à
 Dieu le Pere, Magdeburg Centurie troi-
 sième chapitre quatrième page cinquante-
 sept ; & parce que la Messe se fait pour
 les morts aussi bien que pour les vivans,
 Tertullien fait tres-souvent mention des
 oblations, nous faisons, dit-il, au jour
 anniversaire les oblations pour les morts,
 Magdeburg Centurie troisième chapitre
 sixième page quatre-vingts dix-huitième.
 Il y a une phrase nouvelle chez saint Gre-
 goire de Nazianze, le Prêtre offre le Sa-
 crifice non-sanglant, Magdeburg Centu-
 rie quatrième chapitre quatrième page
 cent soixante-quatre ; saint Ambroise aussi
 parle de la Cene en des termes un peu
 trop forts, comme celebrer la Messe,
 offrir le Sacrifice, Magdeburg dans le mé-
 me endroit page cent soixante-cinq, dans
 le siècle de saint Ambroise il est souvent
 fait mention de la Messe Centurie cin-
 quième chapitre sixième page quatre cens

fix, afin que vous scachiez qu'en ce siecle la Messe se celebroit solennellement par tout & en tous lieux, Magdeburg Centurie sixieme chapitre sixieme page cent soixante-sept.

Calvin dans le Livre quatrieme de son institution chapitre dix-huitieme, convient de cette verité; l'article douzieme de la Confession d'Ausbourg y donne les mains; Luther t. 7. p. 415. demeure d'accord que les anciens Peres appellent la Messe un Sacrifice.

Je trouve la Confession que l'Eglise Romaine enseigne, & au chapitre dix-neuvieme des Actes verset dix huitieme; plusieurs dit S. Luc des croians venoient aux Apôtres confessans leurs pechés, & au chapitre cinquieme de l'Epitre Catholique de S. Jaques verset sixieme, où après avoir montré dans les versets precedens, qu'il nes'agit pas en ce celebre passage des fautes & des manquemens, que des particuliers se confessent reciproquement, mais des fautes que des malades confessent aux Prêtres qui prient pour eux, & qui obtiennent leur guerison par l'effet de leurs prieres, il leur dit, confessés donc vos fautes afin que vous soyés sauvés, & au chapitre sixieme de S. Mathieu verset dix-neuvieme; Je vous donneray les clefs du Royaume du Ciel, tout ce que vous aurés lié sur la Terre sera lié dans le Ciel, & tout ce que vous delierés sur la Terre sera delié dans le Ciel, & au chapitre vingtieme de S. Jean verset vingt-troisieme; les

péchés seront pardonnés à qui vous les pardonnerés, & ils seront retenus à qui vous les retiendrés. Et parce que le sieur Jurieu nous donne un défi de montrer cette confession dans les Peres; Écoutés comme parle S. Ambroise, pour montrer que Jesus-Christ ni ses Apôtres dans les lieux que je viens de citer, ne parlent point de cette confession medecinale ou preparative à la penitence publique, mais plutôt d'une confession particuliere, que le fidele fait en secret au Prêtre qu'il à choisi pour c'est effet, car il s'écrie avec autant d'elegance que de verité, au Livre premier chapitre fixième, c'est le Prêtre, c'est le Prêtre qui succedant à la charge des Apôtres, à ce droit de pardonner les pechés qu'on verse dans son oreille, car il a les clefs du Royaume des Cieux, il lie & il délie le pecheur des pechés qu'il luy a decouverts en secret, & dont il s'est confessé, & dans son livre de la penitence chapitre second, voulant combattre l'Herésie des Novatiens, qui soutenoient que la puissance de remettre les pechés, étoit reservée à Nôtre Seigneur privatieusement à tout autre; il dit ces paroles, qui donc croirons-nous, qui honore d'avantage, ou celui qui obéit à ses commandemens, ou celui qui y resiste; or Dieu nous à commandé d'aller à ses ministres, & de leur confesser nos pechés, & c'est Dieu même qui à établi & imposé la Loi de la Confession Sacrementale; j'Avoué pourtant que cette confession à esté tantôt

publique comme du temps de S. Irénée, tantôt particuliere comme en celui d'Origene, c'est à dire dans le second & troisieme siecle, & Sozomene remarque dans son histoire livre septieme chapitre sixieme, que les bons Evêques de la pieuse antiquité ayant trouvé qu'il étoit trop fâcheux aux fideles, de publier les crimes à la face & sous les yeux de tous les hommes, ils choisirent un Prêtre auquel les fidelles decouvrirent leurs fautes, & qui imposèrent à ces bien-heureux penitens pendant sept ans, pendant dix ans, pendant quinze ans, pendant, vingt ans, & même pendant trente ans de penitence proportionnée à l'enormité de leurs fautes: Theodose le vieux en se servant de son autorité en abolit l'usage, comme le Prêtre Penitentier avoit été interdit par Nectair Patriarche de Constantinople, mais tant y a que la pratique de la confession publique des pechés secrets fut observée dans l'Orient & même dans l'Occident, jusqu'au grand S. Leon, qui l'ôta pour rétablir dans l'Eglise Romaine la Confession auriculaire, qui est d'un si grand usage & d'un si grand fruit, que l'Eglise en tient l'oblation indispensable, c'est ce qui a fait dire à S. Jérôme sur S. Mathieu, & sur le chapitre sixieme verset dix-neuvieme; le Prêtre lie ou délie ceux qui doivent être liés ou déliés, & Dieu le souverain Juge le fait par son ministère, après avoir ouï selon sa charge les divers pechés qu'on luy confesse, & dont on leur

fait l'enumeration ; S. Bazile au Tome second de ses œuvres , dans la regle quatre vingts huitième des petites regles , après avoir prouvé par le chapitre dix-neuvième des Actes , la confession , adjoute , il est necessaire , qu'on fasse la confession des pechés aux Prêtres , à qui la dispensation des saints Miltères a été confere , car nous lisons , dit-il , au chapitre dix-neuvième des Actes versets dix huitième & dix-neuvième , que ceux qui avoient crû venoient confesser & declarer leurs pechés , plusieurs aussi de ceux qui avoient fait des choses curieuses apportoitent leurs livres & les brûloient tous à la face du Ciel & de la Terre , S. Ciprien parlant de ceux qui étoient tombés , & avoient plié sous les persecutions violentes , veut au souvenir de ces paroles , que chacun confesse son peché , pendant que sa confession peut être receüe pendant qu'il peut satisfaire , & pendant que la remission accordée par le Prêtre est encore agreable à Dieu , & Origene en son homilie dixième sur le Pseaume , 37. & S. Augustin en son homilie cinquantième , se servant des mêmes expressions , mais parce que le sieur Jurieu déploye ici toutes les couleurs de la Rethorique , dont ils connoissent les beautes & les delicatesses : je vous montre que les armes dont ils se servent pour combattre la confession auriculaire comme ils l'appellent , ont plus de brillant que de force ; si le Prophete nous dit ils ne nous avoient point appris aux Pseaumes trente deuxième.

& cinquantième, qu'il faut s'adresser à Dieu, & lui faire confession de ses pechés, on pouvoit s'adresser à des hommes foibles & pecheurs comme nous, qui nous peuvent dans les occasions reprocher les crimes que nous avons déclarés en leur présence; mais confessons nos pechés à Dieu qui les connoît, qui les pardonne, qui a le droit & l'autorité de les pardonner, & qu'il ne les reproche jamais, puis qu'il met la plus grande partie de sa gloire & de la Religion qu'il nous a dictée dans le pardon des offenses; car il y a pardon dans le Seigneur afin qu'il soit craint, & il ne demande point la mort du pecheur mais sa conversion & sa vie, & celui qui lui confesse ses pechés & les delare obtiendra misericorde, comme s'expriment dans leurs livres Jsaïe, Ezechiel, Daniel & David, & S. Jean nous assure, que si nous luy confessons nos pechés, il est fidele & juste pour nous les pardonner; mais S. Augustin, & S. Bernard, repondent si judicieusement, si fortement & si victorieusement à ces specieuses objections, que je ne feray pas difficulté d'employer leurs raisonnemens & leurs paroles à ce sujet, puis que je n'en scaurois jamais trouver de si fortes, de si lumineuses, de si convaincantes; le premier en son homilie quarantième, montre excellemment qu'il ne suffit pas de confesser ses pechez à Dieu, si l'on ne les confesse aux Prêtres, quand il dit, que l'homme se confesse tandis qu'il est en santé, parce que quand il sera à

l'extremité de sa vie, il ne sçait pas s'il pourra aler à un Prêtre lui confesser ses pechez, qu'il les confesse donc promptement, serieusement & sincerement au Prêtre que Dieu a établi pour cela. Mais ce dernier s'est expliqué si clairement sur cette maniere, qu'il a extremement ému la bile du sieur Jurieu, & s'il eut été en sa puissance je ne doute point qu'ils ne l'eussent frayé du Catalogue des Saints, où Calvin le conte sans peine; écouçons donc ce que dit à ce sujet ce Pere aussi devot qu'éclairé dans ses Meditations chapitre neuvième; vous me direz, dit-il, il suffit que nous nous confessions à Dieu seul qui connoit les cœurs, & qui peut absoudre & pardonner; mais saint Jaques répond à cela, confessez vous les uns aux autres, & priez les uns pour les autres; car là il parle de ceux qui ont autorité d'absoudre des Prêtres, qui pardonnent, qui lient & délient; là il parle, non de la priere d'une personne privée, mais d'une priere juridique; c'est dans cette pensée que le Concile de Chalons qui fut tenu l'an de Nôtre Seigneur huit cens treize, condamna hautement les Jacobites qui avoient les mêmes sentimens sur la Confession que les Protestans; mais pour ne laisser aucun ombrage ni aucun scrupule sur une matiere si importante, je dis qu'il y a une tres grande difference entre le pardon que Dieu accorde au pecheur, & celui qui lui est donné par le Prêtre; car comme remarque saint Augustin expli-

quant ces paroles de saint Jean, tirées du chapitre vingtième verset vingt-troisième à tous ceux à qui vous pardonnerez les pechez ils seront pardonnez ; là Jesus-Christ confere bien une grande autorité à ses Prêtres, mais quelque grande qu'elle soit, elle est infiniment au dessous de la sienne, ceux-là parlent comme de serviteurs, celui-cy parle toujours avec autorité comme maître ; ceux-là pardonnent comme des Ambassadeurs, qui montrent leur jussion ; celui-cy comme le Monarque du monde & de l'Eglise ; enfin ceux-là comme des hommes, mais celui-cy comme Dieu : que si ceux-là ont succédé aux Apôtres pour consoler les ames affligées, & ôter de dessus leurs consciences le pesant fardeau qui les accable, ce n'est qu'au nom & en vertu de celui qui est venu pour prêcher la bonne nouvelle aux miserables, & soulger ceux qui sont travaillez du sentiment de leurs fautes ; pour donc conclurre ce point l'Eglise n'oblige pas aujourd'huy les fideles à confesser publiquement leurs pechez, & en faire une penitence publique pendant trois ans, sept ans, huit ans, quinze ans, trente ans, plus ou moins, selon l'horreur des crimes, elle maintenant s'accomode à la foiblesse de ses enfans, & elle se contente de voir qu'ils ont de la douleur d'avoir offensé Dieu, qu'ils le lui témoignent dans le secret de leur cœur, & qu'ils le confessent de leur bouche, pour reprimer leurs vices, pour moderer leurs passions, & me-

ner une vie qui soit digne de leur penitence ; mais je trouve que les Protestans n'ont contre leurs propres maximes , contre leurs principes , & leurs creances , en trois differentes manieres ; l'une en ce que dans leurs Lyturgies ils exigent la Confession des pechez avant que de Communier les Fideles ; l'autre en ce qu'ils prononcent l'absolution des pechez à tous ceux qui approchent des terribles mysteres avec les marques d'une serieuse penitence ; ajoûtez que ceux qui nient la Confession renoncent à la creance , & de l'Eglise Grecque , & à la Reformation d'Angleterre , & à Melancthon dans les Act. Ratisbon. p. 759. & article 11. p. 713. & à Luther parlant de la captivité de Babilon chapitre second page quatre-vingts , & à la Confession August. article de la Confession , voyés après cela mais sans prevention , si la Confession a commencé depuis le Concile de Latran comme veulent quelques uns , où depuis Innocent III. qui vivoit l'An de Nôtre Seigneur 1102. comme estiment d'autres , ou bien si elle est aussi ancienne que les Apôtres & que l'Eglise qu'ils bâtirent par leurs travaux infatigables . & qu'ils armerent de leur propre sang , & si enfin nous ne pouvons pas faire le même reproche à ceux qui nient la Confession & qui la défendent , & qui l'abhorrent que faisoit autrefois Socrate à Eudemon quand il avoit conseillé à Nectaire d'abolir la Confession , que par un conseil pernicieux & ma-

fin, il défendoit ce que Dieu & ses Apôtres avoient commandé, comme le reporte Socrate en son Livre cinquième chapitre dix-neuvième, & Tertulien à quelques heretiques qui la combattoient, pourquoi avez-vous oublié la promesse de vôtre Sauveur, qui veut bien ratifier dans son Ciel le pardon des pechez que le Prêtre vous donne en son nom sur la Terre; ne sçavez-vous pas que par la Confession que vous lui en faites vôtre honte est réparée par un doux plaisir, par une paix interieure, & par une onction qui demeurera *eternellement en vous*, & particulièrement saint Basile, vous blâmez la Confession, comme si la revelation des pechez à un Prêtre n'étoit pas nécessaire par la même raison qui nous oblige à découvrir les maladies du corps, comme donc les hommes découvrent les maladies de leurs corps, non à tous indifferemment, mais aux Experts qui entendent & professent l'Art de les guerir; La revelation aussi des pechez se doit faire à ceux qui les sçavent guerir; il est nécessaire que la Confession des pechez se fait à ceux à qui a été confiée la dispensation des Mysteres; c'est de cette maniere qu'en ont usé ces premiers Saints qui ont fait penitence; l'Evangile dit, qu'ils confessent leurs pechez à saint Jean-Baptiste: & Daillé au Livre quatrième de la Confession chapitre 12. ceux qui nient, dit-il, la Confession ne sçavent pas l'usage & la pratique de l'Eglise primitive, & de celle

qui l'a suivie de près, & qui a marché sur ses traces avec tant de fruit & de gloire.



DES

INDULGENCES.

L'Origine des Indulgences vient immédiatement de Jesus-Christ, qui a donné à son Eglise le pouvoir de lier & de délier, de remettre & de retenir les pechez.

Le pouvoir de mettre les pecheurs en penitence appartient au pouvoir de lier; selon l'ancienne severité de la discipline les penitens ne communiquoient avec le reste des fideles, ni dans le Sacrifice, ni dans les Sacremens, ni dans la pluspart des autres exercices de la Religion, ils ne reçoivent l'absolution de leurs pechez qu'à la fin de leur penitence, & lors qu'ils étoient admis à la participation du Corps & du Sang de Jesus-Christ; ils étoient donc liés & on retenoit leurs pechez; quoi que l'Eglise soit contrainte d'user maintenant d'une plus grande condescendance, elle ne laisse pas de lier encore les pecheurs dans l'administration du Sacrement de Penitence; il est vrai que l'on donne souvent l'absolution ayant qu'on ait achevé la penitence, mais on n'absout qu'à condition

qu'on l'accomplira, & ainsi on peut dire, que les penitens demeurent liez jusqu'à ce qu'ils y aient entierement satisfait, & cela se rapporte en quelque façon, à ce qui se pratiquoit en certaines occasions dans le tems même de la plus grande severité de la discipline, les Canons ordonnoient que l'on donnat l'absolution & l'Eucharistie à ceux qui étoient dans l'extremité de leur vie, avant même que le cours de leur penitence fut achevé, mais s'ils revenoient en santé, ils retournoient dans les degrez de penitence, où ils étoient lors qu'on les avoit reconciliez, & ils étoient liés comme s'ils n'avoient point été absous, & comme s'ils n'avoient pas eu la grace de participer à l'adorable Sacrement du Corps & du Sang de Jesus-Christ; Le pouvoir donc de mettre en penitence de quelque maniere que le Sacrement s'administre appartient au pouvoir de lier; Le pouvoir au contraire de donner des Indulgences appartient au pouvoir de délier: car les Indulgences sont selon les sentimens des Theologiens Catholiques, & selon les termes même des Bulles des Papes qui les accordent plus frequemment que les simples Evêques, une relaxation des peines que l'Eglise a imposées ou a droit d'imposer aux pecheurs selon la mesure de leurs pechez: si donc le pouvoir d'imposer des peines appartient au pouvoir de lier, comme je viens de le dire, il n'y a point de doute que le pouvoir de les remettre, & par consequent le pouvoir de donner des

Indulgences n'appartiennent au pouvoir de délier.

Mon sieur Jurieu demande avec son ordinaire vehemence, si les Indulgences sont aujourd'huy autre chose que ce qu'elles étoient alors, c'est à dire une remission des peines imposées par l'Eglise, ou qu'elle pourroit imposer selon les Canons. Je dis pour répondre à cette fine demande pour ne dire rien de plus, je dis, que les Indulgences ne sont autre chose aujourd'huy que ce qu'elles ont été dans les premiers siècles de l'Eglise, & elle ne pretend en donnant des Indulgences que ce qu'elle pretendoit au tems de saint Ciprien, qui est celui des saints Peres, qui nous a donné le plus de lumiere sur cette matiere; les Indulgences ne peuvent profiter qu'à ceux qui s'en rendent dignes par la grandeur de leur charité & de la douleur sincere qu'ils ont d'avoir offensé Dieu, ou à ceux qui se trouvent en tel état, qu'ils n'ont pas le tems ou la force de satisfaire à la justice de Dieu par leur penitence, quoi qu'ils desirassent de tout leur cœur de le faire, comme étoient les penitences dont j'ay parlé cy-devant envers qui l'Eglise usoit autresfois d'Indulgence, parce qu'elle ne vouloit pas le laisser mourir sans Viatique, ou ceux qui pouvoient être exposez au Martyre; car en ce cas elle jugeoit que pour les animer à répendre courageusement leur sang pour soutenir la Foy, il falloit les fortifier par celui de Jesus-Christ qu'on leur faisoit recevoir en abregeant le

tems de leur penitence, comme S. Ciprien l'ordonnoit en faveur des penitens de son Diocese.

Enfin Monsieur Jurieu me demande, si les Indulgences ont eu lieu pendant que Jesus-Christ étoit sur la Terre, si elles ont été pratiquées par les Apôtres, quelle est la mesure du bien qu'elles nous font pour l'autre vie, si les peines que l'Eglise impose sont des peines medecinales & non des peines que l'on est obligé de payer à la justice de Dieu après le pardon du crime s'il y a un tresor des merites des Saints, composé de leurs œuvres de surerogation, pour le satisfaire en peu de paroles comme il le demande, bien qu'à l'exemple de Petrone, il ne se puisse empêcher d'imiter ce qu'il blâme tant; Je dis que les Indulgences ont été pratiquées & par Jesus-Christ & par ses Apôtres, par Jesus-Christ, non seulement envers la femme adultere & sainte Magdelaine, mais aussi envers le bon Larron; & il ne sçauroit me nier que ce ne soient de vraies Indulgences; Je dis qu'elles ont été pratiquées par les Apôtres, comme il paroît par l'exemple de saint Paul envers le Corinthien incestueux; pour la troisième demande je dis, que comme Jesus Christ a promis à saint Pierre & à ses autres Apôtres que ce qu'ils délieroient en Terre seroit délié dans le Ciel, il n'y a pas apparence de dire, que lors que les Indulgences sont accordées par les successeurs des Apôtres elles ayent seulement leur effet sur la Terre, & il est

tres-conforme à la parole de Jesus-Christ, de dire que Dieu ratifie la remission des peines que l'Eglise ordonne aux penitens par la remission des peines pour achever d'expier entierement les pechez, & c'est ce qui semble qu'a voulu signifier S. Ciprien en parlant de l'indulgence qu'on accordoit à la priere des Martyrs, à ceux qui étoient tombez pendant la perlecution & avoient offert de l'encens aux Idoles; voicy ses propres paroles tirées mot-à-mot de l'original, Dieu peut selon sa clemence infinie pardonner à ce bienheureux penitent, qui travaille fortement à son salut, & qui le demande avec tant d'ardeur & de perseverance, & pour lequel les Martyrs prient instamment. Les peines que l'Eglise impose sont des peines qu'on est obligé à payer à la justice de Dieu après le pardon du crime; car outre que ceux qui ont des sentimens contraires aneantissent le Sacrement de Penitence, le veritable pardon que Dieu accorde au pecheur, c'est de lui rendre la grace, dont le peché mortel l'avoit rendu indigne, il lui redonne le droit au Paradis & à la gloire qu'il avoit perduë; mais il veut qu'il souffre encore quelque chose, il est vrai que c'est une peine passagere, en laquelle il change une peine eternelle que meritoit le peché, selon la Doctrine de saint Paul au chapitre onzième de la Premiere aux Corinthiens, versets 31. & 32. il est vrai encore que le Baptême remet le peché originel & même l'actuel, lors qu'il est conféré aux adultes, eu égard

à la coulpe & à la peine de l'autre vie ; cependant quoi que nous soyons parfaitement netoyez par ce bain salutaire , & que le peché nous soit entierement remis , Dieu ne laisse pas de nous punir en cette vie par mille peines qui sont la suite du peché , comme S. Augustin nous l'enseigne constamment , & sur tout lors qu'il dit si positivement après S. Paul , que la mort étant la solde du peché , nous ne serions pas morts sans le peché de nôtre premier Pere , auquel nous avons tous participé , & il raisonne de même de toutes les autres peines de la vie ; Nathan reprend David de son adultere & de son homicide , ce Prince gemit de son peché , la douleur qu'il en conçoit & la grandeur de sa charité merite que le Prophete lui dise , Dieu ta pardonné ces pechez crians , cependant en punition de ces horribles pechez pardonnez , Dieu lui ôte l'enfant de son adultere pardonné ; & ici je ne scaurois me passer de dire ce que dit si bien sur cette matiere un scavant Jurisconsulte , ne voyons nous pas tous les jours que le Prince pardonne un crime en exigeant quelque peine , après même que le crime est aboli ; mais une peine moindre que celle qu'il mériteroit selon la rigueur de la Loy , & dira-t'on que le Roy n'a pas pardonné un homicide qui merite la mort , en ordonnant à celui à qui il a remis le dernier supplice , de servir quelque tems dans ses Armées. Enfin je dis que le veritable tresor de l'Eglise consiste dans les merites de

Jesus-Christ dont l'Eglise a la dispensation, & les bonnes œuvres des Saints peuvent être considérées en deux manières, ou comme satisfactoires, ou précisément comme méritoires, elles ne sont point surerogatoires, parce que la bonté & la justice de Dieu recompensent abondamment dans le Ciel toutes les actions Chrétiennes; il ne reste rien en cette qualité qui ne soit épuisé par la gloire; mais si on les regarde comme satisfactoires, la plupart des Theologiens Scolastiques soutiennent qu'il y a des Saints qui ont si peu péché, qu'ils ont travaillé au delà de ce qu'exigeoit d'eux la miséricordieuse justice de Dieu: La Sainte Vierge par exemple ayant été exempte de tout péché, tant originel, selon le sentiment de plusieurs, qu'actuel, selon le sentiment de toute l'Eglise; Saint Jean Baptiste après avoir été sanctifié dans le ventre de sa mere, n'ayant jamais péché, au moins mortellement; d'autres Saints ayans moins péché qu'ils n'ont fait penitence, cette surabondance peut être appliquée à ceux qui en ont besoin, & l'on pourroit se servir à mon avis pour expliquer clairement le sentiment de ces sçavans hommes, de plusieurs prisonniers dont les uns auroient plus d'argent qu'il ne leur en faudroit pour payer leur rançon, & les autres moins; car en ce cas on pourroit suppléer avec justice de l'abondance des uns au défaut des autres; mais toute cette surabondance doit tirer son prix & sa valeur des mérites de Jesus-

Christ, cette opinion touchant les merites surabondans des Saints étant enseignée par plusieurs grands Theologiens, & l'Eglise ne l'ayant pas rejetée, il semble qu'elle ne peut être qu'injustement blâmée, ce n'est pas tout comme l'Eglise n'en a jamais fait un dogme, & comme elle n'a pas été positivement approuvée dans aucun Concile, l'on ne doit pas dire absolument que ce soit la Doctrine de l'Eglise, ni condamner d'heresie ceux qui ne la croient pas veritable; cela étant ainsi concluons que le tresor des œuvres surabondantes des Saints n'est pas absolument necessaire, puis qu'il est constant & indubitable que celui des merites de Jesus-Christ est inépuisable, à quoi donc il faut reduire cette Doctrine du Tresor, elle se peut reduire sainement à cecy, c'est que Dieu exige de chacun de nous qu'il se juge pour n'être point jugé, & fasse des œuvres de penitence; mais que regardant l'Eglise comme un seul corps, il a la bonté de supporter nos foiblesses, & reçoit des uns plus & des autres moins, mais que sa justice qui est la regle de la nôtre ne rend point égaux ceux qui ont des merites inégaux: J'avoué qu'il appelle differemment les hommes, puisque les uns sont appelez de meilleure heure que les autres, sans que ceux qu'il appelle plus tard ayent sujet de se plaindre, parce qu'il fait grace à qui & selon la mesure qu'il lui semble, comme parle saint Ambroise, la grace dependant de son bon plaisir & de sa pure liberalité, & non pas

du merite de ceux qui la reçoivent autrement, comme dit saint Paul, elle ne seroit pas grace, mais pour la recompense, qui est la gloire, il la donne inégalement selon l'inégalité des merites, comme le grand Apôtre saint Paul le decide après le Prophete Royal, quand il dit au chapitre deuxième des Romains, versets cinquième & sixième, qu'au jour auquel Dieu fera paroître la justice de son Jugement, il en rendra à chacun selon ses œuvres.



DES

TRADITIONS.

MAis le sieur Jurieu pour donner la deniere horreur de l'Eglise Romaine, aux personnes qui y étoient entrées avec zele, & qui y demeuroient avec edification, vomit contr'elle sur le sujet des traditions, les plus noires calomnies qui se puissent imaginer, & parce qu'ils nous impose que nous deshonorons sur ce point la gloire de Dieu, dont il est si jaloux, en égalant les traditions humaines sur sa parole, & faisant dependre son autorité de celle des hommes contre son exprés commandement; il faut de toute necessité que je justifie l'Eglise Romaine de toutes les enormes calomnies qu'on a inventées pour la rendre l'objet de

L'avection de ces bien-heureux Neophytes, qui en succoïét le lait avec le même plaisir, pour me servir des termes d'un ancien Pere, qu'un enfant suce les mameles de sa mere; & pour reüssir dans ce dessein, je vous prie de lire avec attention la quatrième session du Concile de Trente, & vous trouverez que ce S. Concile, suivant l'exemple des Peres orthodoxos, reçoit avec eux tant les livres d; l'ancien & du nouveau Testament que les Traditions, soit qu'elles regardent la Foy ou les mœurs, comme dictées de la Bouche de Jesus-Christ, ou par le saint Esprit, & conservées dans l'Eglise Catholique par une succession continüe & perpetuelle; si bien qu'entrant bien avant dans le sentiment de ce Saint & venerable Concile: si je justifie que l'Eglise Romaine reçoit les traditions dans le même esprit, & de la même maniere, qu'elles ont été reçues des Prophetes, des Evangelistes, des Apôtres, de tous les Conciles, & de tous les Peres; mon discours sera à ses Messieurs, le sujet d'une éternelle confusion; & pour n'avancer aucune Doctrine ni aucun fait dont je ne donne des preuves convainquantes: il est constant que depuis Adam jusques au Prophete Moïse, il y avoit une Eglise dans le monde, que les hommes dans cette Eglise y servoient Dieu par une Foy vive, une esperance inébranlable, & par des coutumes loüables, comme il paroît du livre de la Genese; & comme saint Augustin la déduit

au long dans son livre de la Cité de Dieu. Cependant parce qu'avant Moïse le premier écrivain sacré, il n'y avoit point d'écriture divine, & qu'il n'y a fait aucune mention; la tradition avoit lieu en ce temps-là, comme il se put recueillir du chapitre dix-huitième du livre de la Genèse, & des propres paroles de Dieu: je sçay [dit il] qu'Abraham commanda à ses enfans & à sa maison, de garder les voies du Seigneur, & d'y cheminer à l'exemple de ses Peres, les Juifs ensuite usoient plus de la tradition que de l'Ecriture; interrogés dit le même Dieu au trente-deux du d'Euteronome; interrogés vos ancêtres, & ils vous répondront ce que vous avés à faire; les sçavans en alleguent une raison convainquante: il ne faut pas, disen tils, étonner, si les Juifs ont été plus zelés de la tradition que de l'Ecriture, puis qu'il est vray que ce fut seulement au temps d'Ysaïe, que les écritures dispersées furent ramassées en un seul volume, & un seul volume de la Loy de Dieu, qui fut trouvé dans le Temple, du temps de Jozias fut regardé comme un miracle nouveau.

Mais S. Jean dans le chapitre 21. v. 25. ôte toute la difficulté, quand il dit, Jesus a fait encore d'autres choses, que si elles étoient rapportées en détail, je ne pense pas que tout le monde, même fut capable de les contenir.

Enfin l'Apôtre S. Paul, dans sa seconde Epître aux Thessaliens chapitre 2. v. 15.

nous

grands
y. tabras
S. Jean
S. Paul

nous enjoit en leur personne de garder, & de preserver dans les traditions que nous avons apprises, soit par paroles, soit par écrit, c'est donc une verité écrite avec les rayons du Soleil, que la Religion Chrétienne à deux parties, la parole écrite, & la parole non écrite; Saint Chrysostome en son Commentaire, sur la 2. Epitre des Thysaloniens que je viens de rapporter, dit en l'homilie quatrième: de là il est plus qu'evident que les Apôtres ne nous ont pas donné toutes leurs Doctrines, ni par leurs Esprits; mais qu'ils nous ont laissé plusieurs sans écrire, croions donc que la tradition de l'Eglise est digne de Foy, c'est une tradition, ne recherchés rien d'avantage, S. Bazile au chapitre 22. du livre du S. Esprit, expliquant les mêmes paroles de l'Apôtre, en tire les mêmes inductions, quand il dit, c'est une chose Apostolique que d'adhérer aux traditions non écrites, veu le dire de S. Paul, qui se trouve en la seconde Epitre qu'il écrivoit autre-fois aux fideles de Thesalonique, v. 15. S. Epiphane sur le même lieu, & dans l'heresie 61. & 62. nous exhorte à nous servir de la tradition, parce, dit-il, qu'on ne peut pas prendre tout de l'Ecriture, & c'est pour cela que les Apôtres, nous ont laissé leurs sçavantes instructions, partie par écrit, partie par tradition, comme l'Apôtre le prouve au long en la 2. aux Thesaloniens, chapitre 2. & le sçavant Scaliger a remarqué que cela est si vrai, que l'Apôtre ne s'étoit servi que de la Tradition un

peu plus de quarante ans avant que d'écrire cette Epître, comme l'enseigne le mot Grec dont il se sert, & qui dans le texte Grec que j'ay cotté fidelement dans la marge, signifie tradition; quoi les choses que les Apôtres ont prêchées seront-elles de moindre autorité que celles qui sont écrites, leur parole sera t'elle moins infallible que leur plume, leur langue moins sanctifiée que leur main, contre la declaration expresse de l'Apôtre S. Pierre, qui assure qu'étans inspirez par le Saint Esprit ils ont parlé; Dieu leur aura-t'il commandé d'écriere & non pas de precher, au contraire dit un Pere Grec, nous trouvons dans les Saintes Ecritures qu'il leur a commandé de precher & de parler, & non pas d'écrire; Ce n'est pas tout l'Apôtre saint Paul ne peut se lasser de repeter cette verité, & de la graver dans les cœurs de tous les fideles; voyez comme parle ce grand Docteur en sa Premiere aux Corinthiens au chap. II. v. 2. car pour trancher net, il se contente de leur dire, je vous loue de ce que vous gardez les traditions que je vous ay données, & saint Basile au chapitre 21. du livre du Saint Esprit sur ces paroles, remarque que tous les Chrétiens selon l'ordonnance de l'Apôtre ont gardé avec un grand soin les traditions de l'Eglise; Mais il ne faut pas oublier que le même Apôtre exhorte son cher Timothée de suivre le modele des saines paroles qu'il avoit entendues de sa bouche & de garder le bon dépôt qu'il avoit reçu.

πλελ

δ'αποστis

πλελ

δ'αποστis

Saint Irenée sur ces paroles en son liv. 3. ch. 4. & en son liv. 4. ch. 43. & saint Chrysostome & Theophilacte sur ce lieu appellent la Doctrine non écrite un dépôt; enfin S. Jean dans le chap. 3. de sa deuxième, témoigne qu'il avoit beaucoup de choses à écrire à Cayus, mais il ne veut point le faire avec de l'ancre, parce dit S. Augustin sur ce lieu, qu'il y a des Doctrines écrites & des Traditions. Je sçai bien que les ~~bons~~ ~~Musieurs~~ que je combats présentement nous disent deux choses; La premiere, que les premiers Peres de l'Eglise, les plus celebres Docteurs de l'antiquité orthodoxe non plus que leurs Disciples n'ont jamais approuvé formellement les Traditions; qu'enfin quand saint Paul dans les lieux cités nous parle de la Tradition, il entend par la Tradition des enseignemens qui regardent la discipline & la police de l'Eglise, des choses indifferentes & non necessaires à salut. Pour la premiere je dis que j'abandonne la cause, si Polycarpe chez Eusebe l. 5. c. 20. Egesippe chez le même en son liv. 4. ch. 8. saint Justin à la fin de sa seconde Apologie pour les Chrétiens; saint Irenée en son livre 3. chap. 4. Clement Alexandrin dans le livre de la Pâque, chez Eusebe au livre 6. de l'Histoire chap. 11. Origene écrivant sur le chap. 6. de l'Épître aux Romains, & dans sa cinquième homilie sur le livre des nombres, Eusebe dans son premier livre de la demonstration Evangelique ch ap. 8. saint Athanase en son livre

des decrets du saint Concile de Nicée. Theophile en son livre 1. & 3. saint Cyrille de Jerusalem en ses Catacheses mystagogiques. Saint Jean de Damas en son livre 4. chap. 17. Tertullien dans le chap. 3. de la Couronne de Soldat ; S. Ciprien en son livre premier Epitre 12. S. Hilaire contre Constance Empereur ; S. Ambroise en son livre de ceux qui sont initiés aux Misteres ; S. Jérôme en son Epitre à Marcella des erreurs de Montanus ; S. Augustin en son Epitre 118. & en son livre 2. du Baptême contre les Donatistes, & en son livre 4. chap. 6. & dans son livre 4. chap. 24. & en son livre 5. chap. 23. & dans son livre de l'unité de l'Eglise chap. 19. Oui j'abandonne la cause, si tous ces Peres Grecs & Latins dans ces divers lieux que je viens de coter n'ont point parlé formellement de la Tradition, & s'ils n'ont point invité, exhorté, & enjoint de s'y tenir d'une maniere inébranlable ; c'est dans cette veüe qu'ils ont distingué les traditions en Divines, Apostoliques, & Ecclesiastiques, & qu'ils ont rapporté constamment & l'autorité du Signe de la Croix, & le mélange d'eau avec le vin dans l'Eucharistie, & l'oblation, & les prieres pour les morts, & le Chrême, & le Carême, & la Tradition de l'Eglise ; & dans ce sentiment véquirent & moururent, & Tertullien, & saint Ciprien, & saint Augustin, & saint Epiphane, jusques-là que Remptius, Orentius & Hermanus trois des plus fameux Avocats

du parti Protestant osent bien dire que ces Peres ont été seduits furieusement, qu'ils se sont laissez aler à des fables, qu'ils ont été trop forts dans leurs opinions, & que quelquefois il leur est échapé de dire des choses dont il se pouvoient dispenser.

La seconde chose qu'ils remarquent, c'est que quand saint Paul dans les lieux alleguez nous parle de la Tradition, il entend par la Tradition des enseignemens qui regardent la discipline, & la police de l'Eglise, des choses indifferentes & non necessaires à salut: Mais outre que le Concile de Trente dans la session 4. répond pour moi; je ne veux emprunter d'autres armes que de Calvin, qui sont des armes victorieuses; car ce Patriarche des Protestans ayant meurement considéré, que le mot de Tradition renferme tellement en soy des Doctrines necessaires à salut, que l'Apôtre au chap. 3. de la deuxieme aux Corinthiens v. 6. ordonne aux fideles de son tems de se separer de ceux qui ne les voudroient pas retenir, demeure d'accord, & dans son Commentaire sur la seconde de S. Paul aux Tess. & dans son Commentaire sur S. Mathieu chap. 15. v. 6. que S. Paul marquant la maniere d'être instruit pour avoir une force à toute épreuve, il ne veut point parler des preceptes d'une discipline extérieure, mais qu'il embrasse par le mot de Tradition toute la Doctrine de la Foy; Theophilacte sur ces paroles en son Commentaire dit, qu'il parle de ceux qui se

portent effrenement au mépris des Doctrines celestes , que S. Paul avoit exprimées par des bonnes œuvres dont il avoit fourni à chacun un exemple particulier , afin qu'ils peussent voir en sa vie un bel exemple de la leur ; c'est dans cette pensée qu'au chap. 1. de la seconde à Timothée , il les exhorte de se proposer pour modele les saines paroles qu'il avoit ouïes de lui , touchant le foy & la charité ; paroles qui contenoient la Doctrine de Jesus-Christ , & en faisoient une admirable systheme , & paroles pour tout dire , sans lesquelles suivant l'Apôtre ils ne pouvoient conserver le Saint Esprit ; ajoutez que tous les anciens Theologiens quoi que veillent dire ces Messieurs , avec leur ordinaire délicatesse , ont prouvé constamment les principaux dogmes de la Religion Chrétienne par la Tradition ; & parce qu'ils défient tous les Docteurs Catholiques de leur en produire un seul exemple , je prie le lecteur éclairé & Religieux de lire avec attention , s'il est vrai que S. Augustin dans le Tome 5. l. 3. chap. 3. prouve au long par la Tradition contre Maximin Arrien , l'égalité des personnes de la Tres-Sainte & bienheureuse Trinité ; l'innascibilité du Pere , la generation du Fils , la procession & l'adoration du Saint Esprit ; & dans sa lettre à Janvier qui est la 118. il établit solidement par la Tradition & la Passion de Jesus-Christ , & sa Resurrection , & son Ascension dans le Ciel ; S. Chrysostome

me en l'homilie 3. sur l'Épître aux Philippiens, prouve par la Tradition le Sacrifice de la Messe; S. Basile en son Epître 205. prouve par la Tradition l'invocation des Saints, & la veneration des Images, & quand il s'agit du jeûne de quarante jours que l'Eglise Catholique, Apostolique, Romaine observe rigide-ment, il tire son origine de la Tradition, comme en demeurent d'accord, & saint Clement en son livre 5, des constitutions, & S. Ignace en son Epître aux Philippiens, & Telesphore en son Epître Decretale, & S. Irenée chez Eusebe l. 5. c. 24. Origene en son livre 10. sur le Levitique; S. Cirille en sa Catechese 18. S. Basile en sa seconde Oraison du jeûne; S. Jérôme sur le chap. 8. de S. Mathieu; & S. Ambroise sur les huit Sermons du Carême. Que Calvin en son livre 4. de son institution chap. 12. appelle une pure & visible superstition.

Mais pour penetrer mieux dans cette matiere, examinons trois choses importantes, d'où c'est que nous pouvons sçavoir que les livres que nous tenons pour l'Écriture Sainte, ont été veritablement dictez par le Saint Esprit, sans qu'ils aient reçu aucune alteration de la part des hommes; les Protestans diront-ils que les livres contenus dans l'Écriture soient des livres Divins, n'est pas un article de Foy; mais par là ils desavouèrent leur article 3. de la Confession de Foy, qui l'assure; diront-ils que c'est par ces

livres que nous avons une certitude de Foy aux points essentiels que nous croyons ; mais ils ne voyent pas qu'ils en ont une asseurance également infailible, puis qu'il est incontestable que les anciens, au raport d'Eusebe au liv. 1. de son Histoire chap. 19. & au l. 6. chap. 12. ont doûté de quelque partie de l'Écriture ; & S. Irénée, S. Epiphane, & Theodoret, remarquent que plusieurs Docteurs de la primitive Eglise ont en divers tems doûté de chacune des Epitres de l'Apôtre saint Paul, & de quelques livres tant du vieux que du nouveau Testament, & c'est ce qui a donné lieu à la distinction que les Peres de l'Eglise font des livres Protocanoniques & Deuterocanoniques, & Beze ne rejette t'il point le chap. 8. de S. Jean, que Luther approuve comme Canonique, & celui-cy le livre de l'Apocalypse & l'Épître de S. Jaques, que Calvin met pourtant au nombre des livres Divins ; je voudrois encore qu'ils me dissent, d'où vient que nous recevons comme nous faisons le livre des Cantiques des Cantiques, ou l'Inspiration Prophetique, comme dit un ancien, ne se montre pas avec une assez grande évidence d'esprit ; & l'Épître de S. Jude, ou les livres Prophetiques qu'elle cite ont fait doûter quelques-uns, si on la pouvoit mettre entre les livres Canoniques, comme s'en explique un autre. Mais c'est l'autorité de l'Eglise, qui oblige ceux qui lisent ces livres à les croire divins, & les ouvrages

du S. Esprit, avant même qu'ils en ressentent l'efficace : Qu'est donc cette autorité de l'Eglise qu'une preuve, qu'une fuite, qu'une declaration, & qu'un témoignage valide, de l'esprit qui agit, & qui conduit ceux qui se laissent aller à sa conduite. La seconde chose que vous devez remarquer, c'est que la Tradition à l'égard de l'Ecriture est ce qu'étoit la femme Samaritaine à l'égard de Jesus-Christ : La Tradition nous donne premierement la connoissance de Jesus-Christ & de ses Ecritures, mais l'assurance que nous avons que ces livres soient divinement inspirez, est l'ouvrage du S. Esprit, qui ouvre le cœur du fidele, & de l'Ecriture, qui nous fait sentir une si merveilleuse efficace, qu'elle nous contraint d'en admirer la vertu ; mais cette efficace ne peut être attribuée à toute l'Ecriture en general, puisque les principaux Docteurs entre les Protestans ne reconnoissent pas tous les livres du nouveau Testament Canoniques ; encore moins peut-elle être rapportée à quelques passages ; car les articles de leur Foy n'embrassent pas seulement ces passages, mais generalement toute l'Ecriture de l'ancien & nouveau Testament, comme porte textuellement l'article 4. & 5. de la Confession de leur Foy, pour ne point dire, que si ces passages avoient la lumiere, la force, & l'efficace, qu'on pretend qu'ils ayent au regret des élus, & dans les choses necessaires à salut, l'on ne se pourroit point

tromper dans l'explication qu'on leur donneroit ; or il est reconnu de tous, que Calvin dans les passages qui regardent la Trinité s'est trompé par l'aveu même de ses Disciples, comme le sçavant Mestrezat le remarque au livre 8. de l'Ecriture Sainte chap. 9. page 483. La troisième chose qui fait à nôtre dessein, c'est que l'Apôtre saint Pierre nous aprenant en sa seconde Epître chap. 1. que l'Ecriture ne s'explique pas par une interpretation particuliere, les veritez de la Religion n'y sont pas tellement marquées, qu'il ne soit nécessaire de recourir à l'Eglise, à laquelle il faut se conformer comme à une regle qui ne peut faillir, suivant la revelation de Dieu, par la direction interieure du Saint Esprit, qui lui est donné pour conducteur & pour directeur, selon la Doctrine de S. Luc au chap. 4. du livre des Actes v. 16. Mais afin que personne ne puisse douter de la validité de ces preuves, j'y veux ajouter celles de quatre Conciles universels, afin qu'en la bouche de tant d'irreprochables témoins elles soient fermes & inbranlables ; L'Empereur Marcien étant entré dans le Concile de Chalcedoine durant la sixième seance, il representa aux Evêques avec beaucoup de force & d'éloquence les motifs qui le devoient porter à vivre en concorde, & à garder la paix entr'eux, puisqu'elle donnoit de l'accroissement aux plus petites choses, qu'il avoit appris avec beaucoup de déplaisir qu'il

Il y en avoit parmi eux, qui souvenoient opiniâtement des Doctrines heterodoxes au grand prejudice de l'honneur de l'Eglise, les peres ne s'expliquerent qu'en faisant lire leurs decrets, & en disant que c'étoit la veritable Foy des Peres, que c'étoit la Foy des Orthodoxes, que c'étoit la Foy de l'Eglise dont la tradition étoit constamment suivie, les Peres du Concile d'Ephese, ne furent pas moins favorables à la tradition que l'avoient été ceux de Chalcedoine, car étans assemblés dans l'Eglise de Ste. Marie à Ephese, S. Cirille qui en étoit le President, ayant fait lire la lettre qu'il avoit écrite à Nestorius, & ce digne Patriarche d'Alexandrie, ayant demandé aux Peres du Concile leur sentiment sur sa lettre, Perigenes Evêque de Corinthe dit franchement, qu'il n'estimoit pas moins la Foy que ce celebre Docteur y avoit exposée, que celle que contient le Symbole de Nicée, & je declare, ajoute-t'il, que je garderai desormais les Saints decrets que nos Peres nous ont laissés par tradition dès le commandement, & qui ont été conservés jusqu'à present, parmi nous en leur entier; bien que nous n'ayons pas les Actes du premier Concile de Constantinople, une lettre qui fut écrite à l'Empereur Theodose le grand, suffira pour montrer en quelle estime, & de quelle autorité étoit la tradition parmy les Evêques, qui composent cette nombreuse & venerable assemblée, car parlant à cet Empereur ces Saints & braves servi-

teuts de Dieu osent bien lui dire, qu'ils ont fait de courtes décisions, pour confirmer la Foy du Concile de Nicée, & toutes les Traditions qui l'avoient précédé, qui étoient émanées à la source de la vérité, & pour résister avec execration celles qui s'étoient élevées contre la Foy & la Tradition de l'Eglise: S. Athanase pourra seul suppléer les Actes du Concile de Nicée pour autoriser la Tradition, car comme ce fut lui qui convainquit Arrius dans ce fameux Concile, comme depuis il n'oublia rien, pour établir la divinité du Fils de Dieu, contre cet impie qui s'efforçoit de la détruire; si l'on luy demande de quelles armes il s'est servi pour venir à bout d'une si grande & si difficile entreprise, il vous dira dans la lettre qu'il écrit à Adelphe Evêque & Confesseur, afin qu'à son exemple, il défendit la Foy Catholique Apostolique Romaine, il vous dira, dis-je, que le puissant motif dont il se servit pour cela, est de montrer que l'erreur de ces herétiques est une extravagance, une folie, & une impiété, au lieu que la Foy qu'il le défend, est une Foy droite, fondée & autorisée par la tradition perpétuelle, confirmée par les Peres du Concile de Nicée, conservée dans toutes les Eglises du monde.

Theodoret tenoit sur le sujet d'Arrius le même langage au chapitre 1. de l'histoire, chap. 8. les Peres du Concile allegoient l'Ecriture, Arrius l'allegoit à son tour, d'où vient qu'il fut condamné, dit-il, par la Doctrine non écrite, par la Tradition

diron , qui étoit venuë successivement des
 Majeurs , & des ancêtres Catholiques
 jusqu'à eux ; & ce fut aussi l'arme invin-
 cible , que le second Concile de Nice em-
 ploya heureusement pour la defence des
 Images , comme il est expressement re-
 marqué dans l'Acte 6. Tome quatriéme, &
 l'on voit a même verité écrite en gros ca-
 racteres, dans le huitième Concile general,
 Acte 8. & après l'Acte 8. au Canon pre-
 mier ; c'est pour le même dessein que St.
 Fabien Pape & Martir , dans sa deuxième
 Epitre aux Evêques d'Orient , & S. Inno-
 cent dans sa première Epitre à Decentius, &
 S. Leon en son premier Sermon du Carême,
 exhortent les fideles de leurs temps de gar-
 der inviolablement les Traditions , &
 de mépriser avec un saint & genereux
 mépris toutes les insultes que les hereti-
 ques, qui en sont les ennemis jurés , leur
 pourroient faire à c'est égard , en effet les
 sçavans ont fait cette judicieuse remarque,
 que de tout temps les heretiques ont de-
 claré une guerre ouverte aux tradi-
 tions receuës universellement, en tout tems,
 en tout lieu de tous les autres hommes
 raisonnables; tous les Peres de l'Eglise m'ont
 enseigné cette Doctrine , & vous les pour-
 rés lire dans S. Irenée en son livre , cha-
 pitre sur le sujet de la haine que les Va-
 lentiens & les Marcionites avoient pour
 les traditions, & dans Tertulien qui assure
 dans son livre de prescription , qui les fui-
 ent & les aborrent ; & dans S. Ciprien
 dans son Epitre à Pompeius , & dans S.

un celebre heretique ; qui disoit, non je ne veux recevoir que ce qui est écrit, & dans S. Epiphane dans l'heresie 75. & dans S. Bazile combatant les Eunomiens dans son livre du S. Esprit, chap. 27. & 29. dans S. Bazile d'Ancire Evêque l'ennemi ouvert des Hretiques, dans la Confession Catholique ; qu'il recita dans le 7. sinode, acte I. contre Nestorius, Eutichef & Dioscore, l'horreur de leur siecle & de tous les suivans ; & dans S. Bernard dans son Epître soixante septième sur les Cantiques, & dans S. Augustin en son livre premier contre Maximin au commencement ; Mais remarqués je vous prie ce que disoit Maximin, car enfin il avoit les mêmes pensées dans l'esprit, & les mêmes paroles dans la bouche qu'ont les Protestans d'aujourd'hui : il est écrit, il est écrit, toute l'Ecriture est inspirée à Dieu, utile pour enseigner, pour reprendre, pour corriger, pour instruire dans la justice, si quelqu'un parle audelà de cette parole, il n'y peut avoir de vie pour luy ; celuy qui en recherche, ou qui y adjoûte, attire la colere du Ciel sur lui ; envain m'honorent-ils enseignant des commandemens d'hommes, prenez garde que personne ne vous trompe par des vains sophismes fondés sur la Tradition des hommes ; c'est la Loy du Seigneur, vous ne vous en détournés point en aucune maniere, c'est l'Évangile du Christ, si quelqu'un vous en annonce un, qui y soit contraire, qu'il soit anatheme, c'est le commandement ancien & nouveau que vous Nilaire contre Constance, qui introduit

rendés inutile par vôtre Tradition ; que répond ce grand Docteur à cette foule de passages , ce que répond aujourd'huy les Catholiques précisément, il leur dit, qu'il tombe d'accord avec eux de tous les titres, de toutes les qualités de l'Écriture Sainte qu'il regarde avec l'Apôtre comme la baze & la calomnie de la verité, & qu'il adore ce qu'il aime, car la verité luy a appris, que celuy qui aime Jesus-Christ aime sa parole, & qu'il rejete les Traditions si humaines qui y sont formellement contraires, comme celles que Jesus-Christ condamne au ts. de S. Mathieu, & le S. Concile de Trente reçoit-il en regard la Foy d'autres Traditions que celles qui ont été dictées de la bouche même de Jesus-Christ, ou par le S. Esprit, & conservées dans l'Eglise Catholique, par une succession constante & perpetuelle, S. Bazile avoit dit la même chose avant S. Augustin ; ce paroit (dit-il) un signe d'un orgueilleux & d'une infidelité criminelle, si qu'etquon vouloit retrancher ou adjoûter de sa propre invention à ce qui est écrit, que si je mets contre les Heretiques des Doctrines non écrites, elles s'ajoûtent fort bien avec l'Écriture, parce qu'elles sont fondées sur le témoignage, non de quelque particulier phanatique ; mais sur le témoignage des Peres, auxquels Dieu a commis la conduite de son Eglise ; & qui peuvent dire, il a sembé bon au S. Esprit & à nous, mais S. Irenée qui viyoit long-tems avant S. Bazile, & S. Augustin ne laisse point la

A. R.



*In jure
civilis
leg. di-
urna
ff. de le-
gibus &
in jure
Canon.
dist.
1. Can.*

moindre ombre de difficulté sur cette ma-
tiere, dans son livre chap. 3. la Foy (dit-
il) que nous annonçons est la Foy des Sts.
dont parle l'Apôtre S. Jude, la Foy de
nos Peres qui est venue jusqu'à nous, par
une succession legitime: je conclus donc ce
point avec deux scavans Jurisconsultes, que
si outre la Loy écrite nous avons des cou-
tumes & des Traditions, ces coutumes
& ces Traditions meritent une grande au-
torité, parce qu'elles sont fondées sur la
justice, & qu'elles ne sont point contrai-
res à la Loy écrite.

Ce qui m'a frappé dès l'abord, & qui a
été comme la premiere semence de ma
regeneration, est le discours que Jesus-
Christ nous fait sur le sujet de l'Eglise,
à qui il a promis son assistance jusques à la
fin des siecles, & cependant les Protestans
veulent que cette assistance lui ait man-
qué, & ils veulent qu'elle ait été un
tems sans ses veritables Pasteurs; & par là
ils font Jesus-Christ menteur, qui est la
verité même; car je raisonne ainsi, & je
prie le lecteur de voir si mon raisonnement
est juste; ou le Seigneur a institué ce mi-
nistere de ces serviteurs pour quel-ques
années seulement, ou pour y être exercé
jusques à la fin du monde; il n'a institué
ce Ministere de ses serviteurs avec ce glori-
eux caractere de puissance & d'autorité qui
l'accompagne inseparablement, que pour
quelques années seulement, il faut qu'il cor-
rige ses pensées & retracte son discours, ce
qui ne se peut dire sans blâphemes, puisque
dans tous les endroits où il en est parlé,

soit dans l'Evangile de Jesus-Christ, soit dans les Epitres de ses Apôtres; ni le maître, ni les serviteurs n'ont point borné en ce siecle le tems que durerait ce Ministère, & la puissance & l'autorité dont il est revêtu, & qu'il n'y a que le grand jour, le jour du Jugement, le jour de la Resurrection, le dernier jour auquel elle doit finir; & il ne me sera difficile de le prouver, puisque les quatre Evangelistes en font foy, & que tous quatre le témoignent unanimement. Et S. Paul ce grand vaisseau d'élections, & l'ame la plus haute & la plus sublime, la plus regenerée, & la plus charitable du christianisme, atteste, publie, & crie à cry de herault au quatrième de son Epitre aux Ephesiens, versets 11. 12. 13. & 14. que Jesus-Christ a donné ses graces à ses Disciples; pour être les uns Apôtres, les autres Prophetes, les autres Evangelistes, les autres Pasteurs, afin de rendre les Saints parfaits, d'accomplir le Ministère, d'édifier le Corps de Jesus-Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parfaits à l'unité de la Foy, & de la connoissance du Fils de Dieu, à l'état de l'homme parfait, & à la mesure de l'âge de la plénitude de Jesus-Christ, qui n'arrivera, dit saint Augustin écrivant sur ces paroles, qu'à la fin des siècles, parce que selon le même Apôtre dans le même chapitre, nous ne sommes ici bas que de petits enfans remuans; Mais celui qui a établi tous ces Pasteurs, ne merite-t'il point d'être écouté quand il parle avec

asseveration, & même avec une asseveration pleine de tendresse & d'amour, & tres-propre pour encourager ses Disciples à essuyer les perils les plus éminens, & à souffrir la mort la plus funeste & la plus tragique: Et voicy, dit-il, je suis avec vous jusques à la fin du monde; si ce Ministère doit être jusqu'à la fin du monde, comme on n'en peut pas douter, après les assurances qu'en donne la verité même, l'intention que Jesus-Christ a eu, la protestation de sa volonté, suivie d'une promesse particuliere de protection & d'amour, ces motifs pressans obligent indispensablement l'Eglise à faire que ce Ministère soit exercé par tout & en tout tems, puisque c'est entre ses mains que Dieu a déposé l'autorité de ses Ministres, comme un cher & précieux dépôt, donc elle demure réponsable; il suit donc necessairement des paroles de Jesus-Christ, que comme Dieu a promis aux Apôtres & en leur personne à tous les Pasteurs, qu'il les établirait dans l'Eglise, & qu'il les y accompagneroit de l'assistance toute-puissante & favorable de son bon esprit, l'Eglise n'a peu être un seul moment sans Pasteurs, & nous devons reconnoître ceux qui ont été établis, & qui ont succédé aux Apôtres, comme les seuls heritiers de la promesse. Et les nouveaux Pasteurs établis par les Protestans sans droit, sans mission, sans autorité des Officiers qui ne peuvent faire foy de leur commission, ni par leurs lettres & leurs parentes, ni par

aucun miracle qui la puisse autoriser justement, & un raisonnement contraire ne peut s'ajuster ni avec la parole de Dieu, ni avec la pratique constante de l'Eglise, ni avec la raison, ni avec le bon sens; mais que fait ici le Sieur Jurieu pour se défendre du chisme de ses Peres, qui doit faire pleurer des larmes de sang l'Eglise cette bonne mere, qui a veu de ses yeux que ses enfans se sont rebellez contr'elle, il s'est retranché sur la verité de la Doctrine, & nous voyons que Calvin après avoir dit, j'excommunie tous ceux qui font Sectes à part pour rompre l'union de l'Eglise, & Messieurs Aubertin, le Faucheur, Metztrat, Daillé, Bochart, Admiraud, Cappel & la Place, & après eux le sieur Jerieu a pris ce parti, & pour justifier le chisme de leurs peres, n'ont point fait difficulté de dire que les Catholiques enseignent des erreurs fondamentales; mais voyons si l'Eglise ancienne a été premièrement examinée par la pureté de ses dogmes, ou plutôt par l'unité de son chef, & par la succession de ses Prelats, S. Ciprien au chapitre premier de l'unité de l'Eglise, nous enseigne que l'Eglise est une, & que l'Episcopat est un, & que pour le posseder legitiment, il faut pouvoir remonter par une succession continuelle jusqu'à la source de l'unité, c'est à dire jusqu'aux Apôtres, & jusqu'à celui à qui Jesus-Christ a dit uniquement, tu es Pierre & sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, & pour montrer qu'il n'est pas permis de

se separer de l'unité de l'Eglise, ou de reformer sa Doctrine, il ajoute l'épouse de Jesus-Christ, ne peut jamais être adultère, elle ne peut être corrompue, car elle est sans tache, celui qui se separe d'avec l'Eglise pour se joindre à une autre, n'a point de part aux promesses de Jesus-Christ, c'est un étranger, c'est un prophane, c'est un ennemi, il ne peut avoir Dieu pour pere, puis qu'il n'a point l'Eglise pour mere, c'est en vain qu'il pretend de dissiper cette invariable unité, elle est fondée sur l'unité du Pere, du Fils, & du Saint Esprit, & qui croira que l'unité qui est appuyée sur un si ferme fondement se puisse dissoudre, celui qui ne tient pas à cette unité, ne tient ni à l'amour de Dieu le Pere, ni à la grace du Fils, ni à la Foy du Saint Esprit: Et de bonne foy Calvin se separant de l'Eglise, Calvin faisant chisme avec l'Eglise, formant une Secte toute contraire à cette Eglise, s'est il tenu inviolablement à cette unité, & prêchant avec ses Disciples & ses Sectaires d'autres Doctrines que celles qui lui avoient été enseignées par l'Eglise Romaine, peut-il se vanter à juste titre d'avoir persisté dans la verité de cette Eglise, & d'avoir été inébranlable dans la Foy qui lui a été donnée, & qui ne peut être changée non plus que Jesus-Christ qui en est l'objet & le fondement, & Calvin se peut-il vanter encore d'avoir suivi la methode de saint Ciprien, puis qu'il en a pris une qui est toute opposée à la sienne;

S. Ciprien pour détruire & confondre les Heresies, allegue premierement l'unité & l'autorité de l'Eglise, & la succession de ses Ministres, & loin de permettre d'examiner l'Eglise par ses dogmes, il veut qu'on l'examine par l'unité, & dénie la Foy à celui qui se separe d'elle; jusques-là que dans son livre à Antonien, lors que celui-cy qui étoit un de ses Confreres hefitoit à condamner Novatien, & vouloit être premierement informé, si ce qu'il croyoit étoit conforme à la parole de Dieu, S. Ciprien lui répondit sagement, pour ce qui regarde la personne de Novatien, si vous desirés de sçavoir quelle heresse il a introduite, vous devez sçavoir, mon cher Frere, avant toutes choses, que nous n'avons pas besoin de rechercher curieusement ce qu'il enseignoit, puis qu'il enseignoit hors de l'Eglise, quel qu'il soit, il n'est pas Chrétien, il n'est pas dans l'unité de l'Eglise, il croit au-delà de ce que l'Eglise enseigne; S. Irenée qui remporta en la persecution de l'Empereur Severe la glorieuse couronne du martire, ce grand homme, dis-je, nous apprend que la succession peut seule nous faire connoître qu'elle est la vraie Eglise; voicy comme il parle en son troisiéme livre, l'autorité de cette Eglise est tres-grande & tres-ancienne, connue de tous, fondée & établie à Rome par saint Pierre, laquelle il a receuë des Apôtres, & qui par succession des Evêques est parvenue jusqu'à nous; car il est nécessaire que toutes les Eglises s'accor-

dent avec celle de Rome, les Apôtres fondans cette Eglise donnerent l'Evêché à Linus, Anacler lui a succédé, après lui Clement, & puis en poursuivant il fait le dénombrement de tous les Papes qui ont été jusques à Electaire qui étoit le Pape de son tems; c'est la Doctrine de S. Augustin au tome premier de ses œuvres, dans le beau discours qu'il fit contre le parti de Donat, contés, dit-il, les Evêques depuis S. Pierre, voyez, dit-il, comment ils se succedent les uns aux autres, ils gardent toujours l'unité, & s'adressent à Petilien, que vous a fait la Chaire de Rome, où regne la verité, où l'unité se trouve, nous sommes dans cette unité, & vous vous en êtes separez par une fureur criminelle; il tient le même langage & en son second tome, & dans son livre de l'utilité de la Foy, & en son Epitre 165. mais quand il seroit vrai, ce que je n'accorde pas, qu'il falut suivre la methode de Calvin preferablement à celle de S. Irenée, de S. Ciprien, & de S. Augustin, je veux dire, connoître le vrai Culte & la vraye Foy, avant que de connoître la vraye Eglise, pour y croire; les Catholiques croyent-ils rien qui ne soit conforme à la parole de Dieu, ne l'ay-je pas montré depuis la premiere question jusqu'à celle que je traite maintenant, & je ne puis pas m'imaginer qu'il y ait un homme raisonnable, & qui agisse de bonne foy qui ose me le contester, & l'Eglise Romaine, en disant qu'elle ne croit rien qui

ne soit conforme à la parole de Dieu, elle se lie elle-même, elle se prescrit une regle generale, elle s'ôte les moyens d'innover, & infinuë l'horreur qu'elle a en fait de Religion pour la nouveauté, toute singularité lui est suspecte, & si un Ange du Ciel lui portoit un autre Evangile, lui annonçoit une autre parole, lui proposoit d'autres Sacremens, elle lancerait ses anathemes contre lui, & elle lui protesterait avec S. Augustin dans son livre de l'unité de l'Eglise chap. 2. pag. 19. qu'il faut chercher l'Eglise dans l'unité de son chef, qui a une parfaite connoissance de son Corps, & cette unité & ce chef dans la parole de Dieu; En verité il faudroit renoncer à toute droiture si l'on nous imposoit de tenir un autre langage; mais voyons cette verité dans la pratique qu'en font incessamment les Catholiques, comment prouvent-ils par exemple que la vraie Eglise ne peut être cachée ni invisible à nos yeux, selon le faux portrait que les Protestans en font, ils se contentent de dire, c'est parce que le Prophete Isaïe, & le Prophete Royal sous l'ancien Testament comparent l'Eglise à un beau Soleil qui porte sa lumiere par tout l'Univers, & qui se répand même dans toutes les voyes, qui n'a été fait aussi-bien que toutes les belles choses qui lui doivent leur production & leur éclat, que pour être venues, & que Jesus-Christ sous le nouveau Testament compare dans cette veüe la vraie Eglise à une Ville située sur une

Montagne, qui ne peut être cachée, & à une lampe allumée & ardente qui n'a pas été faite pour être mise sous le boisseau, afin que sa belle & charmente clarté nous soit dérobée par cet objet sombre & tenebreux; car c'est ainsi que parle Jesus-Christ au chapitre 5. du l'Évangile selon S. Matthieu versets 14. & 15. & quand nonobstant ces declarations expresses nous entendons Calvin dans l'article 31. de la Confession de foy, nous disant que l'Eglise est tombée dans la dernière desolation, qu'elle est une pauvre veuve desolée, couverte d'un voile lugubre, ou Luther disant que malgré cette admirable promesse de mon Divin Epoux les portes de l'Enfer, c'est à dire la puissance, l'Empire, la Cour & les derniers efforts de l'Enfer ne prévaudront point contre l'Eglise.

Je serai toujours avec vous, elle étoit tombée dans une si pitoyable deffillance, qu'on ne pouvoit rien voir en elle que ses infirmités & ses foiblesses, les Catholiques en fremissent d'horreur, demandent aux Protestans où étoit donc en ce temps-là l'Eglise du Seigneur, dont la durée & l'esplendeur devoient être selon les Prophetes comme le Soleil en sa presence.

Le Sr. Jurieu répond que les Protestans ont emporté avec eux l'Eglise; voilà de nouveaux *Ænés* chargés de leurs Dieux, & voilà une raison imaginaire & chimerique qui ne merite point de réponse; car enfin par l'Eglise ou bien ils entendent l'Eglise au milieu de laquelle Jesus-Christ doit

doit être sans interruption, Baptisant avec elle, & enseignant avec elle, par le ministère de ses Prêtres; ou bien par l'Eglise ils veulent signifier les fideles, dont cette sainte & benite societé est composée, qui remplissent tous les devoirs auxquels leur vocation les engage, s'ils ont emporté avec eux l'Eglise Romaine, puisque de leur adveu il n'y en avoit point d'autre, & comment ils ont peu emporter de cette sorte l'Eglise Romaine, de laquelle ils se sont séparés, non seulement à l'égard de l'essentiel, qui est la Doctrine, mais à l'égard de la discipline, & des ceremonies qui est manifestement rompre le lien de cette vocation, que ces Messieurs croient inviolable; que si par cette Eglise ils entendent: comme ils le veulent bien, la Societé des fideles, qui s'aquittent des devoirs où leur profession les appelle, je prie le Sr. Jurieu d'en nommer un seul, qui se joignant aux premiers reformateurs leur ait dit, j'ay toujours eu les mêmes sentimens que vous, j'ay regardé toujours l'Eglise Romaine comme Babilon la mere des abominations, des prostitutions, des idolatries, qui repend sur le bois & sur la pierre tout ce qu'elle a de plus ardent dans la devotion, qui fait des Simboles & des especes Eucharistiques, à qui elle rend c'est hommage supreme qui n'est deu qu'au Createur; qui luy associe les saints du Paradis, qui par la satisfaction des hommes-foibles, & pecheurs, & mortels ose bien combattre l'Infinité de la satisfaction

de Jesus-Christ, qui égale les Traditions humaines à la parole de Dieu, qui fait dépendre son autorité de celle des hommes : & qu'il leur donne une autorité semblable à celle de Dieu, en leur communiquent le pouvoit d'absoudre des péchés & de regner dans l'Eglise comme des Monarques, & puisque personne non pas une seule même, n'a point fait de pareilles déclarations, sur tout en un tems où la nouveauté choquoit tant, & où l'on voyoit tous les jours des lettres, d'histoires & des traités, pour supprimer cette nouvelle veüe, qui étant postérieure à l'Eglise ancienne portoit des marques infailibles de sa fausseté, comme le disoit avec son ordinaire éloquence, saint Cyprien à ceux qui vouloient quitter l'Eglise Romaine, & l'unité de son chef, qui possède dans Rome l'éminent degré de la Chaire Sacerdotale, dans l'Épître soixante-cinquième à Corneille

*L'Eglise
Judai-
que
étoit
visible
en Juda*

Le sieur Jurieu second en subtilités, repond d'une maniere qui donne un coup mortel, à ceux qui veulent defendre le plus chaudement, ces fidelles disent-ils, étoient

ses branches que l'on croioit entierement mortes en Israël, y étoient encore vivantes au moins en petit nombre, ses racines s'étendoient en plusieurs climats d'où les Juifs quoy que peu connus & de peu d'éclat dans le monde, venoient adorer en Jerusalem & de toutes les Religions, celle de ce petit peuple étoit la seule qui se conservoit pure & entiere par tout sans vouloir se mêler aux autres.

au tems de la reformation, comme ces
 sept mille-hommes inconnus au Prophete
 Elie, qui n'avoient point flechi le genou
 devant Baal, & qui dans une corruption
 qui n'étoit pas moins generale qu'abomi-
 nable, avoient conservé comme David en
 Mesec, comme Lot en Sodome, & comme
 Daniel en Babilone leurs ames pures
 devant le Seigneur, mais cét exemple
 que l'Apôtre enseigne après le Prophete
 Isaïe, ne fait rien pour les Protestans, car
 outre qu'il prend la partie pour le tout,
 & qu'il se peut bien faire que si Dieu par
 un miracle de son amour revele à quel-
 qu'un qu'il y a des gens de bien dans un
 lieu où il croyoit qu'il n'y en avoit point,
 de là ne s'ensuit point qu'il n'y en puisse
 avoir à Rome, en Espagne, en Italie; le
 nombre prodigieux des Juifs veut dire
 l'Apôtre S. Paul, qui mirent a mort le
 Fils de Dieu pour assouvir leur passion
 sanguinaire, & accomplir les divines
 Ecritures n'empeche point que Dieu selon
 sa promesse misericordieuse, ne se soit re-
 servé le residu d'Israël, & loin d'exclure les
 Gentils de la Communion de l'Eglise, seule
 en a bien voulu faire la plus considerable
 partie; ce residu encore d'Israël n'excluoit
 en nombre & en forces, toutes les autres prises en-
 semble, comme par une benediction particuliere du
 Ciel sur la fige du messie, plusieurs guerres qui sui-
 vent entre les deux Royaumes avec toutes leurs cir-
 constances, marquent plutôt que l'avantage étoit
 du côté de Juda

pas ceux qui étoient en Juda, qui en ce temps là dit le Prophete, c'est à dire au milieu du feu & du sang, s'étoient prosternés devant le Seigneur, avoient invoqué son nom, & s'étoient abandonnés à luy après l'avoir reconneu pour le vray Dieu d'Israël, & le protecteur de son peuple.

Mais ces fideles dont parle le Sr. Jurieu pouvoient ils à juste titre soutenir cette glorieuse qualité, car s'ils font semblant de professer exterieurement la Religion Romaine sans le croire, ce sont des hypochrites que Dieu vomit de sa bouche, & banit de sa Communion, ou s'ils n'en font aucune profession de peur d'attirer sur leurs bras la haine de leurs Concitoyens, ils sont coupables de la derniere lacheté, car selon la Doctrine de l'Apôtre S. Paul

Ces deux tribus avoient l'honneur de voir Dieu sous une forme visible

qui luy parloït en mille manieres differentes, il faisoit descendre le feu du Ciel pour occuper sensiblement leurs Sacrifices, ces preuves visibles accompagnent cette petite Nation établie à un coin du Monde, lors qu'elle s'oppose seule pour la Religion à toutes les autres, & elles font une certitude entiere pour le petit nombre contre le grand. Les deux tribus avoient encore la succession non interrompue des pasteurs, le lieu Saint, le Temple de Salomon, l'Arche de l'Aliance, Lucin & le Thumin, le don de Prophecie attaché à la souveraine Sacrificatrice; jusqu'au temps de Nôtre Seigneur, même le petit troupeau des Protestans n'a aucune de ces éclatantes marques, au lieu que le petit troupeau de Jesus-Christ comme parle Saint Augustin, étoit plein des signes & des miracles sensibles.

au dixième des Romains verset dixième, ce n'est pas assez pour obtenir le salut de croire de cœur, il faut confesser de bouche, & glorifier Dieu du corps aussi bien que de l'esprit, puis qu'il est le Créateur le Formateur, le Conservateur & le Rédempteur de l'un & de l'autre; c'est donc une pure illusion, partisans imaginaires du parti Protestant au temps de la reformation, puis qu'ils n'osent pas expliquer les sentimens de leurs cœurs en un temps favorable, ce qui eut attiré en foule de Disciples apres eux, qui eut radouci la fureur des peuples contre eux, & justifié hautement la justice de leur cause, la verité des dogmes qu'elle embrassoit, & que la gloire de Dieu & l'édification des hommes les obligeoit d'annoncer.

Maintenant nouveaux Convertis je vous conjure seulement par les entrailles de la charité de Jesus-Christ nôtre commun maître, d'examiner toutes les Doctrines que j'ai annoncées, mais de les examiner avec l'examen que l'Apôtre vous demande, avec un examen sobre & soumis, & je m'assure au Seigneur, que si vous le faites comme je le desire avec ardeur, & comme je l'ose esperer des personnes raisonnables, vous ne les aurez pas plutôt conferées avec les écritures que vous nous écrivez tous transportez de joye, nous étions aveugles & maintenant nous voyons, la Religion Romaine n'est qu'humilité, que charité, que douceur, que soumission, qu'ordre, que dependance; &

puisque hors de la Communion il n'y peut
 avoir de salut, anatheme à celui qui en fait
 de Religion se separe d'elle pour faire va-
 loir ses opinions par tradition, anatheme
 à celui qui sous pretexte de liberté de
 conscience l'abandonne: Saint Paul disoit
 aux Galates, mes Freres suis-je devenu
 vôtre ennemi, pour vous avoir dit la ve-
 rité, je vivrai content; malheur à vous,
 vous dit Jesus-Christ, si vôtre vie leur est
 en scandale & en achopement, malheur à
 vous, vous dit S. Paul en la personne des
 Thessaloniens, si à l'exemple des Juifs
 vous vous opposez au salut des nouveaux
 Convertis; malheur à vous, vous dit S.
 Jaques, si sçachant le bien que vous devez
 faire, en ne le faisant pas vous faites of-
 fenser Dieu: Mais heureux & trois fois
 heureux serez-vous si vous êtes toujours
 prêts de satisfaire à ceux qui nous deman-
 dent raison de vôtre Religion, si vous leur
 répondez comme vous l'apprend S. Pierre
 avec modestie & respect, & si par la pureté
 de vôtre conscience & la sanctification de
 vôtre vie vous dissipez les calomnies qu'ils
 vomissent contre vôtre Religion, & si par
 vos bonnes œuvres vous leur fermez la
 bouche, toute leur confiance, qui se re-
 gardent comme Dieu, consubstantiel à
 Dieu son Pere, Dieu des Dieux, lumiere
 des lumieres, qui nous a merité par sa
 mort une redemption éternelle, & acquis
 la remission de nos pechez, & l'heritage
 comme dit l'Apôtre S. Paul, de vie, de
 salut & de gloire; Je vivrai content &

114
 7. 10. 11.

mourrai heureux, mes Freres, mes trez-
chers Freres, si vòtre refuge est pour me
servir des termes de cét incomparable
Docteur, tirez du chapitre 6. des Hebreux
versets 18. & 19. si vòtre refuge est de de-
meurer fermes dans l'esperance qui vous a
été proposée, que vous avez goûtée, que
vous avez embrassée, & dont vous avez
fait une ouverte profession, afin qu'elle
serve à vòtre ame comme d'un ancre forte
& assurée, qui penetre jusques dans le
voile, où Jesus-Christ nòtre Precurseur
est entré pour nous preparer place; &
parce que selon la Doctrine du même
Apòtre au chap. 4. des Theffaloniens, il
ne nous a pas faits pour être l'objet de sa
colere; mais pour posseder le salut qu'il
nous a acquis, vivez & mourez en lui,
afin que chacun de vous puisse dire avec
cét illustre vaisseau d'election aux 2. & 6.
chapitres des Galates, à Dieu ne plaise,
que nous nous glorifions en autre chose
qu'en la Croix de Nòtre-Seigneur Jesus-
Christ, nous sommes crucifiez avec lui,
& nous ne vivons non plus nous-mêmes,
mais c'est Jesus-Christ qui vit en nous,
& en ce que nous vivons maintenant en
la chair, c'est dans la Foy du Fils de Dieu,
qui nous a aimez, & qui s'est livré lui-
même pour nous, que nous vivons.

Mais il est tems que je m'adresse à vous
anciens Catholiques, qui avez selon saint
Ciprien, la Loy de Dieu entre les mains
pour regle, sa grace pour azile, & sa verité
pour partage, à vous qui selon S. Augus-

La-
Verite
ble
R. Lignier
au Jug
ment
du S. L
Esprit
conu
princi-
pal
out de
ny la
prout
des bon
ny ou
un's
st Jacq
uschoy
i v
don-
iv

tin avec l'Eglise de Jesus-Christ la colonne inébranlable de la vérité, à vous qui selon S. Jean Chrysostome, êtes une divine société, qui a l'honneur d'embrasser un Religion qui n'est pas renfermée dans quelque coin du monde, mais qui est prêchée dans toute la Terre, à vous qui selon le grand S. Basile, vous tenez à une Religion qui a commencé depuis Jesus-Christ, & à une Eglise qui commence par l'Apôtre S. Pierre, que Jesus-Christ regardoit comme la figure de toute l'Eglise, & vous qui selon S. Jérôme, avez la véritable succession, à vous enfin qui selon S. Ambroise êtes membres d'un Corps contre lequel les portes de l'Enfer n'ont jamais peu prevaloir, ni ne prevaudront jamais; Edifiez au nom de Dieu les nouveaux Convertis par la vérité & la gravité de vos discours, & la sanctification & la conduite de votre vie, qu'elle soit vraiment Chrétienne & Apostolique, digne de votre esperance, digne de votre vocation, digne de votre Religion, une vie qui soit élevée au-dessus des bassesses du vice, une vie qui dédaigne genereusement tout ce que la Terre presente à ses esclaves, une vie qui ne respire que le Ciel, où est son tresor, qui ne respire que cette Divine patrie, où est son heritage, qui y porte incessamment tous ses desirs, toutes ses pre-ventions & toutes ses esperances, une vie où paroissent à l'envi les marques de l'élection de Dieu, les traits de la mort de son Fils, les effigies de son Evangile, la

portraiture de son Esprit, & les premices de son bien-heureux Royaume; Si donc jusqu'ici vous avez été profanes dans l'Eglise, faisant de cette Divine Maison un lieu de marché, par des postures indécentes, par des paroles sordides, & par des actions indignes de ce saint lieu; Quittez quittez vos souliers, ces affections charnelles, ces appetits déreglez, que vous devez à l'exemple du pieux saint Bernard, quitter à la porte de l'Eglise, si vous avez eu jusqu'ici, vindicatifs, disciples de Calvin, des ames remplies de haine contre vos freres, d'animosité contre vos prochains, dépouillez dans cette Eglise la vraie Arche de Dieu, dépouillez ces mouvemens furieux qui vous inspirent de cruels ressentimens, & qui vous obligent de jurer que vous ne pardonneriez point à vos freres, & à prononcer de vos propres bouches une sentence terrible de condamnation contre vous; car de quel front pouvez-vous dire [pardonnez-nous nos pechez, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé] si vous ne pardonnez chacun à son frere ses fautes; si jusqu'ici vous avez été dans vos familles des esprits violents, remuans, noisieux, tempeteux, si vous en avez chassé Dieu par vos emportemens, si vous en avez banni la paix qui y doit tenir, selon l'Apôtre saint Paul, le premier rang, & qui ne se peut trouver dans le vent & le tourbillon d'une ame agitée, mais dans un son doux, & tranquille, qui en est la vi-

vante image, ne brizés plus les os de Jesus-Christ, ne déchirés plus sa robe, & ne rompez pas une union qui doit être inviolable en toutes manieres; si jusqu'ici vous avez telement suivi vôtre ambition, & vous êtes enyvrez de l'amour d'une fortune aveugle, que vous l'avez encensé, que vous lui avez sacrifié tous les mouvemens de vos cœurs, que les caprices, que les transports, que les fureurs ont obsédé à toute heure, ne cherchez plus, ne desirez plus, ne travaillez plus que pour le Royaume de Dieu, pour sa justice, pour sa paix, & pour sa gloire; si jusqu'ici vous avez été envieux, si vous avez brûlé du feu sale & rempant de l'envie, qui a décharné vos visages, obscurci vôtre peau, desséché vos os, & défiguré vos personnes entieres, si vous avez scindiqué la sagesse de Dieu, si vous avez contrôllé sa conduite, si vous vous êtes recriez contre le partage des biens & des heritages que sa bonne providence avoit fait à vos freres, si leur prosperité a fait vôtre peine, si leur santé a alteré la vôtre, si leur moisson a rendu vôtre recolte insupportable, contentez vous d'oresnavant de vôtre condition, ne convoitez ni la maison, ni le champ, ni la femme de vos prochains, & souvenez-vous qu'un Dieu dont la sagesse est infinie, est le distributeur des biens que vous possédez; si jusqu'ici vous avez été menteurs, & comme si vous aviez étudié dans l'école des demons, vous êtes rendus puans devant les hommes, & confus

devant Dieu, qui sçait toutes nos pensées, qui entend tous nos discours, qui connoit toutes nos actions, qui en tient registre, & pour lesquelles nous devons comparoitre en jugement devant lui, ne trahissez plus le sentiment de vos cœurs, ne renoncez plus à votre Baptême, & dites la vérité ainsi qu'elle est dans vous; si jusqu'ici vous avez été jureurs, parjures, blasphémateurs, ne jurez plus par le Ciel qui est le Trône de Dieu, ni par la Terre qui est le marchepied de ses pieds, ni par Jerusalem qui est la Ville du grand Roy, ni par votre tête, vous qui ne sçauriez faire noir le cheveu qui est blanc, que votre parole soit, oui, oui, non, non, puis qu'il est vrai que ce qui est audelà est péché; si jusqu'ici vous avez été voluptueux, & plongez dans un même abandon de dissolution avec les pécheurs achevés & determinez à se perdre, s'il y a eu de l'excez à boire du vin pendant la nuit que Dieu avoit destinée au silence & au repos de toutes les creatures, si vous vous êtes montrez forts à boire du vin, & à entonner la cervois, si ces débauches ont nuy étrangement à vos ames, si elles ont ravagé vos consciences, souillé vos cœurs, ruiné vos corps, contristé le Saint Esprit, & affligé Jesus-Christ ce Nazaréen de Dieu, qui a mieux aimé loger dans un Etable parmi des bêtes, que de loger dans une Hôtelerie parmi de yvrognes, employez tous vos soins pour ajoûter à la Foy la vertu, à la vertu la science, à la

science l'abstinence, soyez sobres & veillés, parce que le demon vôte ennemi tourne comme un Lion rugissant autour de vous,

II. *Pierre* cherchant quelqu'un qu'il puisse surprendre II. 6.

I. *Pierre* 5. 8. dre par les voluptez, qui nous sont communes avec les bêtes; si jusqu'ici vous avez écouité la voix, & suivi les suggestions de d'Alila lache & trompeuse, qui vous ont endormi, qui vous ont attiré, qui vous ont lié, qui vous ont entraîné dans la mort; Samson les Philistins sont sur vous, reveillés-vous de vôte sommeil, rompez les liens qui vous attachent, souvenez-vous que vos corps sont les Temples du Saint Esprit, ne le changez plus en des cloaques infets, ne faites plus de membres de Jesus-Christ, des membres d'une prostituée. Il suffit, il suffit que vous ayés suivi au temps passé les mouvemens de

I. *Pierre* 4. 3. *Gentils*, qui vivoient dans l'impureté & dans le dereglement; si jusqu'icy; vous avés été medisans, & par vos medisances comme avec autant d'épees vous avés bien osé percer l'ame de vos freres jusqu'au plus vif, & au plus sensible, si vous avés fermé la bouche à cette voix tonnante, vous avés lâché vôte langue au mal, & par elle vous avés brassé fraude, vous avés parlé malicieusement contre vôte frere; oui vous l'avez fait, & je m'en vengeray, a dit le Seigneur des armées, malheur à ceux qui appellent le mal bien, & le bien mal, qui font les tenebres lumiere, & la lumiere tenebres, qui font l'amer doux, & le doux amer; ne pechés plus par vos paroles

paroles contre vos prochains, tenés en bride vos langues, qu'elles ne soient plus pleines du venin des serpens, qu'elles ne maudissent plus les hommes que Dieu a créés à son Image, qu'elles ne souillent plus vos corps, qu'elles n'enflamment plus vôtre vie; & banissant de vous toute medifance & toute calomnie, soyés justes, tendres & doux, les uns envers les autres; si jusques icy vous avés été si prodigieusement attachés aux biens de ce monde, que vous n'avés d'autre pensée que d'adorer l'Or & l'Argent, qui en avés fait vôtre idolatrie & vôtre Dieu; si vous avés chassé après le bien d'autruy, n'épargnant pour l'attraper ni la violence, ni la fraude, ni pas un des infames métiers, des tours & des souplesses de l'injustice: si pour laisser de grands heritages à vos enfans, vous avés voulu perdre volontairemēt l'heritage des Saints, en la lumiere, avés vous bien oublié ce que vous disoit l'Apôtre S. Paul, que ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation, & dans le piege de Satan, & en beaucoup de deserts banis & nuisibles, qui les plongent dans la perte & dans la damnation, aussi-bien qu'Achan avec son linguot d'Or, Guiazî avec ses deux talans, le mauvais Riche avec ses tresors, & Judas avec ses trente pieces d'Argent; idolatres du miserable Mamon, ne partagés plus vos afflictions entre ces deux maîtres, puis qu'il est vrai qu'ils ne peuvent pas tous deux loger dans un même cœur, choisissés auquel des

*Jacques 3.
6. 9.*

*S. Paul
Ephesiens. 4.
31. & 3.*

*1. Timot.
6. 9.*

*disons
2. vers*

affliction

deux vous voulés servir, car vôtre Roy vous crie du haut de son Ciel, vous ne pouvez servir à Dieu & aux richesses, je ne souffre point de compagnon, je suis jaloux de ma gloire; que la pieté qui est une grande richesse, & la portion qui ne peut pas être ravie, & la paille inestimable pour ceux qui se contentent de ce qui leur suffit, occupe vos soins & remplisse vos souhaits, faites, faites un tresor de ce fondement qui demeure au lieu que vos richesses se font des aïles, & vous quitant au moment que vous les pensés tenir, ô riches plurés, & jettés des cris pour les afflictions qui vous doivent arriver, les fruits de vos terres que vous avés entassés se corrompent, la rouille consume vôtre Or & vôtre Argent, elle rendra témoignage contre vous, elle devorera vôtre chair comme le fer! Ha vous vous étés accumulé un tresor de colere pour les mauvais jours: si jusques icy à l'exemple des anciens Israélites vous vous étés levés pour jouër, si vous avés commencé la journée par le jeu defendu, par les loix divines & humaines, si vous l'avés achevé par ce diabolique exercice, je l'appelle diabolique après S. Cyprien qui montre au long dans un traité particulier sur le jeu, que le jeu est l'invention du Diable, qu'il voulut bien forger pour mettre l'idolatrie entre les hommes; & nous lisons que ce fut Mercure qui inventa le jeu des cartes parmi les Payens, il s'y fit peindre, & ordonna qu'à l'entrée du jeu on luy sacrifieroit, or ce sacrifice consistoit à baiser la carte,

*1. Thi-
mot. 6. 6.*

*Jacques
5. 1. 2.
3. 4.*

*Jus-
sien c.
l. 3. tit.
43. le
droit
canon 6.
Ep. dis-
sinc. 6.
S. Cyp.
du jeu.*

ou à rependre du vin sur cette peinture ; les Chrétiens ont retenu le jeu en changant les images , mais tant-y-a que vous ne pouvés prendre plaisir au jeu que vous ne preniez plaisir aux œuvres du Diable , qui se cache pour vous surprendre , & pour triompher de vos maudites passions : en effet que produit le jeu que renversement dans l'humeur & dans l'esprit , que déreglement dans la conduite , qu'opposition visible à la fortune , que perte d'honneur & des biens , que des querelles , que fourberie , que tromperie , que parjure , que blasphème , que larcin , qu'audace , que colere , que fureur , que rage : vous donc qui aimés tant le jeu des cartes , & qui vous dites Chrétiens , vous ne l'êtes pas en effet , car étant si adonné aux délices du monde , vous ne pouvés être amy de Jesus-Christ , le grand Alexandre qui faisoit l'amour de ces sujets , la terreur de ses ennemis , & l'admiration de toute la Terre , voyant qu'un de ses Soldats étoit lache , & qu'il avoit l'audace de porter son nom , luy dit , ou change de cœur , ou change de nom , permettes moy de vous dire que si vous portés le nom de Chrétiens , vous devés faire des actions qui y répondent , des actions qui le justifient , qui l'honorent & le glorifient ; soyés donc outrés d'esprit , d'avoir joué en des jours de Dimanche , qui n'étoient pas vôtres , mais qui étoient consacrés à Dieu : d'avoir joué un argent qui n'étoit pas vôtre , mais qui appartenoit à celuy de qui vous avés reçu tout ce que vous

êtes, & tout ce que vous possédez, d'avoir perdu un temps qui n'étoit pas vôtre, puisque le temps est en la puissance de Dieu, & que le peu qu'il vous avoit donné, devoit être destiné à un bon usage! ô que vôtre ame dans ce triste moment agitée de mille passions de desir & de crainte, pouvoit bien vous être redemandée, qu'elle étoit bien dans une assiette convenable pour s'elever jusques à Dieu, pour luy demander le pardon de vos fautes, l'assurance de sa grace, de son amour, & de sa paix, & l'esperance de sa gloire; résistés donc courageusement à ces tentations, menagés un temps qui vous doit être si chair & si pretieux, que la gloire de Dieu, que l'avancement de l'Eglise, que l'affaire importante de vôtre salut occupe toutes vos pensées, & remplisse toutes vos affections, si jusques icy vous avés aimé passionnement les danses; souvenés-vous de cette belle parole de S. Bazile, que ceux qui dansent ont oublié la crainte de Dieu, les invitations amoureuses de sa grace, les menaces du feu éternel, & que n'ayant pas daigné purifier leurs cœurs de leurs cupidités, & d'effacer leurs pechés par les larmes d'une serieuse patience en pechant eux-même, en excitant les autres à pecher, ils ont dépité avec audace Dieu, & les Anges, & souvenés-vous encore de celle de S. Chrisostome, qui attribue les danses à l'ennemy de Dieu, & toute l'intemperance, & tout l'excès, & toute la dissolution qui en provient, à l'esprit malin;

qui occupe l'esprit & s'empare des mains & des pieds qui se laissent aller à ses mouvemens. S'il n'est pas en vôtre puissance d'ajouter rien à vôtre statuë, ni à la couleur de vos cheveux, prenez garde vous dit l'Apôtre S. Paul & au chapitre 5. des Ephesiens verset cinquième, prenez garde de ne marcher pas comme des insensés, mais comme des personnes sages qui se doivent conduire dans l'intention de cet Apôtre avec beaucoup de circonspection & de retenue, à l'égard de ceux qui ont embrassé leur Religion, à qui les clauses étoient severement défendues; si jusqu'ici ô peres & meres, au lieu de fournir à vos enfans les enseignemens & les exemples de toutes les vertus, vous leur avez tout au rebours fourni ceux de tous les vices, de ceux-là même ! ô douleur, qu'ils ne connoissent point, si vous avez été trop negligens dans vos admonitions, ou trop severes dans vos corrections paternelles, qui les ont portez, ou dans de honteux relachemens, ou dans des réponses facheuses & criminelles, soyez occupez d'un saint zele, pour leur faire connoître ce qu'ils doivent à Dieu, & à vous-même, & pleins de moderation & de douceur dans vos châtimens; si jusqu'ici ! ô enfans, vous avez enseveli dans un silence noir & profond, & la vie que vos meres vous ont donnée en courant risque de la leur, & les soins qu'elles se sont donnés pour l'orner & pour l'enrichir, & la patience avec laquelle elles ont supporté constamment vos foiblesses,

vos legeretés & vos extravagances ; si vous avez été si dénaturés que de refuser vos respects à leur amour, & vos obeissances à vos peines, & assez méconnoissans pour frustrer de leurs succès les legitimes esperances qu'ils avoient conçues de vous, enfans vous dit saint Paul au chap. 6. des Ephesiens, versets 1. 2. 3. & 4. enfans obeissez selon le Seigneur, à vos peres & à vos meres, car c'est une chose juste, honorez vôtre pere & vôtre mere, c'est le premier Commandement auquel Dieu air ajouté une promesse, afin que vous soyez heureux, & que vous viviez long-tems sur la Terre, parce dit saint Augustin sur ces paroles, qu'il n'y a point de priere que Dieu exauce avec plus d'agrément & de plaisir, que les prieres des peres envers leurs enfans, & saint Athanase sur le même sujet, les enfans qui ont de la pieté envers Dieu, ont & montrent cette pieté envers leurs peres & leurs meres, & ils refuseroient la couronne, s'ils croyoient qu'elle leur inspireroit pour les auteurs de leur être dépenses d'orgueil, & qu'elles diminueroient quelque chose de leur obeissance ; c'est dans cette veüe qu'un Philosephe vouloit aprendre à son fils d'imiter les Cycognes, afin qu'il peut le nourrir en sa vieillesse, & lui rendre à usure ce qu'il lui avoit prêté ; si jusqu'ici !

Ô femmes qui avez traité vos maris avec un esprit si fier, si orgueilleux, si contredisant, si indocile, vous n'avez fait parade que de vôtre chasteté, comme d'une

glorieuse parure, & d'un bouclier invincible à tous les traits de l'ennemi, j'avance qu'elle est belle cette chasteté, qu'elle est vôtre ornement & vôtre gloire, mais il faut qu'elle ait pour compagnes inseparables l'humilité, la douceur, la patience, l'amour & la complaisance à vos maris, & puisque selon saint Augustin, le mariage ne consiste pas tant dans la generation que dans la société; faites de l'humeur de vos maris vôtre principale étude, entrez dans leur justes sentimens, compatissez à leurs foibleesses, ramenés-les de leurs passions ruineuses, attribués-leur tout ce que vous faites d'utile & de glorieux; car comme la voix de celui qui souffle la Trompette n'est pas si haute que le son qu'il rend par cét instrument foible & de peu de valeur, de même c'est un trait visible de vôtre prudence quand ce que vous sçavés & que vous pouvés, est dit & fait par vos maris, déferrez-leur l'honneur de toutes les belles actions de vôtre vie, afin qu'elle soit un miroir fidele, & une vive image de la leur, les anciens representoient la femme par une tortuë qui demeure en sa coquille, l'Apôtre saint Paul vour ordonne de demeurer dans vos maisons, en y travaillant de vos mains, à tout ce qui est bon & honête, & le Prince des Apôtres ne vous recommande rien tant que d'orner l'homme du cœur par une pureté incorruptible, & par un esprit tranquille & modeste, qui est tres riche devant Dieu; car par cette donce & sage conduite, & par cette vie lumi-

neuse & sainte vous nous changez, vous qui n'êtes que de vases fragiles, ou de petites divinités, qui sçavez délivrer les hommes des pièges du démon, & les sauver de la damnation, pour me servir des termes de ce divin Apôtre; c'est ainsi qu'autrefois sainte Monique gagna son mari facheux & colere, qu'elle flechit son cœur, & soumit celui à qui elle devoit une parfaite soumission; Si jusqu'ici ! ô maris, vous n'avez eu pour vos femmes, que de la rudesse & de la brusquerie, de la bassesse & de l'indifference, de l'injustice & de l'infidelité, que vous vous êtes trompez lourdement; vous devez sçavoir que les Loys de cette divine société sont mutuelles, & qu'elles n'engagent pas moins le mari que la femme; ils ont selon saint Paul la même puissance sur vos corps que vous en avez sur les leurs, & vous leur devez selon saint Pierre, du respect & de l'honneur, puis qu'elles ont part avec vous à l'heritage du don de la vie, elles pour cét effet n'ont pas été prises de vos pieds, de peur que vous ne viniez à les mépriser; mais de l'une de vos côtes, pour vous apprendre qu'elles sont de même nature que vous, & que vous ne le sçauriez outrager & maltraiter, sans vous outrager & vous maltraiter vous-même; le mari dit saint Augustin dans cette veüe n'est point à lui-même, mais à sa femme, celui qui aime sa femme s'aime soi-même, car personne ne hait jamais sa propre chair, mais chacun la nourrit & la conserve, les maris

1. Pierre

3. 1. 2. 3.

4.

1. Pierre

3. 7.

doivent aimer leurs femmes comme J. C. a aimé son Eglise, qui aime sa femme aime son propre corps, ce n'est pas une servante, ou une esclave, à laquelle vous baillez quelque peu d'argent avec beaucoup de défiance, & avec dessein qu'elle en rende compte par le menu, la défiance du mari irrite souvent la femme, & la dépense excessive & exorbitante de la femme cause souvent la défiance du mari; mais que ces deux personnes que Dieu a liées ensemble soient assorties d'humeur, & que l'une réponde aux soins, à l'amitié, à la tendresse, à la circonspection de l'autre, toujours prête à la secourir dans ses nécessitez, toujours bien disposée à lui pardonner ses fautes, toujours veillant sur elle même, pour n'être pas seulement exempt de blâme, mais de soupçon; & l'Empereur Antonin veut que cette juste sollicitude, & cette sainte inquietude regarde le mari aussi-bien que la femme, puisque ce ne sont que les membres d'un même corps; Si jusqu'ici vieillards, sur la tête desquels il neige tous les jours de l'année, qui êtes de vieux troncs de sepulchres mouvans, & d'ombres de vous-mêmes, vous de qui la couche au dire de Job, est une couche de vers & de pourriture, vous n'avez travaillé que pour le bien du monde, restituez celui que vous avez acquis par de voyes obliques, & que vous avez ravi & extorqué de la veuve & de l'orphelin, amassez plus de manne, selon la belle expression des Rabin,

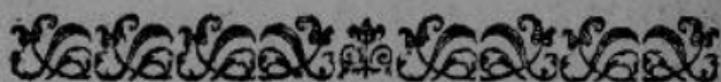
amassez plus de manne, puisque l'heure du grand Sabat approche, que les attaches que vous avez pour les biens du monde, soient d'autant plus foibles que vous êtes prêts à les quitter, & à les laisser souvant, ou à des enfans prodigues, qui dépenseront dans un jour, ce que vous avez amassé pendant plusieurs années, ou à des ennemis cruels qui repaîtront avec plaisir leurs yeux du triste spectacle de vos funeraillies; si jusqu'ici jeunes gens vous n'avez travaillé qu'à vous donner du bon tems, qu'à être à votre aise, & acheminer selon le conseil de vos cœurs, & le regard de vos yeux, suivant le langage du Saint Esprit, les attraites de la chair, & les delices des sens, qui faisoient toute votre felicité, sont passées comme de songes, quel bien vous en est il revenu, quel fruit vous en avez vous recuilli, avez-vous par là pourvû à la seurcté de votre vie, avez-vous par là travaillé à votre salut, & à la conservation de votre pauvre ame agitée, Tertullien dit élégamment que l'impatience, la violence, la fourberie, & la superbe, naissent, croissent, & se fortifient dans le sein d'une jeunesse volage; mais que le monde n'a point de prise sur celle qui pense à son Createur, qui le craint, & qui l'aime, qui a un respect à toute esperance pour lui, qui a recours à lui dans toutes ses necessitez, & qui est inseparablement attachée à sa Religion; permettez-moi donc de vous dire avec l'Apôtre saint Jean, je vous écris à vous jeu-

nes hommes, parce que vous êtes forts, I. *Fear*
 que la parole de Dieu demeure en vous, II. 14. 15
 & que vous avez vaincu le méchant, n'ai- 16. 17.
 mez pas le monde, ni ce qui est dans le
 monde, si quelqu'un aime le monde la
 charité du Pere n'est pas en lui, parce que
 tout ce qui est dans le monde, n'est que
 concupiscence de la chair, concupiscence
 des yeux, & orgueil de la vie, & que la
 concupiscence ne vient point du Pere,
 mais du monde; or le monde passe, & sa
 concupiscence aussi, mais celui qui fait la
 volonté de Dieu demeure éternellement.
 Demandons donc à Dieu, petits & grands,
 jeunes & vieux, ignorans & sçavans, ro-
 turiers & nobles, hommes & femmes; de-
 mandons-lui avec un Prophete un cœur
 nouveau, des sentimens nouveaux, & une
 vie toute nouvelle; non plus enflée du
 faste de l'orgueil, non plus fletée de
 bassesses de l'avarice, non plus ardente de
 la chaleur de la colere, non plus couverte
 du voile de l'hipocrisie, non plus souillée
 des ordures de la lubricité, non plus le-
 gere des vapeurs de l'ambition, non plus
 infectée du venin de la medisance & de la
 calomnie; mais qui soit sobre dans ses
 plaisirs, agreable dans son calme, quiète
 dans ses actions, patiente dans ses afflic-
 tions, modérée dans sa prosperité, satis-
 faite dans sa jouissance, & toujours belle,
 toujours lumineuse, toujours sainte, tou-
 jours glorieuse; c'est par cette vie, dit S.
 Pierre après S. Paul, qu'on édifie, &
 qu'on console les hommes, qu'on les con-

firme dans la Foy, & qu'on les porte à glorifier nôtre commun Pere; ne vous flattez pas, dit S. Augustin, écrivant sur l'Evangile de S. Jean, ne vous flattez pas, si en retenant la verité de la Doctrine Catholique Apostolique Romaine, vous vivez dans le mensonge, vous faites une cruelle injure à Jesus-Christ, vous faites blâphemer son saint nom, vous faites parler mal de sa Religion à ses ennemis, & vous retardez la veritable conversion de ceux qui ne sont pas encore veritablement convertis, vous trahissez par vos fourberies & vos injustices le caractere dont il vous avoit revêtus vous-mêmes, autant de fois que vous vous plaisez à ces actions criminelles, autant de fois vous opposez d'empêchemens au salut des hommes, à l'avancement du Royaume de Jesus-Christ, à la propagation de sa sainte Religion; mais si vous êtes devots, craignans Dieu, vivans selon sa discipline, humbles, obeissans, charitables, doux, patiens, tendres, compatissans, détachez du monde & de les maudites cupiditez, vivans sur la Terre comme les bourgeois du Ciel, comme les domestiques de Dieu, comme les Anges bien heureux; vous serez en bon exemple aux nouveaux Catholiques, en édification aux anciens, en sujet de joye, de consolation, & d'admiration à tous, & vôtre innocence sans malice, & vôtre integrité sans fraude, & vos contrats sans tromperie, & vôtre concorde sans division & sans haine, & vos aumônes sans avarice, & vos
paroles

paroles sans blâphême, & vostre modestie
sans mondanité, justifieront aux yeux du
Ciel & de la Terre, que vous avez part
ici bas à la grace de Jesus-Christ, afin que
de sa grace, vous passiez là haut en sa
gloire, où il n'y aura qu'une seule Reli-
gion, une seule Eglise, un seul Troupeau,
où nostre salut sera achevé, nostre sainte-
té accomplie, nostre felicité consommée,
& nostre triomphe glorieux & immortel.
Amen.





P R I E R E

P O U R L E R O Y .

O Seigneur ! qui nous avez commandé dans vôtre parole, de vous faire de prieres pour tous les hommes, mais particulièrement pour les Roys que vous avez établi sur nous, comme les vivantes images de vôtre puissance & de vôtre autorité; nous vous présentons les plus ardentés des nôtres, pour celui que vous nous avez donné par un effet particulier de vôtre infinie bonté; car encore que toutes les ames raisonnables soient marquées de la lumiere de vôtre visage, vous l'avez peinte dans cette personne sacrée avec des couleurs infiniment plus vives, & lui en avez gravé des traits incomparablement plus profonds, & elle est d'autant plus parfaite que l'impression qu'elle en a reçu de vôtre Divine main, est belle & puissante; & puis qu'elle s'y voit visiblement, & dans sa plus éclatente forme, & que vous ne l'avez pas seulement favorisée de tous les plus riches dons de la nature, capables de donner du lustre & de l'éclat à sa vertu heroique, d'une presence si agreable, d'un air si doux, d'un esprit si penetrant, d'un genie si heureux, d'une conversation si in-

finuante qu'elle lui gagne les cœurs les plus revêches & les plus sauvages, mais encore par un surcroi de bonheur qui ne se peut exprimer, que vous avez reüni dans elle, & par l'aveu même de ses ennemis, toute la sagesse, toute la justice, toute la force, toute la remperence, toute la moderation, tout le courage, toute la magnanimité, & toute la liberalité, & sur tout la pieté de tous les Roys ses predecesseurs, nous nous humiliions devant vôtre adorable Majesté, nous la louions, nous la benissions, nous la glorifions de ce qu'elle lui a accordé si liberalement ce don excellent, ce bienfait extraordinaire, cette grace parfaite; En effet quelle langue pourroit dignement représenter cette haute & solide pieté qui regne dans le cœur de ce Prince incomparable, qui est également reverée des Chrétiens & des infideles, qui est le commencement & la fin de toutes ses actions, qui s'est montré dans sa belle vie comme cette étoile plus brillante que les autres, qui commence & finit toutes les journées, & qui remplit le Ciel & la Terre de la lumiere de son nom & de sa gloire, qu'elle s'est faite voir en son plus grand jour, cette admirable pieté, qu'il a toujours regardée comme le fondement de son Trône, quand il a fait bâtir vos Eglises démolies, quand il a relevé vos Autels abbatus, quand il y a fait fumer un encens qui monte agreablement jusqu'à vous, & qui en attire vos benedictions & vos faveurs; qu'elle a paru avec éclat quand elle

a retiré ses enfans qui sont les vôtres de la defection où leurs peres les avoient miserablement precipitez , quand il les a abrevez de vôtre lait , quand il les a nourris de vôtre Manne celeste , & quand il les a fortifiez & consolez par le même esprit dont il recevoit si abondamment les graces , & que semblable à celui duquel parle Ezechiel vôtre Divin Prophete , faisoit mouvoir à même tems tant de roües differentes , pour l'achevement d'un ouvrage que vous lui avez commis , & qui pour tout dire étoit digne de Louïs le Grand ; qu'elle s'est renduë illustre quand il leur a enseigné la sagesse qu'il avoit apprise de vôtre bouche , conduits par le conseil qui venoit immédiatement de vous jusqu'à lui , & adressé leurs pieds au bien-heureux chemin de la vie & du salut ; qu'elle s'est signalée cette admirable pieté , quand elle a rapellé dans l'Eglise , ceux que le malheur des tems & les considerations du monde en avoient si injustement separez ; enfin elle a plus brillé que ses Lis & que l'Or de sa Couronne , quand en qualité de Fils aîné de l'Eglise , il ne s'est point donné de repos qu'il ne l'ait rétablie dans son ancien lustre & dans sa premiere splendeur , & quand pour reüssir dans ce dessein , aussi important que difficile , il a attaqué l'Herésie jusques dans son fort , il a détruit ses erreurs , il a surmonté l'opiniâreté & l'endurcissement de ceux qui pour leur defence resistoient fierement à vôtre puissance , en resistant à la fienne , changé en un mo-

ment leurs desirs en celui de lui plaire , enlevé leurs cœurs , fait plier leur orgueil sous les doux attraits de son amour , & ramoli leur dureté aux flammes brûlantes de sa charité exemplaire , & de ses tendresses inconcevables ; Sa Majesté a éprouvé avec une joye incroyable , que vous êtes l'Auteur , le défenseur , le protecteur & le magnifique remunerateur de la véritable pieté , qu'elle a les promesses de la vie presente , & de la vie à venir , que celui qui vous craint , grand Dieu vivant ! dont l'essence est éternelle , & la puissance infinie n'a rien à craindre , & que le regne de celui qui desire ardemment le vôtre est au-dessus des atteintes de l'ennemi ; par quelle ingénieuse invention a-t'il sçeu protéger de vôtre secours , flatter ses ennemis & les vaincre , ressusciter les morts spirituels qui baïsoient leurs liens & qui caressoient leurs chaînes. Ce pere commun des malheureux , sur tout de ceux qui ne meritent pas de l'être , l'azile des affligés , le refuge de l'innocence opprimée , l'ornement & les delices de son siecle , secouru de vôtre main & animé de vôtre esprit , a redressé des enfans devoyez , il les a ramenez comme l'Ange de l'Oth de leurs honteux égaremens , & a mené toutes leurs pensées & leurs affections sous vôtre joug , aussi azile qu'il est glorieux. Tous ces grands & heroïques , mais saints & pieux efforts , secondés visiblement de vôtre benediction , l'ont rendu le soûtien & le bouclier inexpugnable de vôtre éternelle verité , le

genereux Avocat de vostre sainte Eglise, le
 puissant restaurateur de ses droits, & l'in-
 vincible défenseur de la Religion de ses
 ancêtres. Religion si pure, qu'elle n'a
 jamais voulu souffrir de Communion avec
 les fausses; Religion si forte qui comme la
 petite pierre qui vient de vôtre sainte &
 inexpugnable Montagne les a toutes rui-
 nées sans ressource; Religion si riche qu'
 elle a poussé de son sein second ses fruits
 abondans dans tous les siècles; Religion si
 lumineuse, qu'elle a porté ses rayons par
 tout l'Univers; Religion si glorieuse, qu'
 elle peut seule remonter par une succession
 continuelle jusqu'aux Apôtres, la vraie
 source de son unité; Religion si victorieu-
 se, que jamais les portes de l'Enfer n'ont
 pu prevaloir contr'elle; Religion si sainte,
 qu'elle prie sans cesse en tous lieux selon
 l'ordre qui lui est prescrit; Religion si fi-
 dèle, qu'elle n'a jamais voulu se se-
 parer de son Epoux, qui est l'ancienne
 & la nouvelle beauté; Religion si ja-
 louse de sa gloire, qu'elle n'écoute
 que sa voix & celle de vôtre Eglise;
 Religion si charitable quelle se propose le
 salut de tous les hommes: & parce que le
 Roy que vous avés établi sur nous, qui
 n'est pas moins grand par la vertu de son
 zele, que par la dignité de son Sceptre, y
 appelle comme le bon Ezechias ses Tri-
 bus Chismatiques, aussi bien que celles
 de Juda, afin que n'ayant toutes qu'une
 même Foy, un même Baptême, & une
 même esperance, celles n'ayent aussi tous

tes qu'une même Fraternité ; parce qu'avec le pacifique Salomon il veut revoir dans votre Maison qu'il a bâtie , avant que de bâtir la sienne , ceux qui s'en étoient malheureusement séparés , & parce enfin qu'avec le brave Jafué, il veut rétablir parmi eux votre pur & divin service, n'est-il pas raisonnable que nous vous prions comme nous faisons ; mais que nous vous prions du fond de nos cœurs , pour la conservation de sa personne Sacrée, pour l'agrandissement de son Etat florissant, & pour la prospérité de ses armes triomphantes ; nous vous prions , donc Pere de bonté pour celui que vous avés prevenu de toutes sortes de graces & de benedictions , que rien ne soit capable d'en arrêter le cours , nous vous prions Pere d'éternité, d'égaliser ses années à la succession de tous les Anges , quand même vous prendriés des nôtres, pour rendre ses jours & longs & heureux, nous vous prions que ses gardes soient toujours vigilans & même immortels , nous vous prions que vous répondiés favorablement toutes ses requêtes , que vous écoutriés toutes ses demandes , que vous embrassiés tous ses Sacrifices ! ô Dieu de Jacob soyés sa deffence , envoyés-lui votre secours de votre Sanctuaire , que votre bras soutienne souverainement le sien, qui a forcé tant des places , qui a gagné tant de Villes , qui a conquis tant de Provinces , & qui a fait autant de miracles que d'actions ! ô Dieu de sa seureté , que le salut soit en sa main comme en celle

de vôtre Prophete , & que la victoire soit
 attachée à son char ; nous vous prions , &
 nous vous prions avec plaisir , avec chaleur ,
 avec perseverance , parce que nous sçavons
 que la Priere est à nos ames , ce que le
 Soleil est à nos yeux , & la rose aux plan-
 tes , & que vous vous êtes engagé sur vôtre
 parole & sur vôtre serment , de nous ac-
 corder les choses que nous vous demende-
 rions avec Foy dans nos prieres , dans cette
 confiance , Dieu de misericorde , nous vous
 prions que vous revêtiez nostre glorieux
 Prince de vostre Esprit , de vertu , & de
 force , & de vostre onction toute puissante ,
 afin qu'en étant tout présumé , comme Da-
 vid au jour de la bataille , il fasse des met-
 veilles en vostre nom , il épouvente , il
 renverse , il confonde ses ennemis. Nous
 continuons à vous prier , & nous ne pou-
 vons nous lasser dans ce doux exercice , car
 nous sçavons par les plus clairs enseigne-
 mens de vostre parole , ce que peut sur
 vous la priere d'une ame dévote , elle ame-
 ne la pluye & la secheresse , elle ouvre les
 Mers , & en change les flots élevez en au-
 rant de Murs impenetrables à la main des
 hommes , elle arrête le cours des fleuves
 les plus rapides , & celui même du Soleil
 au milieu de sa carrière , & vous vainc
 pour tout dire , quoi que vous soyez invin-
 cible ? Qu'est-ce donc que vous pourrez ,
 Dieu de toute grace , refuser à la priere
 tres-humble & tres ardenze que nous vous
 offrons à cette heure pour un Prince que
 vous avez élu entre les autres , pour être

vostre bien-aimé favori, & un monument
eternel de vostre protection & de vostre
amour, afin qu'il puisse dire tout rempli
de merveille & de satisfaction avec un
grand Roy.

Certes je connoi à cette heure que le
Seigneur est de mon côté, qu'il a pris lui-
même mon parti, & qu'il a entrepris ma
défence, ceux qui sont pour moi sont en
plus grand nombre que ceux qui se soule-
vent contre mon Etat, le Seigneur s'est
éveillé pour soutenir sa cause, & rendre
vains les efforts de ses ennemis. A la ve-
rité comme ils l'ont veu avec une cruelle
envie l'arbitre de ses voisins, le protecteur
& la force de ses aliez, & la gloire & l'ad-
miration de tous, puisqu'il a sçu ou les
gagner ou les vaincre, sa fortune leur a
été suspecte, elle leur a fait de l'ombrage,
elle a donné dans leurs yeux; ils ont con-
nû, ils ont veu, ils ont éprouvé qu'il étoit
trop grand, trop puissant, trop redouta-
ble par sa vigilance, par son adresse, par
sa conduite, par son courage, par la bon-
ne volonté de ses sùjets, par ses forces,
par ses tresors; pour n'étendre pas ses con-
quêtes aussi loin qu'il lui plairoit, & c'est
pour cela qu'ils se sont tous liez ensemble,
pour réparer, s'il leur étoit possible, la
malice de leurs yeux du triste spectacle de
sa ruine; mais vostre face lumineuse a
marché devant vostre oinct, vostre main
droite puissante dans la bataille s'est de-
clarée pour lui aussi-bien que pour vostre
Roy Josaphat, & elle a fait en sa faveur des

choses qui eussent passé pour incroyables, si nous ne les avions veues de vos propres yeux ; C'est elle qui sur Terre a porté l'épouvante dans le Camp des ennemis, c'est elle qui a ramoli leurs cœurs, c'est elle qui a fait fondre leurs forces, c'est elle qui a faussé & percé leurs épées, c'est elle qui a rompu leurs arcs, c'est elle qui a brisé leurs halebardes, c'est elle qui a enfoncé leurs boucliers, c'est elle qui a brûlé leurs chariots, c'est elle qui a fait fondre leurs forces, & c'est elle enfin qui les remplissant de crainte & de consternation, & les couvrant pour jamais d'ignominie & d'opprobre, leur a fait lacher le pied en arriere, chercher le salut dans leur fuite, & délaissèr honteusement les Places les mieux fournies & les plus fortes ; ni la hauteur de leurs Tours ; ni l'épaisseur de leurs murailles, ni la profondeur de leurs fossés, ni la force de leurs bastions, ni le nombre de leurs Canons & de leurs mortiers, ni la valeur de leurs Soldats, ni l'expérience de leurs Capitaines, ni l'habileté & la sagesse consommée de leurs Generaux, n'ont peu garantir ces Places qui étoient apparamment imprenables de se rendre & de se soumettre à un Prince dont la magnanimité & la clemence sont également extraordinaires. Mais ô Dieu de la Mer, aussi-bien que de la Terre, puis qu'à la veuë des ordres que vous avez écrits sur cét element impitoyable, elle se retire par respect, & quoi qu'insensible adore vostre puissante main, qui lui a marqué

ses bornes ! O Dieu donc de la Mer, qu'est-ce que vous avez fait pour nostre invincible Monarque, ou plutôt qu'est-ce que vous n'avez point fait ; vous avez tiré les vents de vos trésors, vous les avez élevez, vous avez grossi la Mer, vous en avez extraordinairement émeu les ondes, & agité les flots, vous avez marché sur les eaux, vous êtes entré vous-même dans les vaisseaux des ennemis, vous en avez coupé de vostre main le timon, déchiré le voile, rompu le cordage, brisé les avirons, & après avoir élevé ces lourdes & pesantes masses jusqu'aux étoiles, les avez subitement précipitées jusqu'au centre de la Terre, & nous pouvons dire à la loüange de vostre gloire, ce que disoit autrefois Moïse de Pharaon & des noirs Egypciens, qui étoient de sa compagnie. Ils ne sont plus ? qui peut, Seigneur, se bien trouver de vous faire la Guerre, & qui peut résister à votre bras étendu, quand vous ceignez votre baudrier, quand vous aiguisez la lame de votre épée, quand vous saisissez le jugement, quand vous faites briller vos éclairs, tonner vos tonnerres & tomber vos foudres sur la tête des pécheurs obtenez & déterminez à se perdre : Nous vous dirons donc ! ô Dieu des Armées, avec vostre Prophete, que quand il s'agit de vostre cause, vous êtes puissant dans la bataille, & que rien ne peut faire tête à celui que vous protégez ! ô Dieu des miracles, qui avez tant de fois arraché ce grand Etat de la gueule du Lion rugissant,

& des griffes de cette Aigle audacieuse qui à tire d'aile se vançoit orgueilleusement de s'élançer jusques dans les Cieux, pour élever son Trône sur les ruines de celui de nostre grand Roy, affermissiez-le désormais si puissamment, que ni Roboam, ni Rahab, ni Sehon, ni Bazan, ni Moab, ne puissent jamais l'ébranler, rendez-le aussi beau & aussi durable que le Soleil, en vostre presence; vous l'avez fondé sur la verité & sur la justice, défendez-en s'il vous plaît l'honneur contre la fureur de ses envieux, dissipez toutes leurs entreprises horribles, renversez tous leurs projets sanguinaires, soufflez sur tous leurs desseins sacrileges, & renversez toutes leurs esperances ambitieuses; banissez ô Dieu tres-haut & tres-puissant des armées de nostre Prince clement & victorieux l'injustice, le mensonge, la perfidie, & la trahison, & de son Etat la sedition, la conspiration, & les menées & les complots des broüillons & des laches: Pour cet effet! ô bon Dieu, vous qui êtes puissant en conseil, donnez-en à nostre Roy, qui soient toujours sages & fideles, donnez-lui des peuples toujours obeissans & soumis, & donnez lui autant de gardes que de sùjets, autant de Citadeles que de cœurs, défendez si victorieusement l'honneur de sa Couronne, que ni les stratagemes des Ziphien, ni les charmes & la force d'Amalec, ni les armes de Goliath ne la lui puissent jamais ravir; que l'Ange de vostre puissance serre d'aussi prez l'ennemi
& son

& son armée, qu'il serra autrefois celle du Roy Sennacherib; Roy des Roys, conduisez le nostre par vostre profonde sagesse & par vostre Divin Esprit, & tournez tellement les desirs, les souhaits, les inclinations, les projets, & les sentimens des autres, que voyant qu'ils touchent à leur dernière ruine, qu'étans divisez ils ne peuvent plus subsister, que leurs plus clairs desseins & leurs plus hautes entreprises sont évanouies, ils soupirent à pleins vœux après une heureuse paix, qui mettra fin à leurs maux qui sont grands, & terminera leur misere qui est extreme; Et puis qu'il est d'une notoriété publique, que vous n'avez rien épargné pour rendre la gloire de Monseigneur le Dauphin illustre en toute manière, que ses ennemis même l'ont reconnu pour un Prince digne de commander à toute la Terre, qu'il a appris de son genereux Pere, l'art d'armer ses Soldats d'armes toujours victorieuses, qu'il leur inspire par son visage, par son geste, par sa parole, par son action, par son exemple, autant de generosité que de terreur, à ceux qui tournent les armes contre lui, & qu'il regne dans l'esprit de tous, par l'amour de sa bonté & de sa clemence, & l'admiration de sa justice & de sa liberalité, que vous avez versé dans son ame une prudence si juste & une si rare pieté, que comme celle-là rehausse toutes ses actions par une conduite perpetuelle qui ne répond pas seulement à l'éclat de celle de Charlemagne ou de

Saint Louïs , mais qui surpasse même celle de ces Heros du Christianisme , par celle-cy il fonde son bonheur & établit avec le grand Constantin toute sa gloire à regner justement ; que vous avez fait de son ame vostre image , par la noblesse de sa nature , & vostre ressemblance par la pureté de ses actions éclatantes qu'une équité souveraine , & une probité incorruptible accompagne par tout ; qu'il n'est pas seulement hardi dans les dangers , généreux dans les combats , clement dans la victoire , modéré dans le triomphe , mais maître de ses passions & de lui-même , jusques-là qu'il préfere toujours vostre gloire à la sienne , & que le rétablissement de vostre Eglise lui est plus cher que les interêts de l'Etat , la splendeur & les Trophées de son Empire , & tout le bonheur de son Royaume ; ô Seigneur qui connoissez toutes choses , & à qui rien ne peut être caché , qui lisez dans nos pensées les plus secretes , & qui pesez toutes nos actions pour leur rendre la retribution dont elles sont dignes , rendez-lui selon la pureté de son cœur & de ses mains , remunerez sa sainteté , recompensez son zele , & couronnez sa justice , protegez-le dans les dangers les plus effroyables , assistez-le dans les mêlées les plus sanglantes & les plus mortelles , presidez à tous ses conseils , conduisez-le dans toutes ses entreprises , faites-le marcher sur le bord des precipices , comme en des chemins assurez qu'il trouve ceux de sa vie là où les

autres ne peuvent rencontrer qu'une mort assurée, nourrissez-le de vostre manne dans les solitudes les plus affreuses, rafraichissez-le de vos eaux vives & salutaires dans les deserts les plus secs & les plus arides; Enfin Dieu tout-puissant, souverainement grand & souverainement pitoyable, puisque le Prince que vous nous avez donné, fait de vostre Loy son amour, de vostre parole sa liberté, de vostre Ordonnance son conseil, de vostre crainte son guide, de vostre esprit son ame & son affection, de vostre desir & de vostre volonté la sienne; Pere Saint nous vous prions encore de le visiter des entrailles de vostre divine misericorde, que vostre puissance le défende, que vostre main l'accompagne, que vostre liberalité l'entretienne, que vostre patience le supporte, que vostre amour l'embrasse, que vos promesses l'affermissent, gardés-le de tout mal, gardés-le de tout ennemi visible & invisible, gardés son ame comme une riche & precieuse dépouille, gardés sa vie qu'elle vous soit chere comme vos yeux; ouvrez-luy vos divins & aimables Tabernacles, admettez-le dans vôtre tente, introduisez-le dans vos seliers, rassasiez-le de vôtre graisse, baizez-le des baizers de vôtre bouche, nourrissez-le des mamelles de vos consalations, enrichissez-le de vos livrées, revêtés-le de vos armes, & couronnez-le de de vostre amour, sellez-le de vostre seau; afin qu'aprez avoir abatu à vos pieds sacrés, toute la grandeur, toute

la pompe & toute la magnificence, qui
 pourroit le flatter, aprez avoir reconnu,
 éprouvé, senti & confessé, qu'elle n'est qu'
 ne fleur qui se flettrit au moment qu'elle
 éclate & qu'elle ébloüit, il reçoive de
 vôtre liberale & misericordieuse main
 la couronne immortelle & glorieuse que
 vous lui avez promise. Amen.

FIN.





APPROBATION.

CE Livre qui a pour titre , *La Clef de l'Ecriture & des Peres* , nous a parû également clair & solide , & n'ayant rien que de fort juste à la Foy de l'Eglise & aux saints & pieux mouvemens qu'elle inspire à l'esprit & au cœur des Fideles ; c'est le témoignage que nous sou's-signez Docteurs en Theologie avons creu devoir rendre à cét ouvrage par cette approbation donnée à Castres le douzième Fevrier mil six cent quatre-vingts-onze.

F. LOUIS CAILAR , Professeur en Theologie , de l'Ordre des FF. Prêcheurs , & Docteur - Regent en l'Université de Toulouse.

F. HILAIRE LAVAL , Docteur en Theologie , & Lecteur Jubilé de l'Ordre de l'Observance Saint François.

APPROBATION

Ce livre qui pour titre, la vie
de l'Église et de son état, nous a
paru également clair et solide, & ayant
rien que de son jure à la Foi de l'Église &
aux autres & leurs mouvements & elle
inspire à l'Église & au monde des fruits
de la sagesse que nous souhaitons
à tous en Théologie & en droit
nous à cet ouvrage par cette appro-
bation donnée à Caen le douzième Janvier
mil six cent quatre-vingt-neuf.

M. LOUIS CALAN, Professeur en
Théologie de l'Ordre des P. Prédicateurs,
& Docteur-Régent en Université de
Caen.

M. HILAIRE JAVAI, Docteur en
Théologie, & Lecteur public de l'Ordre
de l'Observance Saint François.

ex libris